

ARFATSEMA

90 Cours Tolstoï

69100 Villeurbanne

Souffrance psychique : le groupe comme passerelle vers plus d'autonomie

Une pédagogie du groupe destinée à l'accompagnement de
personnes en souffrance psychique vers moins d'isolement
et plus d'autonomie.

Mémoire en vue de l'obtention du DEFA

Conseiller : Brigitte Hainz

Présenté par Philippe Belperin

Mai 2009

Table des matières

1	INTRODUCTION.....	4
2	PREMIERE PARTIE : LE GEM, SON PUBLIC, SON PROJET.....	12
2.1	LA STRUCTURE.....	12
2.1.1	Un dispositif national : le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM).....	12
2.1.1.1	A l'origine : la loi du 11 février 2005	12
2.1.1.2	Le cadre et les objectifs	13
2.1.2	Le GEM de Belfort	14
2.1.2.1	Le montage institutionnel	14
2.1.2.2	Ma fonction, mes missions.....	16
2.2	LE PUBLIC.....	18
2.2.1	De la souffrance psychique	18
2.2.2	Autonomie et souffrance psychique.....	22
2.2.3	Expression des souffrances et des besoins.....	29
2.2.4	L'envie de « bien-être »	32
2.2.5	Le public visé	33
2.2.5.1	Le public selon la circulaire ministérielle	34
2.2.5.2	Une recommandation structurante de la DDASS.....	34
2.2.5.3	Le public selon le GEM de Belfort.....	35
2.2.6	Public et partenariat : l'appui sur des conventions.....	36
2.2.7	Le public du GEM de Belfort.....	37
2.3	LE PROJET : DE L'IMPLICATION A LA PROPOSITION	39
2.3.1	Jalonnement : deux exemples d'expériences vécues.....	39
2.3.2	On dit qu'ils sont « fous », pourquoi travailler avec eux ?.....	41
2.3.3	Ce que je prétends faire au GEM	43
3	DEUXIEME PARTIE : LE GROUPE, UN CHEMIN VERS L'AUTONOMIE ?	45
3.1	Les outils.....	45
3.1.1	Typologie portant sur les rapports du public du GEM au groupe, et à l'autonomie.....	45
3.1.2	Questionnaire	51
3.2	Le groupe.....	52
3.2.1	Une procédure d'accueil qui oriente vers le groupe.....	52
3.2.2	Cap sur un groupe restreint.....	57

3.2.3	Particularités, force et apports du groupe	67
3.2.4	Le groupe du point de vue des adhérents	73
3.2.5	Conclusion.....	75
3.3	Activités, production et reconnaissance	77
3.3.1	La reconnaissance sociale selon G. H. Mead.....	77
3.3.2	Les activités	83
3.3.3	Le point de vue des adhérents	86
3.3.4	Conclusion.....	87
3.4	Les règles	88
3.4.1	Pourquoi et comment produire des règles en groupe	88
3.4.2	A l'intérieur : production des règles et vie du groupe	91
3.4.3	A l'extérieur : des règles mieux comprises	95
3.4.4	Le point de vue du public.....	98
3.4.5	Conclusion.....	99
3.5	Les rencontres	100
3.5.1	Rencontres et existence sociale	100
3.5.2	Un projet autour des rencontres	102
3.5.3	Le point de vue des adhérents	106
3.5.4	Conclusion.....	108
4	CONCLUSION	109
5	BIBLIOGRAPHIE	112
6	ANNEXES	115
6.1	ANNEXE 1 – Glossaire des abréviations	115
6.2	ANNEXE 2 – Annexe au contrat de travail.....	116
6.3	ANNEXE 3 – Article 10 des statuts de « Territoire Espoir 90 »	118
6.4	ANNEXE 4 – Convention de parrainage	119
6.5	ANNEXE 5 – Tableau des personnes citées.....	121

1 INTRODUCTION

C'est après de nombreuses expériences professionnelles dans et hors du domaine de l'animation que j'ai été recruté en mai 2007 pour créer et coordonner le « Groupe d'Entraide Mutuelle » de Belfort.

En dernier lieu j'avais assuré au Portugal la gestion de l'équipe d'animation d'une association travaillant avec des jeunes porteurs de handicap en milieu rural. A Belfort j'ai eu la chance de découvrir un nouveau type de public : les adultes victimes de souffrance psychiques. Il s'agit souvent de personnes atteintes de maladies psychiques plus ou moins graves. Ces maladies affectent leurs relations avec les autres individus et peuvent très sérieusement les marginaliser.

J'ai tout de suite ressenti qu'il existait de nombreuses différences entre ces deux publics de prime abord similaires. Il s'agissait pour moi de m'attacher à comprendre un processus qui génère de la souffrance et de l'exclusion chez des personnes dont les capacités physiques et intellectuelles sont souvent intactes, bien qu'affectées par la maladie.

Au terme de la circulaire DGAS/3B no 2005-418 du 29 août 2005 décrivant les modalités de conventionnement et de financement des groupes d'entraide mutuelle, « *les groupes d'entraide mutuelle doivent se caractériser par des lieux conviviaux, où des personnes peuvent se retrouver, s'entraider, organiser ensemble des activités visant tant au développement personnel qu'à créer des liens avec la communauté environnante.* »¹.

Il me revenait alors de créer, de toutes pièces, un tel lieux que nous désignerons par GEM dans la suite du document.

Aujourd'hui il existe, il reste à le gérer, à le faire vivre et à l'optimiser !

Mon intérêt s'est alors porté sur l'analyse des réactions de ce public aux actions concrètes mises en place dans le cadre du GEM.

¹ Circulaire DGAS/3B no 2005-418 du 29 août 2005 relative aux modalités de conventionnement et de financement des groupes d'entraide mutuelle pour personnes souffrant de troubles psychiques.

Ce public est composé d'adultes, qu'il n'est pas aisé de caractériser. Il n'existe pas, en effet, dans le domaine de la souffrance psychique de définition recueillant l'unanimité des spécialistes.

Au surplus les vocables retenus dans les documents de référence – circulaires, statuts, etc. – sont nombreux, ambigus, et employés de manière non différenciée. Par exemple les mots « souffrance psychique », « troubles psychiques », « maladie psychique », « handicap psychique » ne sont pas synonymes et peuvent prêter à confusion. Par surcroît diverses interprétations² de ces textes ont brouillé le « profil » des personnes susceptibles d'adhérer au GEM.

S'agissant des activités, je dispose de tout l'arsenal des activités culturelles et de loisir classiques. J'ai en effet pour objectif de répondre aussi efficacement que faire se peut aux désirs exprimés par le public, ou plus précisément aux représentations que je me fais, en tant qu'animateur, de ces désirs.

Les personnes qui arrivent pour la première fois au GEM disent fréquemment qu'elles souhaitent « voir du monde » car elles se sentent seules. Nous nous trouvons en présence d'un désir récurrent, le plus souvent noyé au milieu de l'expression de problèmes personnels³ de grande envergure...

Fort de cette constatation je me suis interrogé sur le point de savoir si cette demande ne représentait rien d'autre que la manifestation de la recherche d'un sentiment d'appartenance. Si tel était le cas, la création, puis la gestion d'un groupe pourrait-elle être une réponse à cette demande ? Dans cette hypothèse, quels seraient alors les moyens utiles pour les extraire progressivement d'un monde centré sur leurs problématiques individuelles et les accompagner vers une approche de la vie de groupe ?.

Dans le même temps j'ai observé que ce public, dont les membres ont majoritairement séjourné en hôpital psychiatrique, se trouvait extrêmement dépendant des structures médicales, médicosociales et sociales qui le prennent en charge. J'ai noté également que cette situation de dépendance prédispose

² Interprétations en interne (de la part de l'association gestionnaire du GEM et/ou des animateurs) ou issues d'organismes ayant autorité (la DDASS notamment).

³ Certaines personnes, incapables d'exprimer elles-mêmes leurs envies, viennent accompagnées de personnes de la famille, d'amis ou de professionnels qui les aident.

à l'isolement et au repli sur soi d'autant que la tendance « naturelle » de ces personnes ne les pousse pas à la rencontre d'autrui.

Après avoir posé ce constat il m'a paru intéressant d'une part, de déterminer si cette dépendance a pour unique origine le passage dans les services psychiatriques et, d'autre part, de m'intéresser, dans ces pathologies, au facteur déclenchant du rejet des relations avec les autres.

Afin de permettre à ces personnes de retrouver l'envie et la capacité d'aller vers les autres pour élargir, maintenir ou retisser leur propre réseau social J'ai réfléchi aux procédures et à l'organisation interne à mettre en place dont le groupe serait le principe actif.

J'ai évoqué la dépendance. Aussitôt, par une sorte d'effet miroir apparaît la notion d'autonomie accompagnée d'une kyrielle de questions : Quelle signification dois je lui accorder ? Comment les personnes en souffrance psychique l'appréhendent-elles ? Autrement dit quel est leur degré d'autonomie dans leur rapport avec la maladie, dans leur cadre de vie ?

J'ai aussi remarqué que d'importantes souffrances, parfois difficilement repérables, se corrélaient à ce processus de marginalisation sociale. En effet, les personnes qui en sont victimes soit ne les évoquent tout simplement pas soit en font part avec difficulté. C'est ainsi que certains adhérents se sont retrouvés hospitalisés sans qu'il me soit possible d'en comprendre les motifs⁴ faute d'en avoir repéré les prémisses !

D'une manière générale ayant observé que cette souffrance psychique impactait non seulement l'aptitude des personnes à participer aux activités et la qualité de leur relation aux autres, mais aussi la sécurité et l'efficacité du travail du groupe, il m'est apparu primordial d'être en capacité de maintenir une veille attentive sur ses manifestations les plus infimes, à défaut d'être en capacité d'y porter remède.

Nous avons vu qu'une partie du public n'exprimait aucune envie. L'autre partie, elle, s'exprime, et je peux organiser ses demandes en quatre pôles :

- Des rencontres d'« autres » personnes ;

⁴ Même si cette compétence est de l'ordre des médecins, il n'est jamais souhaitable, ni très agréable, de ne *rien* comprendre !

- Des activités manuelles, artistiques ou de communication qui génèrent un « produit fini » ;
- Des jeux ;
- Des activités de pleine nature.

Là encore il n'est pas toujours très facile de décrypter des demandes qui sont souvent loin d'être explicites : si j'interroge les personnes sur qui elles auraient envie de rencontrer, elles n'en savent souvent pas grand chose, ou ne savent pas l'exprimer clairement. Elles pointent des pistes très ténues ; par exemple « des gens différents de ceux que l'on voit tous les jours, qui nous remontent le moral ». Je me demande alors comment les identifier, pour avoir une chance de les rencontrer ? L'organisation de rencontres avec « ces autres » peut-elle contribuer à redonner à notre public l'envie et la capacité de reconstruire des relations ? Comment doivent-elles être organisées ?

Quand aux activités, les envies sont plus sérieuses : peinture, chant, collages, cuisine, lecture à haute voix, etc. Mais elles ne sont pas constantes d'un jour sur l'autre, ce qui rend difficile le travail dans la continuité. Si les personnes qui ont participé à de telles activités sont en capacité d'appréhender et de s'approprier leur production, ce qui n'est pas toujours le cas, alors elles manifestent une grande satisfaction qui s'exprime souvent par des expressions du genre « On n'a pas vu le temps passer ! », « On se sent bien ! » ou « C'est décontractant ».

Mon questionnement se porte alors sur ces expressions de « bien-être » générées par les productions : ne cache-t-elles pas tout simplement une envie de reconnaissance, après avoir fait naître un sentiment d'existence ? Alors en quoi le développement d'activités générant du « bien-être » et/ou de la reconnaissance chez nos adhérents peut-il participer à leur réinscription dans la société ?

En ce qui concerne les jeux et les activités de pleine nature, c'est plus simple : les demandes sont ponctuelles et précises. Je remarque quand même que l'intérêt est situé dans des jeux qu'ils connaissent déjà, pas dans la découverte de nouveaux jeux, qu'ils refusent et que, relativement aux sorties nature, ils

préfèrent généralement retourner dans des endroits connus plutôt que d'en découvrir d'autres. Comment éveiller leur curiosité ?

Enfin, de quel cadre spécifique le GEM doit-il se doter pour garantir à la fois la sécurité physique et psychologique des personnes qui le fréquentent et l'ambiance « familiale » de respect, de liberté et de décontraction qui les font revenir ? Cette question est induite par de nombreux commentaires de leur part. J'en cite quelques-uns : « ici au moins c'est cool, on participe aux activités qu'on veut⁵ » ; « l'ambiance est décontractée » ; « on se sent loin de l'hôpital, comme en famille » ; « ici on se sent chez nous ».

Le GEM de Belfort a délibérément fait le pari du groupe, par une volonté de ma part⁶ en tant qu'animateur, car je suis persuadé que le collectif peut être un outil pertinent pour accompagner ces gens dans la résolution de leurs problèmes. Chez nous c'est à partir du groupe que se réalisent les activités, que s'initient les rencontres, et c'est autour de lui que s'articulent tous les principes qui régissent la vie collective.

D'autres GEM travaillent différemment, et même si le groupe ne peut jamais être complètement ignoré, il n'occupe pas forcément une place aussi centrale : un GEM voisin, avec lequel nous collaborons activement⁷ et que nous connaissons donc bien, est beaucoup plus orienté sur l'écoute individuelle personnalisée. Bien sûr les entretiens individuels existent aussi chez nous, mais dans une moindre mesure car ils ne sont généralement pas « encouragés » par les animateurs.

Un autre GEM de la région parisienne, Artame Gallery⁸, « *défend la reconnaissance de l'activité artistique comme mode d'insertion sociale et professionnelle pour les adhérents [...].* »⁹. Leur activité est centrée sur

⁵ En opposition avec l'hôpital de jour où les activités sont obligatoires.

⁶ Ma « hiérarchie » m'a laissé toute la latitude requise pour choisir ce cap. Mon collègue, arrivé trois mois après l'ouverture au public, m'y a suivi naturellement et sans difficultés.

⁷ Les animateurs des deux GEM participent ensemble à des séances d'analyse de pratique animés par un intervenant extérieur, nous accueillons régulièrement des adhérents de ce GEM dans nos activités et les adhérents qui le désirent ont la possibilité de se retrouver plusieurs fois par an lors d'événements festifs (fêtes d'anniversaire par exemple).

⁸ Artame Gallery, 37 rue Ramponneau, 75020 Paris. – www.artamegallery.com

⁹ Revue Lien Social ; n° 876 ; 13 mars 2008 ; p. 18.

l'organisation d'exposition artistique et pour eux, « *l'art est un moyen de sortir de son isolement, l'entraide aussi.* »¹⁰.

Je pense que le groupe aussi est, en tant que tel, un moyen de sortir de son isolement et la QUESTION CENTRALE peut être ainsi posée : en quoi le pari groupal de l'équipe d'animation peut-il accompagner les participants au GEM vers plus d'autonomie dans leurs activités et favoriser l'acquisition de reflexes leur permettant de sortir durablement de leur isolement chronique.

Pour y répondre, j'é mets comme HYPOTHESES que,

- Un travail de tout les jours permettant le maintient¹¹ d'un groupe auquel un sentiment fort d'appartenance lie des personnes en souffrance psychique victimes d'isolement réduit leur isolement,
- Le groupe facilite la participation à des activités¹² générant une production qui crée de la reconnaissance sociale,
- La production des règles régissant le groupe avec l'ensemble du groupe permet de faire vivre le groupe et participe d'une action formatrice qui permet à ses membres, par confrontation, de mieux accepter les règles en vigueur dans la société, en dehors du GEM,
- Le groupe rend possible l'organisation collective de rencontres et d'échanges avec des personnes extérieures à son univers, ce qui offre une reconnaissance à ses membres et leurs permet d'effectuer les premiers pas vers des rencontres individuelles autonomes,
- une posture des animateurs les plaçant, en interne, au même niveau que les autres membres du groupe quand aux prises de décision sans pour autant les affranchir de leur rôle de garant du bon fonctionnement du GEM, et témoignant, en externe, de rigueur et de précision dans les relations avec les professionnels intervenants sur le même public, permet aux adhérents de mieux se situer dans et hors du groupe (cette dernière hypothèse sera traitée transversalement aux quatre premières),

Pour tenter d'y répondre, nous passerons par les étapes suivantes :

¹⁰ Ibid. p. 18.

¹¹ Il est en effet nécessaire de faire en sorte que les personnes reviennent.

¹² Ces activités seront détaillées ultérieurement.

D'abord une présentation de la structure dans son aspect institutionnel et une description du public dans ses grandes lignes (critères de sélection, provenance, caractéristiques générales). Pour affiner les constats initiaux, la focale sur le public sera ensuite réduite et nous observerons de beaucoup plus près les deux points suivants :

- Quelles sont les difficultés qu'il témoigne à exprimer ses souffrances et ses envies ;
- Ce que signifie et comment s'exprime son manque d'autonomie ;

En effet, une meilleure connaissance de ces deux éléments est fondamentale pour tenter d'analyser le fonctionnement du groupe, hypothèse centrale du *pari pédagogique* et le rapport à l'autonomie, objet central de la recherche. Certaines réflexions de Monique Schneider, psychanalyste, exprimées lors d'une conférence¹³ fourniront un éclairages théoriques en ce qui concerne la souffrance psychique.

Je parlerai aussi de mon implication personnelle, point de départ qui me permettra d'arriver à la proposition que le GEM prétend offrir aux personnes en souffrance psychique : les aider à accroître leur autonomie par le groupe !

Ensuite chacune des trois premières hypothèses (groupe, production et cadre) sera validée ou invalidée. J'utiliserai comme outils de validation l'observation directe, la typologie et le questionnaire.

Pour le groupe je m'appuierai principalement sur la théorie des groupes restreints développée par D. Anzieu, psychologue et J.-Y. Martin, neuropsychiatre. Pour les activités, la production et la reconnaissance, il sera fait référence à la théorie de la reconnaissance sociale de Mead, sociologue, développée par Axel Honneth, lui aussi sociologue. Et pour le cadre j'utiliserai certains des travaux de J. Oury, médecin psychiatre, directeur de clinique, sur la désaliénation en hôpital psychiatrique.

La quatrième hypothèse, concernant la dialectique « groupe/rencontres extérieures/autonomie », sera exclusivement travaillée

¹³ SCHNEIDER (Monique) – Conférence de l'Université de tous les savoirs – 15 novembre 2001 – http://www.lemonde.fr/savoirs-et-connaissances/article/2001/11/10/monique-schneider-la-souffrance-psychique_243553_3328.html

sous son angle pratique et du point de vue des résultats obtenus, car elle fait partie du volet le plus « expérimental » du dispositif et, même si elle a très certainement été expérimentée ailleurs, je n'ai pas connaissance d'écrits ou de conclusions la concernant.

Concernant l'hypothèse relative à l'attitude et à la posture des animateurs, des références y seront faites tout au long du document, s'appuyant sur certains fondements théoriques développés par Jean Claude Gillet, chercheur et docteur en science de l'animation, dans son livre « Animation et animateurs »¹⁴ et mettant en avant des réussites, des échecs et des interrogations non résolues.

Enfin une synthèse débouchant sur de nouveaux axes de réflexion sera donnée en guise de conclusion.

¹⁴ GILLET J.C. : Animation et animateurs – le sens de l'action. L'Harmattan. 1995.

2 PREMIERE PARTIE : LE GEM, SON PUBLIC, SON PROJET

2.1 LA STRUCTURE

2.1.1 Un dispositif national : le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM)

2.1.1.1 A l'origine : la loi du 11 février 2005

Le GEM est défini par une circulaire ministérielle (DGAS/3B no 2005-418 du 29 août 2005 relative aux modalités de conventionnement et de financement des groupes d'entraide mutuelle pour personnes souffrant de troubles psychiques) qui s'inscrit dans le cadre de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Cette loi est si importante, par les avancées qu'elle a permis qu'il nous semble important, à titre indicatif, de rappeler comment elle définit le handicap :

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »¹⁵

Soulignons deux points importants :

1. Les troubles psychiques sont inclus dans la définition du handicap. A partir de cette loi, les personnes qui en sont victimes ont une place dans la société et peuvent donc mieux être pris en compte, ce qui n'était pas le cas avant.
2. La loi handicap met en œuvre le principe du droit à la compensation du handicap, nouveauté dont les conséquences concrètes sont importantes (la création des GEM en est un exemple qui nous concerne particulièrement...).

¹⁵ Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ; Journal officiel du 12/02/2005 ; Art. L. 114.

2.1.1.2 Le cadre et les objectifs

Le dispositif a été conçu comme moyen de prévention et comme élément de compensation des conséquences du handicap résultant de troubles psychique.

Il s'adresse plus précisément aux personnes que des troubles psychiques mettent en situation de fragilité ou qui souhaitent rompre leur isolement et participer aux activités du groupe.

Il se caractérise par un lieu convivial où les personnes auront plaisir à se retrouver, pourront développer l'entraide mutuelle, organiser ensemble des activités, et établir des liens avec la communauté environnante.

Les principaux objectifs¹⁶ sont (sans ordre d'importance):

- Rompre l'isolement ;
- Maintenir ou restaurer le lien social ;
- Permettre l'écoute et l'échange ;
- Permettre le choix et l'organisation d'activités culturelles et de loisir ;
- Permettre l'information et l'aide mutuelle ;
- Prévenir l'exclusion sociale ;
- Favoriser l'insertion dans la cité ;
- Favoriser l'autonomie des usagers.

Il est fondamental que la fréquentation du GEM soit d'ordre volontaire : il n'y a pas de prise en charge et les usagers, après une période de libre accès, devront devenir membres et payer une cotisation. Leur participation à la vie associative, qui doit être considérée comme un objectif central du dispositif, sera favorisée pour qu'ils puissent être représentés au Conseil d'Administration (CA) de l'association gestionnaire du GEM.

Le GEM n'est pas une structure médicalisée : il pourra jouer un rôle d'écoute, de conseil et d'orientation vers les structures de soins les plus adaptées aux personnes en nécessité, mais ne prendra jamais aucun soin en charge : « [...] ces structures ne dispensent pas de prises en charge et ne sont pas soumises

¹⁶ Exprimés dans la circulaire DGAS/3B no 2005-418 du 29 août 2005 relative aux modalités de conventionnement et de financement des groupes d'entraide mutuelle pour personnes souffrant de troubles psychiques.

aux différentes dispositions réglementaires visant les établissements et services sociaux et médico-sociaux [...] »¹⁷

Le dispositif est financé par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) qui a délégué les crédits nécessaires aux préfets (DDASS¹⁸).

Il est mis en œuvre par des associations loi 1901. Chacune d'elle doit être « parrainée » par une association ou un organisme reconnu, qui l'épaulera en particulier dans le domaine de la gestion. Ce parrainage doit obligatoirement être formalisé par une convention.

Il existe un comité de suivi national qui regroupe :

- Des services du ministère (DGAS¹⁹, DGS²⁰ et DHOS²¹) ;
- Des représentants des trois réseaux spécialisés dans la maladie mentale (UNAFAM²², FNAPsy²³ et Fédération d'aide à la santé mentale – Croix marine) ;
- Des représentants de la psychiatrie publique ;
- Des représentants des DDASS²⁴ et des DRASS²⁵ ;
- La CNSA²⁶.

2.1.2 Le GEM de Belfort

2.1.2.1 Le montage institutionnel

Dans le Territoire de Belfort, l'association qui gère le GEM s'appelle *Territoire Espoir 90*. « *L'association a pour but de mettre en œuvre sur le Territoire de Belfort un "groupe d'entraide mutuelle" tel que prévu par la loi du 11 février 2005 et par la circulaire d'application du 29 août 2005. Celui ci se définit comme un espace convivial accessible où des personnes (bénévoles, salariés,*

¹⁷ Circulaire DGAS/3B no 2005-418 du 29 août 2005 relative aux modalités de conventionnement et de financement des groupes d'entraide mutuelle pour personnes souffrant de troubles psychiques.

¹⁸ Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales

¹⁹ Direction Générale de l'Action Sociale

²⁰ Direction Générale de la Santé

²¹ Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins

²² Union Nationale des Amis et Familles de Malades psychiques

²³ Fédération Nationale des Patients en Psychiatrie

²⁴ Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales

²⁵ Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales

²⁶ Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

usagers, ou professionnels) peuvent se retrouver pour mettre en œuvre un même projet de solidarité et d'entraide mutuelle. Celui-ci vise à lutter contre l'isolement et la difficulté d'insertion sociale qui en découle pour les personnes victimes de troubles psychique. L'objectif est donc bien le développement personnel des personnes accueillies et la création de liens conviviaux entre elles et la communauté environnante, étant entendu que ces personnes ont vocation à devenir, momentanément ou durablement, associées ou plus précisément "adhérentes" de l'association dans les conditions prévues par la réglementation et les présents statuts.

L'association restant un recours pour les personnes en causes, son accès n'est pas limité à celles qui ont été reconnues officiellement comme personnes handicapées.

La promotion de l'autonomie des personnes, y compris à des postes de responsabilité au sein de l'association implique que la liberté des personnes soit la règle mais aussi que les difficultés liées au troubles psychiques soient pris en compte. Dans ce cadres et en attendant que les adhérents puissent assumer progressivement des responsabilités importantes il est convenu que l'activité de l'association se limite à la gestion des activités culturelles, de loisirs ou sportives offertes aux adhérents, sous la responsabilité du Conseil d'Administration provisoire, composé de représentants de l'UNAFAM 90 et de l'APAJH 90²⁷ tel que décrits à l'article 10 des présents statuts²⁸, dans les conditions fixées par la convention²⁹ qui lie l'association à son « parrain » qui est l'APAJH 90. »³⁰.

Les liens privilégiés qui lient « Territoire Espoir 90 » aux deux dernières associations référées peuvent s'exprimer de la manière suivante :

- L'APAJH (parrain) apporte son soutien en termes de gestion ;

²⁷ APAJH 90 est la section Belfortaine de la structure nationale « Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés » qui est une fédération (site Internet : <http://www.apajh.org/>).

²⁸ Cet article est disponible en annexe 3.

²⁹ La convention est disponible en annexe 4.

³⁰ Article 3 des statuts de l'association « Territoire Espoir 90 », enregistrée en Préfecture de Belfort sous le numéro 0901005466 et parue au Journal Officiel du 8 juillet 2006.

- L'UNAFAM apporte son soutien en termes fonctionnels, plus particulièrement en mettant à disposition son expérience et sa connaissance du public.

2.1.2.2 *Ma fonction, mes missions*

L'association « Territoire Espoir 90 » est mon employeur et mes fonctions sont exprimées dans le document « annexe au contrat de travail » disponible en annexe 2. J'ai été embauché en mai 2007 alors que le GEM n'existait pas encore. Les éléments suivants ont été mis à disposition pour sa création :

- Un local adapté et en bon état, nécessitant quelques finitions, mais non équipé ;
- Deux conventions, déjà signées, entre « Territoire Espoir 90 » et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) pour la première et entre « Territoire Espoir 90 » et l'APAHJ 90 (parrain) pour la seconde ;
- Des conventions, rédigées mais non signées, entre « Territoire Espoir 90 » et, respectivement, l'UNAFAM, l'Association Hospitalière de Franche Comté³¹ (AHFC), la DDASS et le Centre Hospitalier Belfort - Montbéliard (CHBM) ;
- Le règlement interne du GEM, dans une version non définitive ;
- Les documents nécessaires à la compréhension de l'environnement ;
- De nombreux contacts professionnels ;
- Une assistance personnalisée efficace ;
- Des stages tenant lieu de formation initiale (hôpital psychiatrique, GEM de Montbéliard, etc.).

Mes principales missions :

- Créer un lieu d'accueil et d'écoute convivial et ouvert où les personnes en souffrance psychique auront plaisir à venir se retrouver ;
- Garantir le bon fonctionnement du groupe ;

³¹ Créée le 3 juin 1993, l'Association Hospitalière de Franche-Comté (association à but non lucratif régie par la Loi du 1er juillet 1901) gère depuis le 1er janvier 1995 dans le cadre d'un agrément de Participation à l'exécution du Service Public Hospitalier (décret n° 94-1092 du 16 décembre 1994) des établissements hauts-saônois et, en sociétés privées depuis le 1er janvier 2007, des établissements du Territoire de Belfort et du Doubs, gérés jusqu'alors par le Centre Hospitalier de Belfort-Montbéliard.

- Proposer des activités, individuelles ou de groupe, adaptées au public (les adhérents seront le plus possible impliqués dans le choix de ces activités) ;
- Mettre en place un accompagnement vers des actions collectives menées de manière de plus en plus autonomes (sorties, ateliers, etc.) ;
- Délimiter, sous ses aspects pratiques, les frontières d'interventions entre le travail d'animation réalisé au GEM et le travail des autres professionnels intervenant auprès du public (notamment les professionnels de la thérapie) ;
- Permettre aux adhérents de participer à la vie associative, l'objectif étant que les adhérents puissent désigner parmi eux des représentants capables de participer aux réunions du Conseil d'Administration de Territoire Espoir 90 ;
- Assurer les liens avec l'environnement social et culturel nécessaires à la bonne acceptation des publics (lutte contre les préjugés concernant les personnes souffrant de troubles psychiques).

Toutes ces actions ont du (et doivent encore) être développées en harmonies d'une part avec les objectifs du dispositif et d'autre part avec les orientations pédagogiques, philosophiques et éthiques retenues par les différents intervenants³² mais non spécifiées dans les textes.

Il faut encore préciser qu'il était prévu que le travail au sein du GEM ne concernerait qu'un groupe de petite taille d'une quinzaine de personnes, vingt au plus, et qu'une autre personne serait embauchée (horaire non complet, contrat aidé) pour me seconder dans cette mission.

Aujourd'hui le GEM a atteint son régime de croisière, avec une fréquentation conforme aux prévisions. Nous ne sommes pas trop de deux pour en assurer le fonctionnement et l'aide de nombreux bénévoles nous est précieuse.

³² Territoire Espoir 90 ; DDASS ; AHFC ; etc.

2.2 LE PUBLIC

2.2.1 De la souffrance psychique

Pour parler justement d'un public, quel qu'il soit et quelque soit la problématique abordée, il est inévitable de le définir sous un angle théorique. D'où ce chapitre dont les objectifs sont de mieux cerner la notion de souffrance psychique et de prendre conscience de la difficulté de poser une définition tout en clarifiant néanmoins certaines terminologies.

Une première approche considère la souffrance psychique sous un angle d'inclusion sociale : selon un rapport présenté en 2005 à l'assemblée générale de l'association 'Astrée'³³, « *la souffrance psychique représente une souffrance profonde (qui ne se retrouve pas uniquement chez les personnes en situation d'exclusion et de précarité) qui gêne les personnes atteintes dans leurs efforts de réinscription dans la société* »³⁴.

Jean Maisondieu, médecin psychiatre, cité dans un rapport du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, exprime ainsi ce rapport entre souffrance et société et nous dit pourquoi il faut faire face : « *Ces déclassés sociaux, mal dans leur peau mais non franchement malades, brisés par la vie, coincés dans leur famille ou rattrapés par la crise relancent l'éternel débat : est-ce l'exclusion qui malmène les esprits ou est-ce la souffrance psychique qui favorise l'exclusion ? Bien qu'indécidable en ces termes, cette alternative resurgit avec force parce que l'alibi de la maladie mentale ne fonctionne plus aussi bien et que l'hôpital renonçant à sa tradition séculaire d'hospitalité ne veut plus et ne peut plus servir d'asile aux victimes de la société...* »³⁵. Notons l'utilisation du terme de « maladie mentale ».

³³ Association qui a pour vocation de restaurer le lien social et/ou de contribuer à son maintien par un accompagnement individualisé spécifique ; <http://www.astree.asso.fr/>

³⁴ Rapport du professeur Parquet de septembre 2003, présenté à l'Assemblée Générale de l'association « Astrée » en 2005. Téléchargeable à l'adresse <http://www.astree.asso.fr/modules/kameleon/upload/la%20souffrance%20psychique.doc>

³⁵ Ministère de l'emploi et de la solidarité – Haut comité de la santé publique ; Rapport du groupe de travail sur « la souffrance psychique des adolescent et des jeunes adultes » ; Février 2000.

Marie Noëlle Besançon, psychiatre et fondatrice de l'association « Les invités au festin »³⁶, institution pouvant être considérée comme « l'ancêtre » des GEM, dit des personnes résidentes : « *tous ont une souffrance psychique, quelle qu'en soit la cause – maladie psychique, inadaptation sociale, handicap mental, séquelles de traumatisme crânien –, une souffrance à vivre qui les empêche de mener une existence satisfaisante avec un travail et un logement personnel et indépendant.* »³⁷. Sans sortir du rapport au social usité dans les deux citations précédentes, elle aborde un aspect plus médical en employant le terme de « maladie psychique » ! Existe-t-il une différence entre la maladie psychique et la maladie mentale ? Nous verrons plus loin que les termes de « troubles psychiques » et « handicap psychique » sont aussi utilisés. Sont-ils synonymes ?

Ces questions sémantiques peuvent paraître éloignées du sujet, mais elles sont particulièrement importantes dans le cadre de ce mémoire. En effet, toute confusion dans le vocabulaire utilisé pour caractériser le public du GEM doit être évitée, ne serait-ce que pour ne pas paraître ridicule dans les échanges des professionnels qui, eux, le connaissent bien !

Revenons aux définitions des mots employés :

MALADIE : altération dans la santé³⁸.

TROUBLE : Confusion, désordre / Agitation de l'âme, de l'esprit³⁹.

PSYCHIQUE : qui a rapport à l'âme, aux facultés intellectuelles et morales⁴⁰.

MENTALE : qui se fait dans l'esprit⁴¹.

Nous voyons qu'il existe une gradation : il est possible d'être victime de troubles psychiques sans qu'ils affectent la santé, c'est à dire sans être atteint de

³⁶ Créée bien avant les GEM, cette structure remplissait déjà les objectifs de missions des GEM en assurant, de plus, un hébergement. Elle existe encore aujourd'hui à Besançon : <http://www.lesinvitesaufestin.fr/>

³⁷ BESANÇON (Marie Noëlle) – On dit qu'ils sont fous et je vis avec eux – Les éditions de l'atelier/Les éditions ouvrières – Paris 2005 – p. 16.

³⁸ LITTRE (Paul-Emile) – Dictionnaire de la langue française – Editions du Cap, Monte Carlo – 1957 – Tome 3 – p. 3670.

³⁹ Ibid. – tome 4 – p. 6506.

⁴⁰ Ibid. – tome 3 – p. 5079.

⁴¹ Ibid. p. 3827.

maladie psychique proprement dite. Ces troubles peuvent aussi être à l'origine de souffrances psychique.

Quand au handicap, la notion utilisée actuellement, qui diffère sensiblement de celle qui faisait référence par le passé, met en relation déficiences et environnement social : « *Ainsi, le handicap n'est pas une maladie, ni un problème seulement individuel, mais une situation influencée par différents facteurs, notamment des facteurs corporels et des facteurs sociaux. Une même déficience, un même problème corporel sera vécu de manière très différente selon le regard que la société porte sur lui, selon la manière dont la société est organisée* »⁴².

Le Dr. Pascale Gilbert renforce encore cette idée de relativité en nous disant dans la revue 'Pluriels' : « *Il faut retenir en tout premier lieu que le handicap n'est pas une entité homogène. Ce n'est pas qu'une caractéristique de la personne*⁴³ et ce n'est pas une variable binaire : dire d'une personne qu'elle est handicapée n'est pas une donnée absolue mais relative »⁴⁴.

L'UNAFAM, dans une brochure éditée en février 2008 en collaboration avec d'autres acteurs institutionnels travaillant sur le handicap psychique⁴⁵ le différencie ainsi du handicap mental : « *Pendant longtemps les deux expressions ont eu le même sens. Par convention il n'en est plus de même actuellement. Désormais on associe plutôt le handicap mental à une déficience intellectuelle souvent détectée très tôt, tandis que le handicap psychique n'implique pas de déficit intellectuel majeur mais est associé, soit à des pathologies psychiatriques, soit à des accidents tel qu'un traumatisme crânien. On peut aider à distinguer les deux types de handicap en indiquant que : le handicap psychique n'affecte pas directement les capacités intellectuelles mais*

⁴² JAMOULLE (Marc) – Tentative de mise en forme de la CIF à des fins pédagogiques – Mai 2007 – <http://docpatient.net/cif/index.html>. (CIF=Classification Internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé).

⁴³ Souligné par moi.

⁴⁴ GILBERT (Pascale), Dr. – Pluriels, la lettre de la mission nationale d'appui en santé mentale – n°74, juin 2008.

⁴⁵ CNSA, UNCCAS et UNA (voir glossaire des abréviations en annexe).

plutôt leur mise en œuvre ; il est toujours associé à des soins ; ses manifestations sont essentiellement variables dans le temps. »⁴⁶.

Ce dernier point, concernant la variabilité dans le temps, est très important car il va avoir des répercussions conséquentes sur le travail effectué par les animateurs avec les personnes qui viennent au GEM et sur la façon d'en évaluer les résultats.

Par exemple nous refaisons souvent les mêmes activités, beaucoup plus souvent qu'avec un public classique, sans qu'aucune lassitude ne se manifeste, et nous devons répéter inlassablement les mêmes choses car sinon elles sont oubliées par certains, au sens propre du terme...

Le public du GEM n'est pas similaire à un public classique d'enfants, d'adolescents ou d'adultes qui s'autonomisent plus ou moins linéairement par rapport aux différents aspects de la vie : la maladie, qui va et qui vient, génère des avancées et des régressions sur lesquelles nous n'avons, en tant qu'animateurs, que très peu de prise – c'est le domaine des thérapeutes ! Nous devons nous contenter de « faire avec », ce qui est parfois lourd à assumer car il faut se débarrasser d'une tendance naturelle à la culpabilisation et surtout, quand une ou plusieurs personnes ou tout le groupe vont mal, ne jamais essayer de savoir ce que l'on a fait (ou pas fait) pour en arriver là ! Il faut attendre que ça passe... Et nous constatons que ça passe !!

Les gens qui viennent au GEM illustrent parfaitement une citation utilisée par J.C. Gillet à propos de la biologie moderne : « *Le vivant ne peut être seulement ordre, régularité, répétitions, 'cristal', ou seulement complexité, variation, diversité, 'fumée'. Il est 'entre le cristal et la fumée'.* »⁴⁷. Avec chez nous une tendance marquée pour le côté « fumée », à laquelle il n'est pas si aisé de s'habituer !

Il faudra tenir compte de l'amplitude particulière de ces phénomènes d'évolutions/régressions lorsqu'il s'agira de valider ou d'invalider les hypothèses.

⁴⁶ L'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique (Brochure) – UNAFAM, CNSA, UNCCAS et UNA – Février 2008 – p. 10

⁴⁷ GILLET J.C. ; Op. Cit. p. 57.

2.2.2 Autonomie et souffrance psychique

Comme toujours, tout commence avec un travail de définition. Commençons donc étymologiquement par ce que nous dit l'Encyclopédie philosophique universelle à propos de l'autonomie : « *En accord avec son étymologie grecque, le terme d'autonomie signifie la condition d'un individu ou d'un groupe susceptible de se déterminer par eux-mêmes, et possédant le droit de se régir de par leur propres loi.* »⁴⁸. Commençons par remarquer que cette définition différencie l'autonomie individuelle de l'autonomie de groupe, ce qui nous situe d'emblée au cœur de la problématique de ce travail qui traite des effets d'un groupe particulier – celui du GEM – sur l'autonomie de personnes particulières, victimes de souffrances psychiques. Nous avons donc affaire à deux types d'autonomie : celle du groupe d'une part, et celle, individuelle, de chacun de ses membres d'autre part. Il sera intéressant d'examiner plus attentivement les différences et les rapports qui existent entre les deux, et plus particulièrement l'influence de la première sur la seconde. Autrement dit, quel effet l'autonomie de groupe peut-elle avoir sur l'autonomie des individus qui composent le groupe ?

L'exemple de Claude qui, lors de la visite d'une exposition a trouvé les ressources pour demander ses coordonnées à un exposant dans le but de l'inviter *au GEM* en remerciement de l'excellent accueil qu'il avait réservé *au groupe du GEM*, appartient-il à l'autonomie de groupe ou à l'autonomie individuelle ? Et en quoi cette expérience a-t-elle pu contribuer à « faire changer quelque chose » chez Claude ? Mais revenons à la notion générale d'autonomie.

L'encyclopédie philosophique nous dit encore que « *l'autonomie biologique est la qualité d'un être capable de mener une existence propre.* »⁴⁹. Et précise qu'il ne faut pas entendre l'existence propre comme la négation de l'environnement social ni comme une indépendance totale par rapport aux moyens de subsistances mais comme un certain degré de développement physique qui

⁴⁸ Encyclopédie philosophique universelle – II Les notions philosophiques – Dictionnaire Tome 1 ; Volume dirigé par Sylvain AUROUX ; Presses universitaires de France ; 1990 ; p. 199.

⁴⁹ Ibid.

permet de s'arracher « à tout parasitisme animal »⁵⁰. Bien sûr les personnes qui fréquentent le GEM ne sont pas en carence d'autonomie biologique, au sens de cette définition, puisqu'elles sont en capacité de venir au GEM par leurs propres moyens. Mais n'oublions pas que la maladie psychique peut être telle que certains se laissent mourir au fond de leur lit si rien n'est fait. Dans ce cas nous avons à faire à une perte d'autonomie biologique, dont la prise en charge ne concerne plus directement le GEM certes, mais dont il n'est pas totalement exclus que certains de ses adhérents puissent être un jour victime... C'est une raison suffisante pour ne pas passer l'autonomie biologique sous silence dans ce travail.

Plus directement liée au public qui vient au GEM intervient la notion d'autonomie psychologique : « *L'autonomie psychologique [...] définit la capacité d'un individu à gérer par lui-même ses propres ressources mentales, intellectuelles et affectives.* »⁵¹. Là encore il ne faut pas nier la relation fondamentale qui relie l'Homme à ses semblables, mais prendre garde qu'elle soit « *sans dépendance infantile ou malade à leur égard.* »⁵².

Sous cet angle, il est très facile de donner de nombreux exemples d'adhérents qui témoignent d'un manque plus ou moins prononcé, mais aussi plus ou moins permanent, d'autonomie psychologique. Je n'en citerai que quelques uns :

Mauvaise gestion de ressources mentales pour Pierre qui peut rester des après-midi entières la tête entre les mains sans rien dire, mais qui se lève rayonnant dès qu'il se voit proposé de partir en promenade, ou qui gratifie l'assemblée d'un magnifique sourire s'il peut participer à un jeux de tarot ou de Uno. Parfois il exprime une envie de jouer par une demande, mais très rarement. Sa femme nous a avoué qu'à la maison il ne faisait absolument rien sinon aller promener le chien...

Mauvaise gestion de ressources affectives pour Paul, qui attend tous les jours sa femme imaginaire et qui souffre parce qu'elle ne vient pas à l'heure prévue. Quand la souffrance devient intolérable, il est capable du pire et l'a montré en

⁵⁰ Ibid.

⁵¹ Ibid.

⁵² Ibid.

essayant de s'ouvrir les veines avec un couteau au milieu du groupe (heureusement que nous avons pu l'en empêcher !).

Dépendance infantile pour Auguste qui après une tentative d'agression physique sur un autre adhérent – évitée d'un iota un dimanche matin – se met presque à pleurer, ne quitte plus l'animateur d'un millimètre et n'accepte de déjeuner avec le groupe qu'à condition qu'il puisse s'asseoir à côté de lui, comme un enfant de trois ans apeuré.

Manque d'autonomie psychologique aussi pour cette dame, dont j'ai oublié le nom parce qu'elle n'est venue qu'une fois, qui ne pouvait pas rester dans la salle en présence des autres plus d'un quart d'heure. Après ce laps de temps, elle se sentait mal et me demandait d'aller dans le bureau pour me raconter tout le mal que lui a fait le viol dont elle a été victime. Une fois son sac vidé elle manifestait le désir de retourner vers les autres. Cette séquence c'est reproduite trois fois dans le seul après-midi où elle est venue ! Voilà un exemple qui montre le cas d'une personne à qui le GEM ne peut rien apporter puisqu'elle n'est pas suffisamment autonome pour s'y sentir bien et intégrer le groupe.

Il serait possible de multiplier ces exemples et d'en décliner d'autres par rapport à des situations ponctuelles, comme les effets de la simple évocation de la violence sur des personnes qui en ont profondément souffert : Vanessa a fondu en larme et Christine a simultanément fait une crise d'épilepsie lors d'une réunion où il était débattu de l'attitude à adopter face aux comportements agressifs de certains dans le groupe ! Crise de larme chez l'une et crise d'épilepsie chez l'autre se sont répétées à plusieurs reprises, et peuvent encore se répéter, quand un thème touchant à la violence est abordé dans la conversation. Est-il possible d'agir pour qu'elles puissent mobiliser les ressources qui leur permettraient d'affronter ce sujet ? Comment ?

J'en terminerai avec l'exemple de Didier à qui je fais remarquer, en déployant beaucoup de diplomatie pour ne pas le froisser, qu'il « ne sent pas très bon », que ça incommoder les autres – et moi aussi – et que l'on peut l'aider à assurer son hygiène corporelle s'il rencontre des difficultés. Il me répond avec un naturel confondant, et pas fâché du tout, qu'il n'y a aucun problème, qu'il va prendre une douche ce soir et que demain il sera « super clean ». Il revient le

lendemain douché (en tout cas il nous l'assure et nous le croyons) mais avec les mêmes habits... et la même odeur ! Il nous avoue qu'il a bien des habits de rechange propres mais qu'il a oublié de les mettre...

La deuxième partie de la définition étymologique parle de l'auto-détermination et du droit de se régir par ses propres lois, pour un individu et/ou pour un groupe. Elle est bien liée, elle aussi, à la problématique car elle touche aux interactions, non plus entre l'intérieur et l'extérieur du groupe, mais entre l'intérieur et l'extérieur du GEM. En effet les règles de vie du GEM, propres au GEM, sont bien particulières et diffèrent sensiblement de celles qui sont en vigueur à l'extérieur puisque pensées par et pour le groupe. Il s'agit donc d'un lieu spécial, protégé, adapté, personnalisé, qui peut être considéré par certains comme situé « en dehors de la vraie vie⁵³ ». Comment les adhérents, que l'on peut considérer, au sens de cette définition, comme autonomes à l'intérieur, le sont-ils à l'extérieur ? Comment investissent-ils leurs droits dans la vraie vie ? Quelle est leur autonomie face aux règles de gestion de l'argent par exemple ? ou face à la manière de se comporter avec leurs voisins ? Quelles évolutions est-il possible mettre en évidence chez eux ?

Guillaume est sous tutelle, comme beaucoup d'autres. Il n'est pas pauvre car il a la chance de travailler en ESAT⁵⁴, mais il a du mal à gérer son argent : au début il lui est arrivé plusieurs fois de nous montrer les CD's qu'il avait acheté avec l'argent destiné aux courses... et il revenait deux jours après demander un « dépannage » de quelques euros pour acheter des pâtes ! Il ne le fait plus aujourd'hui et il est légitime de se demander à quoi est due cette évolution.

Jean Charles, qui a parfois des difficultés à sortir de chez lui car il a peur d'agresser la première personne qui le regarde de travers (il ne vient alors même plus au GEM), fournit un bon exemple d'autonomie par rapport au droit de chacun à n'être pas agressé puisqu'il réussit à gérer la situation. Remarquons au passage qu'il existe toujours deux façons d'interpréter un fait : celui-ci pourrait être vu comme un manque d'autonomie puisque Jean Charles ne se sent pas apte à gérer ses ressources affectives...

⁵³ Cette expression a été utilisée la première fois par un adhérent.

⁵⁴ Voir glossaire des abréviations en annexe.

D'un point de vue plus psychologique, la définition suivante est intéressante : « *La capacité d'autonomie résulte de l'intériorisation de règles et de valeurs, consécutives à un processus de négociation personnelle avec les divers systèmes normatifs d'interdépendance et de contraintes sociales.* »⁵⁵. Elle complète la précédente en apportant un élément relatif au rapport individuel à la règle. Elle questionne la faculté du groupe GEM à aider ses membres à accroître leur autonomie par une meilleure intégration des règles sociales en vigueur en dehors du GEM. En ce sens elle se place dans la perspective de la question centrale.

Par exemple Paul, qui a la mauvaise habitude de prendre la parole à tort et à travers sans qu'on la lui donne. Il l'a montré pour la première fois dans un centre culturel, lors d'une réunion débat sur le thème de la vaccination animée par un médecin. Il lui a sans cesse coupé la parole jusqu'à ce que ce dernier le menace d'exclusion, après l'avoir gentiment prié de se taire à plusieurs reprises. L'animateur a dû intervenir et accompagner Paul vers la sortie avant de se rendre compte, en parlant avec lui, qu'il n'avait absolument pas conscience de son impolitesse. Paul va-t-il, à force de participer au GEM à des groupes de paroles et à des réunions où il se fait fréquemment signifier qu'il doit attendre son tour, améliorer son autonomie par rapport aux normes qui régissent les modes de prise de parole ?

Enfin je souhaiterais finir par un point concernant un aspect plus « médical » de l'autonomie : « *Le terme autonomie a la même signification que l'on parle d'une personne valide où d'une personne ayant un handicap ou une déficience.* »⁵⁶. Ce dernier concept a le mérite de nous rappeler que l'autonomie se veut absolue et qu'il ne peut donc pas être question d'attribuer à certaines personnes (ou catégorie de personnes) une autonomie qui leur serait propre et différente de celle des autres.

La maman d'un enfant trisomique le qualifie par exemple d'autonome car il est capable d'aller et venir tout seul dans la maison. En ce qui concerne les déplacements à l'intérieur de la maison, il manifeste bien sûr *autant*

⁵⁵ Dictionnaire de psychologie ; Publié sous la direction de Roland DORON et Françoise PAROT ; Presses universitaires de France ; 1998 ; p. 75.

⁵⁶ Wikipédia, l'encyclopédie libre ; <http://fr.wikipedia.org/wiki/Autonomie>

d'autonomie que n'importe qui d'autre, mais en dehors, comme il ne sait plus se repérer, il n'est plus autonome ! L'autonomie que lui attribue sa maman est donc relative à sa déficience. Elle est donc erronée suivant le concept énoncé ci-dessus. L'autonomie doit en effet être vue par rapport à un cadre précis incluant tous les individus et non par rapport à un individu particulier dans son cadre de vie particulier !

C'est une confusion que j'ai observé il est vrai le plus souvent chez des proches de personnes souffrant de manque d'autonomie, mais dont il faut précautionneusement se garder en tant que professionnel : il ne faudrait pas considérer Guillaume comme autonome parce qu'il est capable de faire ses courses tout seul alors que Pierre ne l'est pas ! Ils sont tout simplement situés à des degrés différents sur l'échelle générale d'autonomie alimentaire que chacun de nous établit intuitivement. Pour prétendre à un minimum d'objectivité, il faudrait utiliser une échelle de référence qui permettrait de comparer *tous* les individus, si tant est qu'elle existe, et de qualifier leur autonomie pour telle ou telle tâche précise !

Attention donc, dans le cadre de cette recherche concernant l'autonomie d'un public particulier constitué de personnes en souffrance psychique, de ne pas rapporter cette notion au cadre de vie qui est le sien, de garder les yeux ouverts sur le reste de la société et de toujours s'y replacer !

Ma propre vision de l'autonomie

Il s'agit ici de quitter un temps les « grands chemins » de l'objectivité pour emprunter les sentiers plus petits et plus tortueux de l'approche personnelle. Le rapport à l'objet de recherche sera bien sûr moins direct mais l'intérêt réside dans le fait que cette réalité influence forcément, consciemment ou inconsciemment, toutes les actions menées dans le cadre du projet, ce qui justifie qu'elle ne soit pas passée sous silence. L'objectif de ce paragraphe n'est pas de l'ordre de la mesure, de l'évaluation ou du jugement de valeur : il prétend juste fournir quelques éléments supplémentaires touchant à mes convictions, voire même à mes croyances, dans le but de mieux comprendre le sens de mon action et d'appréhender les fondations les plus profondes qui la soutienne.

A mon sens la notion d'autonomie ne peut pas être dissociée de la notion de liberté, voire de libération, dans son acception d'affranchissement de toute aliénation. C'est un garde-fou contre la tendance de tout être humain au panurgisme, à la paresse intellectuelle et à l'accommodement au conditionnement social que toute société met souvent insidieusement en place. Elle permet aussi, d'une manière plus introspective, d'avancer un peu sur le chemin de la connaissance de soi et autorise ainsi une capacité de décalage, décalage qui atténue l'auto centrisme et offre la possibilité de se mettre parfois dans la « peau des autres »⁵⁷ afin de mieux comprendre certaines situations. L'autonomie n'est pas innée et s'acquiert par l'éducation.

Les propos suivants, trouvés dans Wikipédia, expriment en d'autres termes une vision de l'autonomie à laquelle j'adhère : c'est « [...] *la faculté d'agir par soi-même en se donnant sa propre loi ; l'autonomie est une liberté intérieure, une capacité à choisir de son propre chef, sans se laisser dominer par ses tendances, ni se laisser dominer de façon servile par une autorité extérieure. Cependant, l'autonomie est à construire dans l'éducation : aucun humain ne saurait être autonome "naturellement". La première forme d'autonomie consiste, pour un enfant, à devenir capable de se conduire en tenant compte des règles fixées par l'environnement social.* »⁵⁸.

Sans autonomie il n'est pas possible de se positionner par rapport aux événements surmédiatisés du monde moderne et par rapport aux pouvoirs en place. Et ce positionnement est important car il me permet de mener une action professionnelle qui respecte le précepte, auquel je crois, que travailler *pour* les autres *sans* les autres, c'est travailler *contre* les autres !

C'est donc bien l'autonomie qui donnera un sens *politique* à l'actions : adhésion ou contestation, il est nécessaire d'être conscient du « pourquoi » de nos engagements !

Confondre autonomie et faculté d'adaptation peut se révéler dangereux (ne pourrait-on pas voir là une origine à l'individualisme forcené qui montre parfois le bout de son nez ?) ou contre productif (illusion de croire qu'il est possible de

⁵⁷ Les jeux de rôle auxquels j'ai souvent participé m'ont à ce propos beaucoup aidé dans ma carrière professionnelle !

⁵⁸ Wikipédia, l'encyclopédie libre ; <http://fr.wikipedia.org/wiki/Autonomie>

s'en « sortir tout seul »). L'autonomie implique une prise de conscience : « *Si l'on emprunte à Castoriadis, une définition dont l'exigence radicale transparaît fortement derrière son apparente simplicité, l'autonomie peut être considérée comme le fait de "se donner soi-même ses lois, [...] sachant qu'on le fait"⁵⁹, on s'éloigne fortement des représentations [...] qui donnent à l'autonomie le sens de ce qu'on accomplit en se débrouillant seul, en agissant librement, en découvrant par soi-même ou encore en faisant à sa propre manière.* »⁶⁰.

Je terminerai en avançant l'idée que nos relations sociales sont articulées autour d'un socle de références et de valeurs, propre à chacun de nous et qui nous permet de ne pas sombrer dans l'errance, mais qui est constitué d'un *magma* intérieur en perpétuel mouvement ; c'est lui qui permet aux individus d'évoluer et de ne pas se figer dans les certitudes et les préjugés, mais seule l'autonomie peut lui donner vie ; sans elle le mouvement se grippe ! La citation suivante illustre ce propos : « *Une personne autonome est capable d'agir par elle-même pour répondre à ses besoins. Cela suppose deux éléments: elle reconnaît son expérience intérieure et elle en tient compte dans ses actions. Au lieu de se laisser dicter ses besoins et son comportement par l'extérieur, cette personne est "déterminée de l'intérieur" [...].* ».⁶¹

2.2.3 Expression des souffrances et des besoins

Nous avons vu, et de nombreux exemples l'ont illustré, qu'une fraction des personnes qui venaient au GEM avaient beaucoup de mal à exprimer leur(s) souffrance(s) et leurs envies.

Partant du principe que l'envie résulte d'une combinaison entre le désir et le besoin, et sachant que certains médicaments annihilent le désir, il faut parfois avoir recours au besoin si l'on souhaite déclencher des envies... D'où l'intérêt de les déceler chez les personnes qui ne sont pas en capacité de les exprimer.

⁵⁹ In Les carrefours du Labyrinthe III, Paris, Le seuil, 1990 ; cité par G. David, in Cornélius Castoriadis, Le Projet d'autonomie, Paris éd. Michalon, 2000, p. 13

⁶⁰ Jean-Pierre Bourreau et Michèle Sanchez, Responsables de formation continue 2nd degré - IUFM d'ALSACE. Les cahiers pédagogiques ; http://www.cahiers-pedagogiques.com/article.php3?id_article=2785#nb3

⁶¹ Michelle Larivey, psychologue ; Février 2001 ; Infopsy, Ressources en développement ; <http://www.redpsy.com/infopsy/autonomie.html>

Un exemple pour illustrer ce propos : Fernande, bénévole qui anime tous les mardis un atelier de travaux graphiques n'avait ce jour-là que des garçons qui ne voulaient pas y participer. Motif du refus : pas envie, bien sûr ! Elle a alors demandé si personne n'aurait, par hasard, *besoin* d'écrire à quelqu'un. Qui à sa mère, qui à sa sœur, qui à son amie... Didier, en général très récalcitrant à toute activité, s'est affectivement rappelé que ce serait bien d'écrire à une de ses copines... et il a finalement passé l'après-midi à élaborer et rédiger une très jolie carte, qu'il est venu me montrer, tout fier, avant de l'envoyer !

Quand aux souffrances, il est tout aussi important d'être en capacité d'en avoir une visibilité car elles affectent souvent profondément les comportements de ceux qui en sont l'objet. Ainsi Paul qui souffre toujours beaucoup quand il pense trop à sa femme imaginaire : c'est le cas quand il porte son nom à côté du sien sur les feuilles d'inscription aux activités, et alors il faut se méfier, car il nous a montré que quand sa souffrance devenait trop insupportable il pouvait devenir agressif et dangereux pour lui-même et pour les autres ! Cet exemple montre une incidence de la souffrance sur la sécurité. Heureusement tous les cas ne sont pas aussi dramatiques : parfois la reconnaissance de la souffrance momentanée d'untel ou d'une telle permet tout simplement de lui apporter un peu de réconfort ou de lui proposer une activité apaisante...

Monique Schneider, psychanalyste, et spécialiste de la souffrance psychique, a donné en 2001 une conférence⁶² traitant de ce sujet, dont je reprend certains propos.

Selon elle, le propre de la souffrance psychique est de provoquer l'équivalent d'un phénomène d'anesthésie. Un de ses symptômes fondamental résulte de l'impossibilité à éprouver soi-même ce qui fait mal. La personne en souffrance psychique a donc du mal à savoir clairement de quoi elle souffre.

Les difficultés à exprimer la souffrance sont dues au fait qu'elle ne survient pas au niveau du ressenti de l'événement mais de l'interprétation que l'on en fait, de la manière que l'on a de le décoder. Parfois c'est comme s'il y avait une sorte de mise en congé du psychisme et le problème est alors de savoir comment garder le psychisme vivant quand il y a souffrance.

⁶² SCHNEIDER Monique ; conférence ; Op. Cit.

Les personnes que l'on suppose le plus atteintes n'expriment parfois que des banalités dans leur récit de vie, particulièrement en ce qui concerne leur enfance. C'est ce qu'elles ont éprouvé ! Ce sont souvent leurs interlocuteurs qui ressentent le plus d'émotions, alors qu'elles-mêmes s'efforcent de faire comme si tout était normal, banal. « [...] *d'une certaine manière on peut penser que pouvoir mettre en avant sa souffrance, surtout psychique, dans certains cas paraît presque un luxe car il faut avoir pu enregistrer cette souffrance, il faut avoir pu l'accepter, l'élaborer, se l'avouer à soi-même, disons, la porter !* »⁶³.

En d'autres termes, cela signifie que certaines personnes ne peuvent pas mettre de mots sur leur histoire bien qu'elles en souffrent. C'est pourquoi il est important en tant qu'animateur, d'être en relation avec leur entourage. L'isolement fait que cet entourage est malheureusement souvent limité à d'autres professionnels, qui sont les seules personnes avec qui elles ont encore des contacts. C'est pourtant, en l'absence de familles et/ou d'amis, la seule façon de se faire une idée de leur histoire, de mieux les connaître, de mieux appréhender leurs souffrance. Par exemple si nous n'avions pas su, par l'assistante sociale qui s'occupe d'elle, que la maladie de Jeanine s'était déclenchée lors d'une représentation théâtrale, nous lui aurions certainement proposé de participer à l'atelier théâtre que nous organisons une fois par an...

Toujours selon Monique Schneider, la souffrance psychique ne pourrait se vivre qu'en s'élaborant comme plainte adressée à un destinataire ; le phénomène de la souffrance psychique « *ne pourra apparaître et s'éprouver que s'il s'éprouve au niveau de la jonction entre le sujet et le destinataire* »⁶⁴. Quand on a l'impression que le destinataire, que la personne qui est le témoin de notre vie n'est plus là, il s'instaure un « *phénomène plus grave que la souffrance psychique, un phénomène de sidération, comme si on vivait exilé de soi-même* »⁶⁵ : des personnes qui ont traversé des situation impossibles peuvent perdre la possibilité de souffrir car « *souffrir c'est non seulement avoir mal, mais c'est postuler une écoute* »⁶⁶ !

⁶³ Ibid.

⁶⁴ Ibid.

⁶⁵ Ibid.

⁶⁶ Ibid.

Je retiens de ce qui précède la nécessité de la présence d'une personne à l'écoute pour que la souffrance puisse s'exprimer, sortir, pour que l'être qui a passé des moments difficile puisse la communiquer à autrui. Le simple fait d'endosser le rôle de l'écouter peut alors être vu comme une stratégie pour faciliter l'expression de la souffrance, et cela renforce l'intérêt de promouvoir des habitudes d'écoute mutuelle dans le groupe. J'ai pu constater que cela ne marchait évidemment pas à tous les coups, mais que si l'on n'était pas dans ce rôle il était très facile de passer à côté : par exemple Vanessa qui nous a avoué des problèmes d'alcoolisme, dont nous étions à mille lieues de nous douter. Elle a accepté d'en parler suite à un événement tout à fait anodin (une plaisanterie sur les effets de « la bouteille ») auquel elle avait réagi par une crise de larmes, à laquelle il aurait été facile de ne pas donner d'importance particulière. Nous avons pu ensuite la convaincre de consulter une structure partenaire spécialisée avec laquelle nous collaborons et où elle est maintenant suivie.

Pour terminer, Monique Schneider nous dit encore que dans la douleur, le psychisme va « *se couper pour se réfugier dans une position visuelle, pour se représenter quelque chose* »⁶⁷. Un des refuges contre la douleur psychique est de mettre ce qui est intolérable dans un ailleurs (lecture, musique, autre personne, etc.) et d'élaborer un rapport de connaissance. Il s'agit d'« *intensifier le jeu psychique représentatif pour fuir le niveau de l'éprouvé* »⁶⁸. Cela éclaire et donne du sens à l'attitude de Paul lorsqu'il passe des après-midis entières à regarder le même film en boucle ou qu'il écoute la même chanson, à fond, trente fois de suite...

2.2.4 L'envie de « bien-être »

Il est difficile de faire l'économie d'une réflexion sur le bien-être car c'est une notion à laquelle se réfèrent quotidiennement les personnes en souffrance psychique, peut-être parce qu'il symbolise pour eux le contraire de la souffrance.

⁶⁷ Ibid.

⁶⁸ Ibid.

Le Comité de la santé mentale du Québec (CSMQ), dans sa proposition de définition de la santé mentale, parle du bien-être de la façon suivante : « *La santé mentale, définie brièvement comme l'état d'équilibre psychique d'une personne à un moment donné, s'apprécie, entre autres, à l'aide des éléments suivants: le niveau de bien-être subjectif, l'exercice des capacités mentales et les qualités des relations avec le milieu. [...]* »⁶⁹.

Une grande importance est ici donnée à ce *bien-être* qui se situe au même niveau que l'exercice des capacités mentales ! Il faut aussi relever sa subjectivité.

Le Littré en donne la définition suivante : « *Etat du corps ou de l'esprit dans lequel on sent qu'on est bien.* »⁷⁰

Il ne paraît alors pas raisonnable d'en envisager une approche absolue alors que le Littré réfère au verbe *se sentir*, propre à chaque individu, et donc relatif par excellence !

L'objectif étant plus de savoir de quoi l'on parle que de donner une définition précise du bien-être, la signification de ce dernier se limitera, dans ce document, à l'expression que donnent les personnes de « se sentir bien » : par exemple l'expression « se retrouver en pleine nature génère souvent du bien-être » devra être interprétée comme « les personnes qui se retrouvent en pleine nature expriment souvent qu'elles se sentent bien ».

2.2.5 *Le public visé*

L'analyse portera sur trois niveaux, qui fournissent les trois filtres successifs qui vont concrètement définir le public visé par notre GEM⁷¹ :

- Au niveau national il s'agit des directives de la circulaire du ministère qui définit ce que sont les Groupes d'Entraide Mutuelle et que tous doivent respecter.

⁶⁹ L'Association canadienne pour la santé mentale - Chaudière-Appalaches / <http://www.acsm-ca.qc.ca/definition-sm/>

⁷⁰ LITTRÉ (Paul-Emile) – Dictionnaire de la langue française – Editions du Cap, Monte Carlo – 1957 – Tome 1 – p. 514.

⁷¹ Notons qu'il existe des différences d'un GEM à l'autre mais qu'elles ne constituent pas l'objet de cette étude.

- Au niveau départemental il s'agit des directions et des recommandations que la Préfet exprime par l'intermédiaire de la Directions Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS), organismes financeurs.
- Au niveau local il s'agit de la manière dont « Territoire Espoir 90 », association gestionnaire du GEM de Belfort, interprète, intègre et applique ces instructions.

2.2.5.1 *Le public selon la circulaire ministérielle*

Les textes officiels définissant les missions du GEM pointent ainsi son public cible :

« Ce dispositif apparaît particulièrement adapté à la situation et aux besoins actuels des personnes handicapées psychiques, même si les articles 4 et 11 de la loi du 11 février 2005 ne le limitent pas à ce seul type de handicap »⁷².

« Les usagers concernés sont des personnes adultes que des troubles psychiques mettent en situation de fragilité »⁷³.

« Ils sont destinés à des personnes qu'une altération de santé met en difficulté d'insertion sociale, qu'elles se considèrent ou non comme étant handicapées, et qu'elles aient ou non choisi de faire reconnaître leur handicap »⁷⁴.

« Le dispositif mis en place doit être suffisamment souple pour s'adapter dans le temps et à chaque instant aux besoins des personnes handicapées psychiques dont les troubles se caractérisent par une grande variabilité. Par ailleurs, il doit être suffisamment ouvert pour permettre d'accueillir et de proposer un accompagnement à des personnes qui ne bénéficient pas nécessairement d'une reconnaissance de leur handicap »⁷⁵.

2.2.5.2 *Une recommandation structurante de la DDASS*

Lors d'une réunion préliminaire à l'ouverture au public, la DDASS, organisme financeur, par l'intermédiaire de ses deux conseillères en charge du dossier

⁷² Circulaire DGAS/3B ; Op. Cit.

⁷³ Ibid.

⁷⁴ Ibid.

⁷⁵ Ibid.

GEM, nous a fait savoir qu'elle souhaitait une attitude la moins intrusive possible lors des procédures d'accueil et d'admission, notamment en ce qui concerne le passé médical des personnes. Mais qu'il était tout de même souhaitable de consigner les informations qu'elles seraient éventuellement amenées à nous communiquer spontanément dans un dossier « confidentiel »...

Ce souhait et cette recommandation ont évidemment été suivies et elles ont eue un impact structurant sur la procédure d'admission dont les conséquences sur le public ont été fondamentales. Cette procédure d'admission et ses conséquences vont être maintenant détaillées.

2.2.5.3 Le public selon le GEM de Belfort

D'une part les deux dernières citations de la circulaires du chapitre 2.2.5.1 stipulent clairement que le public ne doit pas se restreindre aux personnes qui sont atteintes de troubles psychiques graves, facteurs de handicap, reconnues et/ou se reconnaissent comme telles. Une porte reste donc ouverte pour la souffrance psychique au sens le plus large. Il a été admis en réunion du Conseil d'Administration de l'association Territoire Espoir 90, que par exemple des personnes du troisième âge isolées et souffrant de solitude ou des jeunes adultes victimes de violences sociales en risque de marginalisation ou d'exclusion, faisaient partie du public que le GEM se devait d'accueillir.

D'autre part nous ne demandons jamais que le strict minimum aux personnes qui se présentent au GEM : à savoir leur prénom, et la manière dont elles ont eu connaissance de notre existence.

Ces deux considérations aboutissent au fait que le GEM est concrètement ouvert à tout le monde ! Chacun est libre, dans un premier temps, d'y venir, d'y revenir et d'essayer d'y trouver sa place ou de passer son chemin, de parler de son passé ou de le taire, de décliner son identité ou de rester anonyme !

La procédure d'admission formelle a en effet été ainsi définie⁷⁶ : toute personne qui se présente est accueillie et entre dans une période de découverte dont la

⁷⁶ Elle a été discutée avec les animateurs en réunion CA et entérinée par l'AG.

durée est déterminée par les animateurs. Ensuite elle devra adhérer et payer sa cotisation⁷⁷ pour pouvoir continuer à venir au GEM.

Par le fait la sélection se fait d'elle-même : ce sont les personnes elles-mêmes qui décident de leur propre présence !

J'en profite pour rendre compte de deux conséquences observées :

- Une diversité de public intéressante et constituant un facteur dynamisant ;
- Un travail « sans filet » pour les animateurs qui parfois ne savent vraiment pas à qui ils ont à faire...

2.2.6 Public et partenariat : l'appui sur des conventions

Territoire Espoir 90 a signé pour le GEM des conventions avec plusieurs des organismes avec lesquels nous collaborons. Je cite les plus intéressantes pour cette étude, c'est à dire, celles qui sont vraiment effectives et qui ont des répercussions dans le travail au quotidien :

- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS Belfort)
- Association Hospitalière de Franche Comté (AHFC)
- UNAFAM 90
- Maison Départementale Pour le Handicap (MDPH Belfort)

Elle ont toutes une teneur similaire : le GEM s'engage à accueillir de manière privilégiée les personnes dont ces partenaires pensent qu'elles peuvent y venir et en tirer bénéfice, et, en contrepartie, elles s'engagent à aider le GEM en mettant à sa disposition les compétences dont elles sont dépositaires et en lui prêtant assistance et conseil.

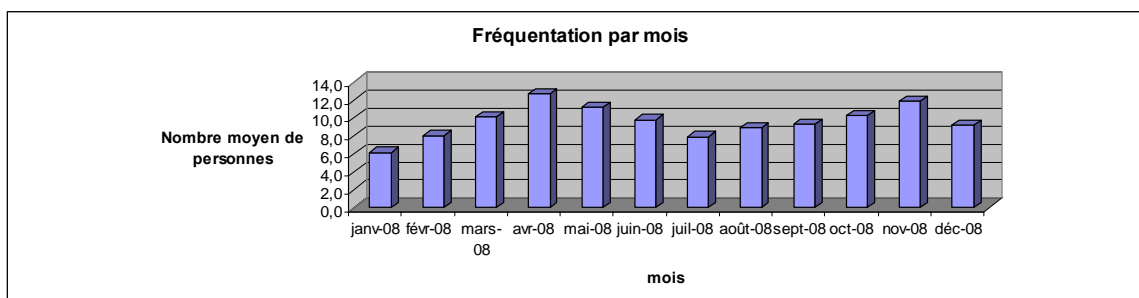
Cela se traduit effectivement par l'arrivée de nouvelles personnes, accompagnées ou non par des professionnels de ces structures, mais qui ont tous connu l'existence de GEM par leur biais. Des formations auxquelles les

⁷⁷ Adhésion à « Territoire Espoir 90 » ; cotisation de 3 € par mois à ce jour. Les conséquences de cette adhésion, notamment en termes de participation associative, seront développées plus loin dans cette étude.

animateurs peuvent participer (AHFC, UNAFAM) en sont aussi une conséquence, ainsi, et surtout, que de très nombreux échanges, formels ou informels, autour des cas particuliers des personnes qui viennent au GEM et qui sont connues par le partenaire. Ce dernier point est essentiel car il est d'une part sécurisant pour les animateurs et très utile en cas de difficulté (gestion de crise) et il permet d'autre part de mieux connaître et comprendre les personnes.

2.2.7 Le public du GEM de Belfort

Je donne ici quelques éléments quantitatifs sur le public du GEM de Belfort en 2008 :



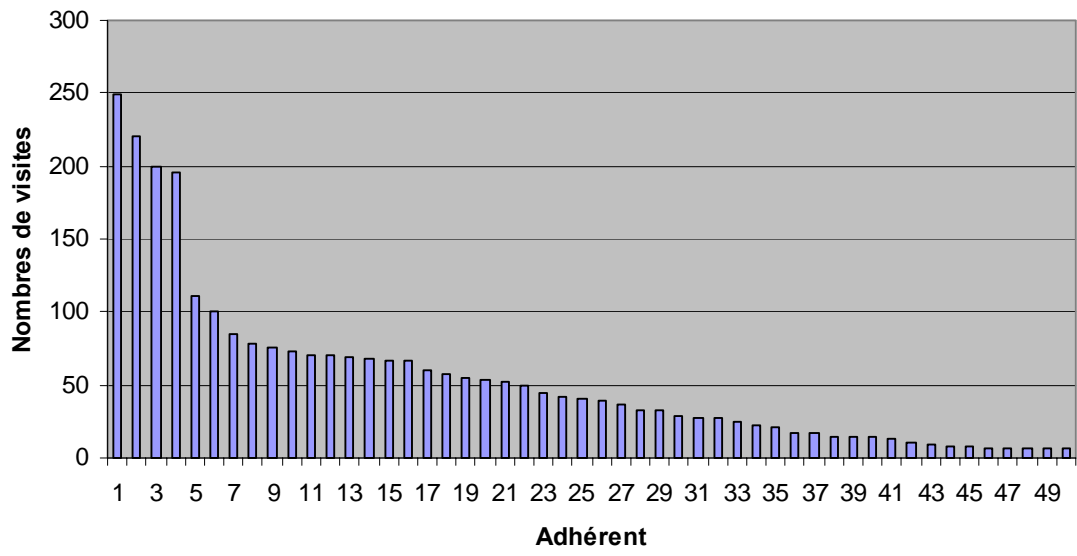
Le nombre moyen de visites par jour s'élève à 9.6 sur l'ensemble de l'année, avec un minimum de 2 personnes et un maximum de 22 personnes. La durée moyenne d'une visite est de 3h34.

Le graphique suivant représente le nombre de visites des 50 personnes les plus assidues, classé par ordre décroissant. La personne la plus assidue a effectué 249 visites sur 292 jours d'ouverture !

Le GEM a accueilli au total 100 personnes différentes au cours de l'année, dont 67 nouvelles.

17 personnes sont venues seulement 2 fois et 24 une seule fois (non représentées sur le graphique).

Assiduité des 50 personnes les plus assidues



2.3 LE PROJET : DE L'IMPLICATION A LA PROPOSITION

2.3.1 Jalonnement : deux exemples d'expériences vécues

Deux années, passées à enseigner dans un pays aussi génial que violent, la Colombie, furent d'une remarquable intensité et donnèrent lieu à un questionnement encore d'actualité aujourd'hui, et toujours sans réponse.

Il a été induit par une expérience plutôt négative qui m'a profondément marqué : avec quelques collègues nous avons effectué un travail social dans un quartier pauvre de la ville (5000 enfants, pas d'école). Nous y allions deux fois par semaine dessiner et jouer avec quelques-uns de ces enfants, dans une petite maison de quartier sans porte ni fenêtre et avec sol en terre battue. Au vu du succès de ce travail nous avons été, après quelques mois, contactés par les deux principaux partis politiques du pays pour travailler en leur nom. Suite à notre refus catégorique, notre travail est passé sous surveillance militaire : nous devions jouer avec les enfants, dans notre misérable maison, entourés d'une douzaine de soldats armés jusqu'aux dents qui nous observaient sans mot dire... Constatant que notre activité n'avait rien de politique, ils ont disparu de la même manière qu'ils étaient arrivés ! Et nous avons un jour retrouvé la maison avec des portes et des fenêtres, mais fermée à clé !!!! Cherchant à savoir qui avait bien pu faire cela, et pourquoi, nous avons été discrètement contactés par de très sympathiques colombiens qui nous ont expliqué que nous avions atteint les limites du travail social à visage découvert dans ce pays. Ils nous proposaient leur aide pour continuer de manière plus "souterraine". C'était évidemment des représentants de la guérilla... Aucun d'entre nous n'ayant eu envie de mettre sa vie en jeu pour activités subversives, l'expérience s'arrêta là. J'aurai l'occasion de constater par la suite que ce genre de situations est classique dans les pays en voie de développement, mais la première fois c'est dur, vraiment dur !

Le questionnement, plus général, porte sur l'autonomie des acteurs impliqués dans ce type d'actions, visant le développement social, mais qui sont combattues et bloquées par les autorités locales : Quelle autonomie pour les personnes à l'origine de ces projets, qui doivent prendre parfois des risques

énormes pour ne pas pouvoir les mener à bien ? Quelle autonomie pour les destinataires locaux qui ne peuvent pas profiter des bénéfices de ces projets ? Quelle autonomie pour les autorités qui cherchent à les empêcher ? Quel rapport entre l'autonomie et la lutte pour l'émancipation sociale ?

J'exposerai aussi un autre exemple de situation vécue, qui est à l'origine d'une prise de conscience en relation avec l'objet de cette étude. Elle concerne une expérience d'animation avec un public mixte « non handicapé/handicapé » au Portugal : le public accueilli se divisait en trois pôles, avec chacun son cadre d'accueil particulier :

- Jeunes porteurs de handicaps faibles à modérés, dans un cadre de formation professionnelle.
- Jeunes et adultes porteurs de handicaps lourds, dans un cadre d'accueil occupationnel de jour.
- Enfants et jeunes sans handicap, mais souvent en risque d'exclusion sociale, dans un cadre périscolaire, de centres aérés ou de camp de vacances.

Les actions d'animation développées concernaient les publics des trois pôles, parfois séparément, parfois tous ensemble, souvent « partiellement mélangé ». C'est à cette occasion que j'ai découvert le handicap, découverte certes très féconde, mais le plus important, ce qui m'a fait le plus avancer avec ce travail, trouve son origine dans les tentatives d'intégration et dans leurs résultats en terme de cohabitation entre le public handicapé et le public non handicapé. Ce fût pour moi l'occasion de découvrir toute la richesse d'une telle démarche mais aussi toutes les difficultés qu'elle implique, dont une des plus importante : l'acceptation, de la part de l'entourage des « non-handicapés » (parents, famille, amis) de les voir vivre avec des « handicapés » ! Cette difficulté est due à la nature du regard porté sur les personnes victimes de handicaps.

Je peux observer aujourd'hui que ce regard est aussi porté parfois sur les personnes dont la souffrance psychique est visible...

2.3.2 On dit qu'ils sont « fous », pourquoi travailler avec eux ?

En 2007 j'ai quitté mon emploi au Portugal pour venir créer et coordonner le GEM de Belfort. La question traitée dans ce chapitre est d'essayer de savoir pourquoi. Pourquoi ce public ? Que représente-t-il pour moi ? Qu'ai-je envie de faire avec lui ?

Avant tout, et depuis longtemps déjà, un humanisme incarné par l'envie d'aider les autres, d'apporter ma pierre au progrès de l'Humanité en rendant, à mon échelle et selon mes possibilités, le monde moins cruel pour ceux qui souffrent et en répondant à l'appel de ceux qui ont besoin d'apprendre, est un moteur puissant qui me fait avancer dans la vie. Doit-on vivre par les autres ? pour les autres ? la réponse qui me paraît la plus correcte serait *avec les autres* ! Mais pourquoi avec des personnes victimes de maladies psychiques ? certainement parce qu'elles ne sont pas normées, pas prévisibles. Pour moi le vrai danger avec elles n'est pas, comme le pense le commun des mortels d'être agressé, (physiquement et/ou mentalement), le vrai danger c'est de finir par trouver les autres, les soi-disant « normaux », fades, conventionnels et inintéressants. Parce que trop « normaux » justement !

Il est possible de mettre cette vision en relation avec deux traits assez significatifs de mon caractère :

D'une part une certaine attirance pour la marge : je pense en effet que c'est dans la marge, dans la différence, dans le hors normes, que les singularités des individus peuvent s'exprimer le plus librement et que peuvent alors se nouer, d'une manière spontanée, des liens de solidarité forts et se construire du collectif prenant ses racines au cœur même de ce que l'individu possède de plus profond en lui. C'est très Rousseauiste et impossible à démontrer (certains pensent même que c'est exactement le contraire qui se passe, que le collectif ne peut s'ériger que par la mise en retrait des singularités individuelles). Il me semble par contre qu'il existe une différence *démontrable* entre un collectif « lissé », intégrateur mais aussi castrateur, qui pousse à l'uniformisation des individus et un collectif plus « brut », certainement aussi plus houleux et conflictuel, mais qui laisse une plus grande latitude aux individus pour être « eux-mêmes ». C'est évidemment à ce second collectif que j'aspire !

D'autre part le goût du voyage ; deux points de vues complémentaires doivent être envisagées :

Le premier, que je pourrais qualifier d'extérieur, consiste à considérer ce que l'on nomme communément « crise de folie » comme un voyage de celui ou celle qui en est victime. Le point de départ, le port, serait alors le monde normal, le monde que nous connaissons tous. La folie emmène alors celui qui en est victime vers d'autres rivages, des rivages qui nous sont inconnus, à nous qui ne sommes pas parti, des rivages que nous imaginons peuplés de choses terribles, de voix, de visions, d'angoisses irraisonnées mais aussi peut-être de sentiments d'immortalité, de puissances incommensurables, d'empathies parfaites, de connaissances divines, de clairvoyances cristallines, que sais-je ? En tout cas il me conviens mieux de considérer les personnes victimes de maladies psychiques comme des voyageurs plutôt que comme de simples « fous », d'autant plus que ceux qui ont la chance de pouvoir revenir au port peuvent nous raconter « *des choses* » de leur périple. Il le font souvent par bribes, de façon incohérentes ou incompréhensible, alors il faut écouter quand même, essayer de décrypter, de sentir, de ressentir, d'accepter la non-communicabilité, d'accepter la non-compréhension. Il existe de toutes façons toujours quelque chose à apprendre !

Le second, plus intérieur, part du principe que voyager c'est « *Accepter d'être égaré, renoncer à ses certitudes, s'abandonner à l'imprévu, à l'ennui, voire s'y livrer délibérément [...]* »⁷⁸. Cette citation, relative au voyage, peut s'appliquer mot pour mot à mon travail au GEM, tout au moins à la partie qui touche aux relations avec les adhérents, de loin la plus importante et la plus intéressante. Ceci n'est pas anodin et participe fortement du plaisir que j'y trouve ! La citation suivante fait le lien avec la notion d'humanisme abordée plus haut et donne encore plus de sens, me semble-t-il, à mon intérêt pour le public avec lequel je travaille : « *Traverser les apparences, glaner ces fragments de vie révèle à Montaigne la commune destinée de l'espèce humaine car 'chaque homme porte la forme entière de l'humaine condition' et le conduit à la juste mesure des*

⁷⁸ Le goût du voyage ; Textes choisis et présentés par Anne-Marie Cousin ; Mercure de France ; 2008 ; p. 12.

choses, à la tolérance sinon 'chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage' »⁷⁹.

Pour conclure, je pourrais dire que le moteur qui me meut est bicylindre : le premier cylindre symbolise un profond humanisme qui pousse à l'aide et à l'empathie, le second symbolise la curiosité et l'envie d'échange du voyageur resté à terre.

2.3.3 Ce que je prétends faire au GEM

Il a été vu que l'un des objectifs institutionnel des GEM, peut-être le plus important, est d'accompagner des personnes en proie à de diverses souffrances psychiques vers plus d'autonomie. Après avoir développé la notion d'autonomie chez ces personnes, après en avoir donné ma propre vision, après avoir tenté d'expliquer mes implications et de décrire le moteur qui me pousse à travailler avec ce public, il me reste à vous dire pourquoi le groupe m'a parut, à priori, la réponse la plus appropriée et pourquoi j'ai orienté vers lui toute mon action professionnelle.

J'avance donc quelques éléments de réponses à la question « pourquoi un travail de groupe avec ce public ? » :

Selon moi, l'Homme est un être social. Seul il n'est déjà pas capable de grand chose, mais avec la maladie psychique, il me semble que les rares portes de sorties individuelles sont encore plus solidement fermées et que c'est une des causes de l'isolement : à force de chercher seul quelque chose qui n'existe pas, on en vient à oublier que les autres existent, on se retrouve isolé, ça fait souffrir, on s'isole encore plus et on entre dans une spirale infernale. La seule solution est collective : il est peut-être possible de sortir, mais pas tout seul ! Même les souffrances les plus aigues sont plus supportables quand elles sont partagées, quand il est possible d'en parler, de se soutenir mutuellement, de savoir que d'autres savent ce que c'est et peuvent compatir. Le groupe peut apporter tout cela, c'est d'ailleurs me semble-t-il un des objectifs des groupes de paroles qui existent ici et là. Au GEM l'idée est de construire un groupe pérenne et solide, auquel les adhérents se sentent appartenir, sur lequel ils puissent compter et

⁷⁹ Ibid.

s'appuyer dans les périodes difficiles mais auquel il doivent aussi être capables de donner quand ça va mieux.

Tout est mis en œuvre pour faire vivre un tel groupe qui doit constituer un socle suffisamment solide pour que ses membres puissent envisager de bâtir sur lui les supports qui leur permettent d'améliorer leur autonomie.

3 DEUXIEME PARTIE : LE GROUPE, UN CHEMIN VERS L'AUTONOMIE ?

3.1 Les outils

3.1.1 Typologie portant sur les rapports du public du GEM au groupe, et à l'autonomie

Il s'agit ici de dégager une typologie qui pourra nous fournir quelques éléments utiles pour observer plus précisément certaines des caractéristiques du public. Elle établira différentes catégories en fonction de la manière dont il exprime ses souffrances et ses envies et les mettra en relation avec ses réactions par rapport au groupe, hypothèse centrale du *pari pédagogique*, et avec son rapport à l'autonomie, objet central de la recherche.

Je m'inspirerai de l'ouvrage « *La compréhension sociologique* »⁸⁰ de Dominique Schnapper, sociologue. Pour elle, « *la compréhension sociologique se donne pour ambition de substituer à l'incohérence du monde humain des images intellectuelles, des relations intelligibles ou, en d'autres termes, de remplacer la diversité et la confusion du réel par un ensemble intelligible, cohérent et rationnel.* »⁸¹.

Elle emprunte à J. C. Combessie la définition suivante : « *l'établissement d'une typologie est l'une des opérations les plus courantes et les plus pratiquées dans les science sociales comme dans les sciences expérimentales. Mettre de l'ordre dans les matériaux recueillis, les classer selon des critères pertinents, trouver les variables cachées qui expliquent les variations des différentes dimensions observables, tels sont les objectifs les plus courants d'une typologie.* »⁸².

Il ne faut jamais oublier qu'il s'agit forcément d'une démarche réductrice qui « *simplifie et stylise la réalité pour la rendre intelligible* »⁸³, d'un outil qui ne doit

⁸⁰ La compréhension sociologique ; Dominique Schnapper ; Presses Universitaires de France ; 1999.

⁸¹ Ibid. p. 1

⁸² Ibid. p. 2

⁸³ Ibid. p. 3

jamais devenir une fin en soi : « [...] *il s'agit bien d'un instrument : ce n'est pas le but de la recherche mais le moyen de rendre intelligibles les relations sociales que l'enquête permet d'analyser.* »⁸⁴.

Dominique Schnapper nous parle de « *tableau de pensée* »⁸⁵ construit autour de modèles purement logiques qu'elle désigne par le vocale « *'type idéal'*. *Ce terme comporte [...] l'inconvénient d'être ambigu. On risque de confondre l'idée au sens intellectuel ou logique du terme avec l'idée au sens de l'idéal ou de la norme.* »⁸⁶. Pour fixer les idées elle donne l'exemple de Montesquieu qui a établi trois '*types idéaux*' d'organisation politique : la monarchie, l'aristocratie et la démocratie. Ces états parfaits n'ont probablement jamais existés, mais ils constituent une typologie qui a permis de mieux comprendre les principes de l'organisation politique !

Il s'agit donc, pour mieux comprendre le public du GEM, d'établir, à partir d'observations de terrain, des '*types idéaux*' pertinents qui puissent agir « *en tant que stylisation de la réalité pour la comprendre* »⁸⁷.

Je procéderai en appliquant d'abord une démarche systématique (ce qui permet de n'oublier aucun cas) puis en réduisant l'amplitude en ne tenant compte que des types les plus importants en termes représentatifs ou fonctionnels.

Je m'intéresserai ensuite à leurs rapports au groupe et à l'autonomie et, quand il sera question de valider les hypothèses, j'observerai leur évolution dans le temps.

Les données qui vont servir proviennent de l'observation d'un échantillon de 17 adhérents qui ont fréquenté suffisamment longtemps la structure pour que je puisse penser bien les connaître⁸⁸. Ces observations portent sur l'expression des souffrances et des envies ; elles sont exposées dans le tableau suivant :

⁸⁴ Ibid. p. 18

⁸⁵ Ibid. p. 9

⁸⁶ Ibid. p. 17

⁸⁷ Ibid. p. 22

⁸⁸ Il ne s'agit pas de prétendre à une connaissance parfaitement objective. Il faut prendre cette expression dans son sens le plus commun, être conscient et accepter de travailler avec des données empruntées d'une très forte subjectivité. La question de l'existence d'une alternative, c'est à dire un recueil d'observations objectives, peut se poser.

Adhérent	Expression des souffrances	Expression des envies
A	Effacement, replis, extrême timidité.	N'exprime pas de besoins particuliers mais s'enthousiasme facilement si des activités proposées lui plaisent.
B	Pleurs, épanchements oraux interminables	Exprime oralement au groupe l'envie de chanter quand elle va bien, rien sinon.
C	Activisme frénétique, ne tient pas en places, nombreuses allées et venues dans la même journée.	Prends des initiatives.
D	Effacement, isolement, mutisme.	Envie de calme exprimée oralement en situation duale.
E	Activisme frénétique, épanchements oraux.	Demandes perpétuelles et insistantes d'activités, exprimées oralement de façon parfois pressante.
F	Apathie, mutisme, départs précipités, JP a manifesté des troubles maniaco-dépressifs exprimé verbalement avec beaucoup d'agressivité lors d'un changement de traitement, absentéisme.	Aucune demande exprimée.
G	Effacement, replis, extrême timidité, épanchements oraux en situation duale.	Demande orale. Niveau d'instruction et de réflexion supérieur aux autres.
H	Epanchements oraux collectifs, hyperactivité.	Envie exprimées oralement au groupe.
I	Epanchements oraux en situation duale, non fréquentation.	Aucune demande exprimée.
J	Epanchements oraux en situation duale, fatigue, apathie.	Envie de calme exprimée oralement en situation duale.
K	Hyperactivité, nombreuses allées et venues dans la même journée, papillonnage, épanchements oraux en situation duale. Plaintes orales au groupe.	Expression orale en groupe et en particulier. Expression écrite. Prise d'initiatives.
L	Apathie complète, répétition de la même phrase, visage fermé et traits tirés.	Quelques rares expressions orales d'envies, toujours en situation duale. En général aucune expression.
M	Répétition de la même phrase, apathie, non fréquentation, nombreuses allées et venues dans la même journée.	Aucune demande exprimée.
O	Epanchements oraux en situation duale, expression collective de ses tentatives de suicide, non fréquentation.	Aucune demande exprimée.
P	Absentéisme. Plaintes orales en situation duale.	Demandes parfois exprimées oralement.
Q	Absentéisme, réactions agressives envers lui-même et les autres. Isolement.	Aucune demande exprimée.
R	Isolement, apathie, réactions agressives envers lui-même, agression verbale des autres.	Expressions orales d'envies en situation duale.

Il est possible de regrouper⁸⁹ respectivement les modes d'expression des souffrances et des besoins en sept et six catégories :

- Modes d'expression des souffrances : 1) absentéisme ; 2) effacement, replis, apathie ; 3) épanchements oraux en groupe ; 4) épanchements oraux en particulier ; 5) hyperactivité, frénésie ; 6) agressions verbales ; 7) agressions physiques.
- Modes d'expression des envies : 1) aucune expression visible ; 2) expression orale en groupe ; 3) expression orale en particulier ; 4) expression orale insistante ; 5) expression écrite ; 6) prise d'initiative.

⁸⁹ Là encore, ces regroupements représentent un parti pris personnel. Ils auraient pu être effectués différemment mais ils m'ont paru pertinents.

Ces regroupements me permettent de construire le tableau à double entrée suivant qui va mettre en évidence le nombre des adhérents qui utilisent tels ou tels modes d'expression des souffrances et des envies.

SOUFFRANCES → BESOINS ↓	Absentéisme (E=6)	Effacement, replis, apathie (E=9)	Epanchements oraux en groupe (E=5)	Epanchements oraux en particulier (E=5)	Hyperactivité, irénésie (E=4)	Agressions verbales (E=1)	Agressions physiques (E=2)
Aucune expression visible (E=9)	E=3	E=4	E=2	E=2		E=1	E=1
Expression orale en groupe (E=4)	E=1	E=1	E=3	E=3	E=2		
Expression orale en particulier (E=7)	E=1	E=5	E=1	E=4	E=1	E=1	E=1
Expression orale insistante (E=1)			E=1	E=1	E=1		
Expression écrite (E=1)			E=1	E=1	E=1		
Prise d'initiative (E=2)			E=1	E=1	E=2		

E représente l'effectif, c'est à dire le nombre d'adhérents concernés.

Attention : comme les adhérents peuvent exprimer leurs souffrances et leurs envies de plusieurs façon, et apprécier plusieurs activité, faire des sommes par ligne ou par colonnes n'a pas de sens !

Ce tableau montre les types les plus représentés, dont je ne retiendrai que les trois premiers. Il me permet aussi de sélectionner ceux qui, bien que moins représentatifs désignent les comportements agressifs. Ils requièrent en effet toute mon attention à cause de leur impact sur la vie du GEM (sur fond grisé dans le tableau).

Par souci de simplification nous ne considérerons donc plus, à partir de maintenant que les couples « expression des souffrances / expression des envies » suivants :

- Souffrance entraînant de l'apathie / pas d'expression visible des besoins (24%).
- Souffrance entraînant de l'agressivité physique / pas d'expression visible des besoins (6%).

- Souffrance entraînant de l'apathie / expression orale des besoins en relation duelle (29%).
- Souffrance entraînant des épanchements oraux en situation duelle / expression orale des besoins en relation duelle (24%).
- Souffrance entraînant de l'agressivité physique / expression orale des besoins en relation duelle (6%).

Ou, exprimés autrement et classés par ordre de représentativité :

- Les personnes apathiques qui expriment leurs besoins aux animateurs (29%).
- Les personnes qui se plaignent aux animateurs et qui leurs expriment leurs besoins (24%).
- Les personnes apathiques qui ne demandent rien (24%).
- Les personnes agressives qui ne demandent rien (6%).
- Les personnes agressives qui expriment leurs besoins aux animateurs (6%).

Je vais maintenant créer les « types-idéaux » en les mettant en relation avec leur rapport au groupe et à l'autonomie :

Par rapport au groupe :

L'observation directe montre que les personnes qui expriment leurs besoins aux animateurs, qu'elles soient apathiques quand elles souffrent ou qu'elles se plaignent de leurs souffrances aux animateurs sont bien intégrées au groupe car elles sont capables de se dynamiser, de participer et de communiquer quand certains de leurs besoins sont satisfaits ; les personnes apathiques qui ne demandent rien ont plus de mal à s'intégrer car le déficit de communication a tendance à les marginaliser ; l'intégration des personnes agressives qui expriment leurs besoin aux animateurs n'est pas stable : elle dépend directement du degré d'agressivité qu'elles témoignent au groupe. S'il est trop élevé, le groupe a tendance à les rejeter, mais quand il est faible, elles arrivent à se « faire pardonner » car, elles aussi, sont capables de dynamisme, de participation et de communication ; les personnes agressives qui ne demandent

rien sont celles qui ont le plus de mal à s'intégrer car elles montrent trop de « mauvais cotés ». Elles sont souvent tenues à l'écart.

Par rapport à l'autonomie :

Ce rapport est plus délicat à observer pour deux raisons : d'abord parce que, comme nous l'avons vu, l'autonomie peut être vue sous plusieurs angles, et ensuite parce que ce que l'on peut observer au GEM n'est pas représentatif de la réalité, car beaucoup de choses se passent « en dehors ».

D'une part, comme aucune investigation n'a été menée pour recueillir des données sur l'autonomie des personnes en dehors du GEM, il faudra se contenter de ce que l'on peut observer à l'intérieur.

D'autre part je fais le choix de me concentrer sur l'autonomie psychologique, car elle me paraît être celle qui a le plus de répercussions directes sur la qualité de vie des personnes composant le public du GEM. Pour simplifier, j'utiliserai une échelle à trois niveaux s'appuyant sur la définition que nous en avons donné précédemment :

1. Bonne autonomie : les personnes sont la *plupart du temps* capables de gérer par elle-même leurs propres ressources mentales, intellectuelles et affectives.
2. Autonomie moyenne : les périodes de capacité et les périodes d'incapacité des personnes à gérer par elle-même leurs propres ressources sont équilibrées.
3. Mauvaise autonomie : les personnes sont la *plupart du temps* incapables de gérer par elle-même leurs propres ressources.

En plaçant chacun des types déjà défini sur un de ces trois niveau, j'obtiens les cinq types-idéaux suivants :

- Personnes apathiques / exprimant leurs besoins aux animateurs / bien intégrées au groupe / bonne autonomie.
- Personnes se plaignant aux animateurs / expriment leurs besoins aux animateurs / bien intégrées au groupe / bonne autonomie.

- Personnes apathiques / ne demandent rien / mal intégrées au groupe / mauvaise autonomie.
- Personnes agressives / ne demandent rien / mal intégrées au groupe / mauvaise autonomie.
- Personnes agressives / expriment leurs besoins aux animateurs / moyennement intégrées au groupe / autonomie moyenne.

3.1.2 Questionnaire

Il s'agit d'un questionnaire *accompagné* que j'ai soumis à 21 personnes⁹⁰ fréquentant le GEM au cours du premier trimestre 2009. Il se compose d'une première partie comprenant cinquante-cinq assertions à qualifier de vraies ou fausses, et d'une seconde où les questions sont complètement ouvertes.

Il a le double but de collecter des informations sur le ressenti des personnes par rapport au groupe, aux activités, au cadre et aux rencontres extérieures mais aussi par rapport à leur degré de satisfaction générale.

Les questions de la première partie, très orientées, ont été mélangées à dessin. Le temps n'était pas limité et les personnes interrogées pouvaient demander des explications si elles ne comprenaient pas bien une question. Les réponses étaient par contre obligatoirement binaires. Personne n'a manifesté l'envie de ne pas répondre à certaines questions. La seconde partie était beaucoup plus proche de l'entretien autour d'une question ouverte. Les informations ont été recueillies sous forme de notes prises par moi et lues à la personne interrogée pour approbation à la fin de l'entrevue.

Je ne pense pas que les personnes interrogées aient façonné leurs réponses pour me faire plaisir, par crainte, par respect ou par tout autre sentiment à mon égard, mais il aurait été certainement plus neutre que ce ne soit pas moi, animateur, qui procède à ce questionnaire accompagné.

⁹⁰ Des adhérents fréquentant le GEM depuis longtemps, mais aussi de personnes en période de découverte pour qui la structure est connue depuis beaucoup moins longtemps.

3.2 Le groupe

Ce chapitre a pour objet de valider l'hypothèse fondamentale selon laquelle un travail de tous les jours permettant de maintenir un groupe auquel un sentiment fort d'appartenance lie des personnes en souffrance psychique victimes d'isolement réduit leur isolement.

La validation se fera en quatre étapes :

- Montrer que la procédure d'accueil donne de bons résultats dans le sens de l'inclusion des nouveaux arrivants et les oriente d'emblée vers un groupe de type « groupe restreint », dont certaines vertus (elles seront étudiées) constituent de bonnes armes et de bons remparts contre l'isolement.
- Montrer que le travail quotidien réalisé sur le groupe permet de situer ce dernier au plus près de ce type de groupe.
- Montrer que le groupe existe malgré des caractéristiques très spécifiques de « turn-over », de porosité et d'élasticité inhérentes à la nature du public, qu'il en émane une force certaine et que ses apports combattent l'isolement.
- Montrer que les adhérents ont bien le sentiment d'appartenir à ce groupe et qu'ils se rendent compte que leur isolement s'en trouve réduit.

3.2.1 Une procédure d'accueil qui oriente vers le groupe

Pour bien appréhender les questions tournant autour du groupe du GEM, il est nécessaire de comprendre au préalable les mécanismes qui y régissent les flux de personnes et en particulier la procédure d'admission.

Comme nous l'avons vu au chapitre 2.2.5, il a été délibérément admis qu'aucune barrière ne serait posée a priori à l'entrée du GEM. Très concrètement cela se traduit par l'accueil *systématique* de toute personne se présentant à la porte d'entrée. Après lui avoir demandé son prénom et comment elle avait eu connaissance de l'existence de la structure, et après

avoir noté son heure d'arrivée⁹¹, une collation lui est proposée. C'est le premier pas du processus d'intégration !. Il comprend les présentations entre le nouvel arrivant et les présents (animateurs, adhérents et parfois bénévoles), la visite des locaux, des échanges autour des centres d'intérêts, l'exposition des modalités de fonctionnement, etc. Les adhérents y jouent souvent un rôle fondamental : c'est eux qui sont chargés de donner la vraie vision de ce qu'est le GEM, l'intervention des animateurs restant plus technique. Par exemple, Marie-Laure adore faire la visite, Pauline aime parler des activités qui lui plaisent et Paul est très avenant et pose plein de questions au nouvel arrivant sur ce qu'il est, ce qu'il pense ou ce qu'il aime⁹². S'ils sont là et jouent leur rôle, je me limiterai alors à citer les activités dont Pauline n'a pas parlé, à m'assurer que Marie-Laure n'oublie pas de montrer la salle de bain⁹³ et à fournir des renseignements complémentaires pratiques, comme les horaires d'ouverture ou les principales règles de vie.

Cette manière de procéder a été chronologiquement souhaitée par l'équipe d'animation, présentée aux adhérents et discutée avec eux, organisée, testée et améliorée. Je peux dire qu'elle est aujourd'hui bien rodée et presque toujours spontanée, même si certains aiment parfois se faire un peu prier...

Elle a pour but principaux de

- mettre immédiatement le nouvel arrivant en face du groupe ;
- lui montrer que des personnes qui sont ses pairs face à la souffrance psychique sont capables d'être des hôtes accueillants ;
- Permettre aux adhérents d'endosser une responsabilité valorisante dans le groupe en prenant conscience qu'ils sont capables de jouer un véritable rôle d'hôte et en se rendant compte de son importance.

⁹¹ Ces deux dernières informations sont destinées à nos registres internes, qui ont une vocation exclusivement statistique.

⁹² Il est d'ailleurs prudent de toujours surveiller cet échange : si ces questions sont la plupart du temps bienvenues de la part du nouvel arrivant, elles peuvent aussi le gêner, voire l'agresser. Une intervention « diplomatique » mettant fin à l'échange sans frustrer le questionneur est alors requise !

⁹³ La salle de bain permet, en cas de besoin, aux adhérents de se laver. Elle est utilisée soit pour répondre à des accidents d'incontinence, soit pour améliorer une hygiène corporelle défectueuse.

J'ai pu observer à plusieurs reprises des nouveaux arrivants très contents d'être ainsi « pris en charge » par les adhérents. Pour autant, le rapport aux animateurs reste important : Ces derniers doivent leur faire part clairement de leur rôle de garant du bon fonctionnement de la structure en termes de sécurité et de règles de fonctionnement, leur indiquer les garde-fous qui les sécurisent pour éviter que des pointes d'angoisses apparaissent dans leurs questions. Par exemple Valérie, après que Christine lui aie avoué qu'elle faisait parfois des crises d'épilepsie, m'a demandé, lors de sa première visite qui il fallait appeler quand quelqu'un se sentait mal : elle n'avait pas bien saisi qu'au moins un animateur était toujours présent au GEM !

La personne accueillie restera cinq minutes ou tout l'après-midi, reviendra le lendemain, dans une semaine, dans un mois, ou jamais !

Il existe deux façons d'arriver au GEM pour la première fois : à l'improviste ou par le biais d'une visite annoncée. Pour plusieurs raisons la seconde est préférable. En effet si une nouvelle personne, accompagnée ou non, est attendue, les autres, en général d'un naturel très curieux, seront plus disponibles pour l'accueillir et il sera possible d'éviter des écueils rendant parfois le premier contact difficile. Comme l'absence d'une partie ou de la totalité des adhérents pour cause de sortie, l'irruption au milieu d'une réunion ou d'une activité fermée ou la dispersion des adhérents, etc.

Violaine, par exemple, est arrivée pour la première fois alors que tous les membres du bureau de Territoire Espoir 90 étaient présents et qu'il y avait peu d'adhérents. Elle s'est retrouvée esseulée au milieu d'un cercle de personnes, certes bien intentionnées, mais impressionnantes par leur nombre et leur disposition, qui lui posaient des tas de questions sur ce qu'elle aimait faire, l'endroit où elle habitait, ses relations avec ses ami(e)s, etc. Violaine s'est éclipsée à toute vitesse dès qu'elle en a eu l'occasion et nous a avoué plus tard qu'elle avait eu très peur et avait mal vécu ce moment. Heureusement, incitée par l'éducatrice du SAVS qui s'occupe d'elle, elle a trouvé la force de revenir...

Cette heureuse issue est un des fruits des bonnes relations que nous entretenons (au sens propre) avec la plupart des professionnels qui travaillent sur le même territoire avec le même public... Il serait souhaitable de « bien »

collaborer avec tous, mais bien que ne soyons en conflit avec aucun, les contraintes de temps ne nous le permettent pas. Nous avons cependant beaucoup travaillé – parfois même bataillé – pour avoir d'excellentes relations avec le secteur hospitalier psychiatrique et avec plusieurs SAVS, dont des membres accompagnent souvent des personnes chez nous, et avec qui le dialogue se noue facilement en cas de « difficultés » avec l'un ou l'autre de nos adhérents. Par exemple Jean Pierre dont le traitement a été changé suite à une conversation téléphonique avec son médecin psychiatre, à qui nous avons signalé qu'il était entré dans un délire maniaco-dépressif qui embêtait tout le monde au point de mettre le groupe en danger.

Ce qui c'est produit avec Violaine nous a amené, en tant qu'animateurs, à réfléchir sur le cadre et l'image que nous souhaitons donner aux premiers arrivants et à la manière d'y parvenir. Cette réflexion a été partagée avec le groupe (sinon elle n'aurait servi à rien puisque le groupe est partie prenante du processus d'accueil) et l'une des conséquences a été, par exemple, que la place du nouvel arrivant ne lui soit plus attribuée au hasard : il doit être placé en face de la baie vitrée et voir tout le monde. Cette suggestion, qui c'est transformée en règle implicite, a été donnée par quelqu'un du groupe, pas un animateur, ni un bénévole, mais je pense qu'elle est le résultat de l'attitude de l'équipe d'animation qui renvoie le plus de problématiques possible au groupe.

Mais revenons à la procédure d'accueil, si importante pour que les personnes aient le désir de revenir, et à laquelle nous accordons tant d'attention. Elle ne se limite pas au premier contact : quand nous estimons, mon collègue et moi, qu'une personne a trouvé sa place au milieu des autres, nous lui demandons d'adhérer. L'estimation se fait sur des critères éminemment subjectifs, car nous laissons le temps aux personnes d'observer et de se « mettre dans le bain » pour bien connaître le GEM avant de décider, et nous estimons être les mieux placés pour « sentir » le moment où elles sont prêtes. Le nouvel adhérent signe alors le contrat d'adhésion. Tous savaient depuis le premier jour qu'il faudrait adhérer pour continuer à venir. Certains demandent à signer presque tout de suite (il faut tempérer leurs ardeurs) d'autres après quelques jours, et quelques-uns, jamais (il faut insister). Le contrat ne comporte que les informations strictement obligatoires pour être légal : nom, prénom, date de naissance,

adresse (le numéro de téléphone est optionnel). Il mentionne en outre le montant de la cotisation et la remise d'une copie des statuts de TE90.

Nous essayons d'en renforcer la valeur symbolique, non pas qu'elle soit faible en elle-même, mais parce que nous savons que notre public est très sensible et donne beaucoup de valeur à toute manifestation inclusive à son égard. Il avait été prévu de systématiser une fête d'intronisation, avec les membres du bureau de TE90, pour chaque nouvelle adhésion mais cela n'a pu être réalisé car c'était trop lourd à gérer. Aujourd'hui les actions sont surtout orales : ne jamais rater une occasion de rappeler aux adhérents qu'ils *font partie* du GEM et que ce n'est ni anodin ni par hasard, que ça a un sens, etc.

L'adhérent devra alors s'acquitter régulièrement de sa cotisation mensuelle... La plupart sont très rigoureux dans leurs paiements. Les animateurs rappellent tranquillement que l'échéance est venue à ceux qui ont sincèrement oublié... Quand à ceux qui oublient un peu trop systématiquement, c'est toujours le groupe qui les rappelle à l'ordre (la liste des cotisations en retard est publique !). Si certains manifestent de réelles difficultés temporaires à payer leur cotisation, le groupe peut accorder des délais de paiement. Le cas de ceux qui sont incapables de gérer cette opération est résolu par un accord avec leur tutelle ou curatelle qui paye directement.

Entre la première visite et l'adhésion, une personne est considérée comme étant en période de découverte. Comme nous l'avons vu plus haut, la durée de cette période de découverte est laissée à la discrétion des animateurs (à l'expérience, elle varie de quelques jours à quelques mois...).

Cette attitude a un double objectif : d'abord ne pas « effaroucher » le nouvel arrivant en lui demandant brutalement⁹⁴ de s'engager et de passer à la caisse, au risque de le faire fuir. Ensuite éviter toute pression sur l'*éventuel futur nouvel adhérent* afin de minimiser les risques de déconvenue. L'équipe d'animation pense en effet que le choix de l'engagement doit être fait calmement, en toute connaissance de cause, et en respectant le rythme de chaque personne.

⁹⁴ J'en profite pour souligner que la « brutalité », utilisée dans ce contexte, avec un public de personnes en souffrance psychiques commence à un seuil beaucoup plus bas qu'avec un public classique...

Le premier objectif, consistant à faire en sorte que les nouveaux arrivants reviennent, est difficile à évaluer dans l'absolu : il faudrait établir un ratio entre le nombre de premières visites et le nombre d'adhésions et observer son évolution dans le temps. L'établir est très facile, l'observer dans le temps exige... du temps !

En tout cas cette procédure a permis au GEM d'atteindre son régime de croisière. Sa capacité d'accueil est en effet atteinte et nous serons en difficulté si leur nombre de nouvelles adhésions augmente trop.

Le second, consistant à éviter les déconvenues, peut par contre être évalué très positivement car aucune résiliation d'adhésion due à un manque d'intérêt ou à une inadaptation n'a été observée : Les seules résiliations advenues ont eu pour motifs une reprise d'activité professionnelle, une reprise d'étude ou des déménagements.

Quand au fonctionnement quotidien du GEM, il faut rappeler que les horaires d'entrée et de sortie des adhérents et des personnes en période de découverte est absolument libre, dans la limite des heures d'ouverture (chacun arrive et repart quand il veut) et qu'il n'existe aucune contrainte au niveau de la participation aux activités proposées (chacun est libre d'y participer ou pas). L'idée bien sûr est que chacun sente libre. Condition très fortement validée par l'expérience et les observations puisqu'à ce jour jamais une plainte ou une critique n'a été émise à propos d'une quelconque entrave à la liberté ou d'une contrainte trop excessive.

3.2.2 Cap sur un groupe restreint

Au début, quand le GEM a ouvert ses portes au public le 26 juillet 2007, il n'y avait qu'une seule personne, puis une autre et encore une autre... Après la croissance a été plus rapide jusqu'à une dizaine de personnes. Assez rapidement les après-midi au GEM furent occupées par des activités réalisées avec 5 ou 6 personnes. Bien sûr toutes ne participaient pas, mais toutes étaient là et s'intéressaient à ce qui se passait. Il serait intéressant de disposer d'une grille d'évaluation permettant de mesurer le degré de participation, telle que les sociologues doivent en avoir définies, afin d'établir des comparaisons dans le

temps. A défaut un tableau donnant des indications sur la participation des personnes citées dans ce document est disponible en annexe.

A la mi-août, quand mon collègue est arrivé, je n'avais pas encore le sentiment qu'il existait un groupe au sein du GEM. Nous avons plutôt affaire à un ensemble d'individus qui venait y chercher des réponses à des problématiques individuelles, par rapport auxquelles les autres n'étaient qu'un élément du décor, certes important, mais extérieur. Cette importance était principalement exprimée par des manifestations de surprise, d'agacement et même parfois de colère du premier arrivé ou du dernier parti. Des expressions du style « mais qu'est-ce qu'ils font les autres, quand est-ce qu'ils vont arriver ? », « qu'est-ce qu'ils ont à tous partir si tôt ? » ou « c'est vraiment pénible d'être tout seul ! »⁹⁵ marquent bien la gêne occasionnée par l'absence, mais ne posent aucune interrogation sur les raisons de cette absence.

Avec l'augmentation du nombre de personnes, plusieurs phénomènes intéressants ont pu être observés :

- Certaines personnes, parmi les plus assidues, ont commencé à assumer un rôle de leader, notamment en ce qui concerne les propositions d'activités.
- Des conflits ont vu le jour entre les personnes, ce qui nous a obligé, mon collègue et moi, à jouer de plus en plus souvent le rôle de modérateur⁹⁶ afin de faire retomber les tensions, voire de faire les gendarmes menaçants. Heureusement il n'a jamais été nécessaire de sévir ! Soulignons ici l'attitude des animateurs pour qui le rôle de censeur ne peut être vu que comme le dernier rôle à jouer, le pire, celui qui reste quand aucune autre alternative n'a pu être trouvée ! Il représente en fait un échec dans la gestion du conflit, même s'il a permis de le régler. C'est

⁹⁵ Cette dernière réflexion, très fréquente de la part des personnes seules dans la structure, et a priori très peu gratifiante pour l'animateur (qui a le sentiment de ne pas compter), montre à quel point la présence de *monde* (on vient pour « *voir du monde* ! ») est importante.

⁹⁶ Le rôle de modérateur consiste à faire baisser la tension qui s'installe parfois entre deux ou plusieurs personnes sans avoir recours à la menace. Il est assez souvent nécessaire de le jouer et cela donne de bons résultats car les animateurs ont acquis quelques « techniques douces », principalement basées sur le dialogue et sur le changement d'espace, qui fonctionnent bien.

tout de même un outils efficace pour garantir le bon fonctionnement et la sécurité du groupe, mais qui n'est utilisé qu'en dernier recours.

- Des problèmes de fonctionnement ont été exprimés (ménage, rangement, attitudes, etc.), appelant à une résolution.
- Des attitudes de grande tolérance se sont manifestées, principalement vis à vis de la maladie, et une forme de solidarité est née.

Ces phénomènes ont été à l'origine de la constitution d'un vrai groupe, notion qu'il est maintenant nécessaire de définir précisément.

Il peut être question de deux types de groupe : le groupe constitué par l'agglomération des participants au GEM, et le groupe en tant que stratégie d'action. Je parlerai ici du premier dont il s'agit de caractériser le type.

Dans le premier chapitre de '*la dynamique des groupes restreints*' intitulé '*le concept de groupe*', D. Anzieu, psychologue et J.-Y. Martin, neuropsychiatre, en distinguent cinq catégories fondamentales, dont je ne cite que les deux qui nous intéressent⁹⁷ : le groupement et le groupe primaire ou groupe restreint.

Groupement

Un groupement advient « *quand des personnes se réunissent ensemble [...]. Les buts du groupement répondent à un intérêt commun à ses membres. Ceux-ci en sont partiellement conscient, mais la prise en charge de cet intérêt ne s'effectue pas activement chez la plupart. [...]* »⁹⁸

C'est ce type de groupe qui se constitue naturellement si l'on se limite à réunir ensemble des personnes en souffrance psychiques dans un lieu où elles pensent pouvoir se sentir mieux, ce qui est une vision du GEM qu'elles peuvent légitimement avoir *à priori*.

Groupe restreint

« *Il [le groupe restreint] présente les caractéristiques suivantes :*

⁹⁷ Les trois autres, la foule, la bande et le groupe secondaire, ne concernent très clairement pas le GEM.

⁹⁸ La dynamique des groupes restreints ; D. Anzieu et J.-Y. Martin ; Presse Universitaire de France ; 1968 ; p. 16.

- *nombre restreint de membres, tel que chacun puisse avoir une perception individualisée de chacun des autres [...]* ;
- *poursuite en commun et de façon active des mêmes buts [...]* ;
- *relations affectives pouvant devenir intenses entre les membres [...]* ;
- *forte interdépendance des membres et sentiment de solidarité [...]* ;
- *différenciation des rôles entre les membres ;*
- *constitution de normes, de croyances, de signaux et de rites propres au groupe [...]. »⁹⁹.*

Ces six points qui caractérisent les groupes restreints concernent bien, de manière plus ou moins intense et plus ou moins permanente le groupe du GEM qui peut être ainsi décrit :

- Le groupe réunit chaque jour une moyenne de 10 personnes, avec toujours plus de trois personnes et moins de 20 personnes, pas forcément les mêmes ;
- Les membres poursuivent un même but mais pas toujours de façon active (ça dépend des jours) ;
- Les relations affectives entre les membres peuvent varier de l'intense à l'indifférence ;
- Par moment les mécanismes de solidarité ne jouent plus et chaque membre peut alors manifester, ponctuellement, un individualisme forcené ;
- Aucun membre ne peut assumer un rôle bien déterminé dans la continuité. Certains sont pourtant capables de tenir parfaitement un rôle particulier, mais il n'est pas possible de savoir pendant combien de temps ;
- Des normes et des rites propres au groupe fonctionnent en permanence.

Deux possibilités donc : le groupement et le groupe restreint. Le groupement s'apparente plus à un rassemblement ou à une communauté d'intérêt alors que

⁹⁹ Ibid. ; p. 17/18.

le groupe restreint mobilise beaucoup plus ses membres qui doivent s'impliquer fortement, fonctionnellement et émotionnellement.

La frontière entre les deux, qui semble assez nette en théorie, se révèle bien plus ténue qu'il n'y paraît quand on y réfléchit : peut-on dire, au vu de la description ci-dessus, que le groupe du GEM est un groupe restreint à part entière ?

Etant donné la difficulté à trouver une réponse tranchée à cette question, une définition de Maisonneuve, philosophe et psychosociologue, issue d'une approche plus large et qui englobe les deux catégories, est plutôt rassurante : il définit « *des groupes 'face à face', c'est à dire ceux dont tous les membres existent psychologiquement les uns pour les autres et se trouvent en situation d'interdépendance et d'interaction potentielle. On ne saurait toutefois parler de 'groupe' à partir des seuls facteurs de proximité, de ressemblance et d'inter-relations ; celles-ci ne prennent un sens collectif qu'à l'intérieur d'une structure – tantôt préalable tantôt émergente – qui régit le jeu des interactions et implique, à un niveau plus ou moins conscient, un but, un cadre de référence et un vécu commun.* »¹⁰⁰.

En fait je pense qu'il existe trois niveaux de groupe, d'efficacité croissante dans la lutte contre l'isolement : le groupement, le groupe « face-à-face » et le groupe restreint. Sans actions de la part des animateurs, il ne se constitue qu'un groupement de personnes qui se limitent à utiliser les moyens matériels et humains que le GEM met à leur disposition, peu efficace en terme de résultats durables contre l'isolement. A l'autre extrémité de l'échelle, et dans l'absolu, un groupe restreint idéal dont toutes les caractéristiques seraient parfaitement respectées offre à ses membres les conditions de sortir *durablement* de l'isolement. Malheureusement la maladie ne le permet pas. Entre les deux il y a le groupe face-à-face.

Je vais montrer, en utilisant des exemples et en décrivant des actions et des attitudes que l'équipe d'animation, qui a hissé le groupe *au plus près* du groupe restreint est capable de l'y *maintenir*. Comme dans le mythe de Sisyphe, ce

¹⁰⁰ La dynamique des groupes ; Jean Maisonneuve ; Presse Universitaire de France ; 1968 ; p. 21.

n'est jamais fini et il faut toujours recommencer. Autrement dit, si les animateurs se limitent à faire de l'occupationnel, le groupe « retombera » au niveau du groupement.

Je vais maintenant illustrer, à partir de trois exemples de cas pratiques, que le groupe concret qui est l'objet de cette étude satisfait parfois aux exigences du groupe restreint :

Intensité des relations affectives

Anne, notre doyenne (63 ans), vient du sud et en apporte un accent chantant bien agréable. Elle est dépressive, passe très rapidement du rire aux larmes, aime parler de ses malheurs (suicide de son fils, maladie de son mari et problèmes de santé personnels) et chanter à tue-tête des airs d'opéra. Son langage est fleuri et elle cause souvent de sexe en utilisant des expressions tellement crues que j'ai plusieurs fois été obligé de lui demander de se modérer – rôle de l'animateur, garant du bon fonctionnement du groupe.

Paul, d'origine marocaine, assez gravement atteint de schizophrénie¹⁰¹, mais qui ne reconnaît absolument pas sa maladie, fait preuve d'une morale absolument ascétique sur les questions sexuelles : il attend tout les soir une femme qui n'existe que dans sa tête et qui, selon lui, le met à l'épreuve depuis plus de 14 ans. Il en souffre beaucoup mais est très fier d'affirmer haut et fort que, par fidélité, il ne connaît pas encore l'amour physique malgré ses 30 ans !

Un jour, avant de partir à la piscine, Anne lui dit qu'il est beau gosse, que c'est bien dommage qu'il soit encore puceau et qu'elle aimerait bien le voir en maillot de bain dans la piscine... Je vous laisse imaginer la réaction de Paul !

Après un recadrage long et compliqué, mais qui a évité insultes et manifestations violentes (j'ai senti que l'agression physique n'était pas loin), toute la difficulté consistait à faire comprendre d'une part à Anne qu'elle avait été trop loin, que ses paroles témoignaient d'un manque de respect, qu'elle ne devait pas recommencer et, d'autre part, à Paul, qu'il ne fallait pas tout prendre

¹⁰¹ Selon son dossier médical, dont nous avons eu partiellement connaissance lorsqu'il nous a fallu accompagner Zak vers l'hôpital psychiatrique pour qu'il y soit hospitalisé de son plein gré (sans notre intervention et sans l'excellente collaboration entre les animateurs du GEM et les médecin psychiatre de l'HP sur ce cas, il aurait probablement dû être hospitalisé contre son gré).

au pied de la lettre, qu'Anne ne lui avait pas dit ça méchamment et que de toutes façons cela ne pouvait en aucun cas justifier la *raclée*¹⁰² qu'il avait envie de lui mettre...

Un tel degré de perspicacité relationnelle, qui nécessite une excellente connaissance de l'autre, je dirais presque jusque dans son intimité (ce n'est pas par hasard qu'Anne a fait ce commentaire à Paul, et pas à un autre), ainsi que la disproportion de la réaction, témoignent d'une intensité dans la relation affective qui correspond bien à la troisième caractéristique du groupe selon Anzieu et Martin.

Solidarité

Le samedi 19 avril 2008, c'est la préparation de l'anniversaire de Yannick. Le GEM est une ruche, mais toutes les activités de préparation se mettent en place correctement. On peut ressentir l'enthousiasme et la joie des personnes présentes. Marie Paule qui nous a à plusieurs reprises exprimé son aversion et sa peur de la police dit à tout le monde que la police est présente parmi nous aujourd'hui : c'est elle et, selon elle, quelques autres, qui, par jeux, jouent le rôle des policiers ! Elle insiste assez lourdement mais sans être désagréable. Anne, qui ne perd jamais une occasion de lancer quelques piques – Roland et moi avons déjà du intervenir plusieurs fois pour lui éviter des altercations agressives de la part d'autres adhérents – lance des commentaires méchants du style « elle est vraiment pas nette » ou « elle est complètement schizo ! ». Je la reprends et lui demande d'arrêter, ce qu'elle fait de mauvaise grâce. Peu de temps après, Marie-Laure, en pleurs, me dit qu'elle ne peut plus supporter les remarques d'Anne. Enervé, je dis crûment à Anne qu'elle doit cesser ces histoires avec Marie-Laure sans quoi je l'exclurai du GEM pour l'après-midi. Elle devient alors complètement furieuse, me dit qu'elle pourrait être ma mère, que Marie-Laure n'est qu'une petite garce, qu'elle n'a pas d'ordre à recevoir de moi, etc. Elle est au bord de la crise de nerf. Il faut arrêter avant qu'elle ne devienne hystérique !

Avec Pauline, une adhérente, nous l'emmenons faire le tour du pâté de maison, ce qui lui donne l'occasion d'exprimer toute la hargne qu'elle a à mon égard et

¹⁰² Terme utilisé par lui !

d'extérioriser son agressivité. Elle rentre calmée et reste tranquille tandis que je reprends les activités avec les autres tout en la surveillant du coin de l'œil. Monika, une bénévole très proche des adhérents, me dit qu'elle trouvera un moyen de signifier à Anne son total désaccord à propos de son attitude de « doyenne à qui l'on doit un respect inconditionnel ». L'affaire en reste là, la préparation continue et la fête est un réel succès, même pour Anne qui danse beaucoup et s'amuse comme une folle.

Cet exemple montre l'importance de la connaissance mutuelle et du respect entre les personnes présente. Quand des manques se révèlent, il est nécessaire de travailler à les combler et nous avons là à un embryon de solidarité, visible à travers l'attitude d'aide de soutien et de compréhension de Pauline, mais aussi à travers la réaction de tous les présents, qui n'ont pas tenu rigueur à Anne d'avoir jeté un sacré froid sur l'après-midi, et qui ont fait preuve de tolérance envers sa réaction. Il s'agit bien d'une attitude de groupe selon la quatrième caractéristique des groupes restreints selon Anzieu et Martin.

Normes

Le principe du consensus, toujours poussé le plus loin possible, et, à défaut le principe démocratique est implanté de manière à ce que chacun puisse s'exprimer et prendre part aux décisions. Cela se traduit par de nombreuses réunions formelles, régulières et institutionnalisées. La principale est la « réunion des poissons pilotes¹⁰³ », de fréquence hebdomadaire, à laquelle peuvent participer toutes les personnes venant au GEM – adhérents, bénévoles, personnes en période de découverte et animateurs. On y discute de tous les problèmes de fonctionnement, on y élabore les points qui constituent le règlement intérieur, on y prépare les chantiers à venir, on y étudie le budget, etc... Une secrétaire, élue parmi les adhérents en rédige les comptes-rendus. Chacun peut y exprimer ce qu'il souhaite mais il existe certaines règles à respecter : on peut parler de tout mais pas à n'importe quel moment¹⁰⁴, on ne coupe pas la parole !

¹⁰³ Dénomination qui fait un clin d'œil à l'adresse physique et postale du GEM, situé dans la rue de *Port Arthur*...

¹⁰⁴ Cette règle est difficile à respecter pour les adhérents, peu en capacité de « différer » l'expression de ce qu'ils ont à dire, et difficile à faire respecter par l'animateur de la réunion qui doit éviter la « cacophonie » de l'expression libre sans « brider » des participants qui ne

Cette réunion a pris une telle importance et est tellement riche que le groupe a décidé de ne plus l'interrompre pendant les périodes de vacances !

La mise en place et la pratique régulière de plusieurs normes propres au groupe sont mises en évidence par cet exemple qui réfère à la sixième caractéristique des groupes restreints selon Anzieu et Martin.

Ces quelques exemples et réflexions montrent que le groupe GEM existe effectivement et qu'il est parfois proche du groupe restreint. Je voudrais attirer l'attention sur le fait que son existence n'est probablement pas le résultat d'un phénomène naturel, mais plus de la volonté délibérée des animateurs et aller un peu plus loin dans sa caractérisation :

Deux des conditions nécessaires à l'existence d'un groupe sont effectivement réunies presque par défaut : la taille du groupe, caractérisée par nombre de ses membres, et la poursuite d'au moins un but commun car tous viennent pour se sentir mieux (c'est le plus petit dénominateur commun, car certains viennent, bien sûr, chercher aussi d'autres choses).

Les autres conditions, même si elles peuvent l'être, ne sont pas systématiquement et à tout moment remplies de manière idéale :

- Les relations affectives, qui existent toujours dans un petit groupe, peuvent se distendre, par exemple si le groupe se réduit ou si la maladie ou les traitements des personnes présentes empêchent la communication et le dynamisme. Il arrive, pas très souvent il est vrai, – et heureusement ! – que seulement quelques personnes soient là et qu'il ne soit pas possible de faire quoi que ce soit, même pas converser : l'un dort sur le canapé, un autre, les écouteurs de son mp3 rivés aux oreilles, s'est isolé dans son monde, un troisième reste muet la tête entre les mains et répond « *je ne peux pas me concentrer* » à chaque sollicitation et une dernière boit café sur café en regardant dans le vide, se limitant à répondre par oui ou par non à n'importe quelle question. Toutes les lignes lancées pour *faire quelque chose* restent mortes, c'est épuisant pour l'animateur et nous sommes alors assez loin d'une attitude de

peuvent pas trop attendre pour s'exprimer car ils ont tendance à vite oublier ce qu'ils veulent dire.

groupe. Il ne faut en effet pas confondre ces « temps morts » avec les moments de respiration du groupe, qui a parfois besoin de souffler, et dont les individus doivent se retirer dans leur bulle, que nous observons aussi mais qui ont une « charge positive » alors que les premiers sont vraiment chargés négativement et tirent vers le bas !

- Les mêmes relations affectives peuvent devenir volcaniques et dégager une agressivité qui peut faire exploser le groupe, voire même mettre sa sécurité en danger. Par exemple les conversations entre psychotiques doivent être surveillées de près, et il a fallu intervenir plusieurs fois pour qu'elles ne dégénèrent pas en bagarres : une fois Patrick a mis Paul en face de ses fausses croyances car il n'a pas voulu admettre que ce dernier aie dessiné lui-même tous les albums de tintin à l'âge de trois ans et qu'Hergé n'aie existé que parce qu'il fallait quelqu'un pour toucher les droits d'auteurs, dont lui n'avait pas besoin... Ce jour là, Paul, qui n'admet pas du tout sa maladie et qui n'aime pas se faire traiter de menteur, a bien failli en arriver aux mains !
- Les mécanismes de solidarité peuvent cesser de jouer si l'un, ou quelques-uns, des membres sont perçus comme des « tire-au-flancs » alors qu'ils sont tout simplement dans l'incapacité de réaliser les tâches que les autres attendent d'eux. Il est alors nécessaire de jouer de pédagogie pour expliquer la situation et la faire comprendre. Ce n'est pas toujours très facile, comme dans le cas de Jean Charles, ancien militaire, pour qui les tâches ménagères ou alimentaires relèvent de la punition et sont pratiquement vécues comme dégradantes. Les autres ont bien du mal à saisir qu'elles lui sont *vraiment* insupportables et qu'il ne s'agit pas de simple paresse...
- Certains rôles, habituellement assumés par certaines personnes, cessent de l'être du jour au lendemain car ces dernières ne sont plus en capacité de les assumer (refus sans explication, hospitalisation, etc.). C'est le cas de Pauline, qui organisait les rangement. Ce n'était pas elle qui rangeait systématiquement, mais elle savait orienter les autres pour que le désordre ne prenne pas le dessus. Un jour elle ne l'a plus fait, arguant qu'elle avait besoin de repos et que ça la fatiguait trop. Comme

personne ne l'a remplacée, il a fallu discuter tous ensemble, aboutir à un compromis et « légiférer »¹⁰⁵ pour que les objets soient un minimum rangés.

D'après ces observations nous ne pouvons certes pas conclure que le groupe GEM possède à tout moment toutes les caractéristiques d'un groupe restreint, mais certainement qu'il oscille sur la partie haute d'une échelle dont le sommet serait le groupe restreint « idéal » et la base le groupement. » Un des objectifs de l'équipe d'animation est d'œuvrer à ce qu'il reste le plus proche possible du groupe restreint et que, quand il s'en éloigne, il ne sorte au moins jamais de ce que Maisonneuve a appelé un groupe « face à face », car ce n'est pas le GEM en lui-même qui est « thérapeutique », mais la qualité du groupe qui le constitue. Et cette qualité n'étant ni naturelle ni constante, il revient aux animateurs d'en être les investigateurs !

3.2.3 Particularités, force et apports du groupe

Il faut aborder une particularité qui peut poser problème : le 'turn-over' appliqué aux groupes. Pour la grande majorité de ces derniers, le périmètre est assez bien délimité, en ce sens que les entrées et sorties d'individus sont réduites. Voyons ce qu'il advient quand leur nombre augmente sensiblement :

En l'absence d'un noyau dur de personnes qui font acte d'une présence régulière, qui entretiennent des relations d'interdépendance et qui poursuivent un but commun, nous n'avons pas affaire à un groupe 'face à face' au sens de la définition de Maisonneuve.

Ce noyau dur existe au GEM, j'en veux pour preuve le graphique des fréquentations du chapitre 2.2.7 et la précision suivante : les quatre personnes qui ont le plus fréquenté le GEM en 2008 ont été présentes en moyenne 216 jours sur 292, soit un taux de présence journalière de 74 % !

Il peut être considéré comme le centre du groupe, et apparaît alors la notion de périphérie. Comme pour les atomes, nous avons un noyau et des électrons qui

¹⁰⁵ Le groupe a fait passer, à l'unanimité, une procédure de rangement au règlement intérieur. C'est possible car les instances de régulation stipulent que c'est le groupe qui établit ce règlement lors des réunions hebdomadaires.

gravitent autour. Si le noyau vient à disparaître, les électrons, devenus libres, ne constituent plus aucune structure. En supposant un noyau robuste (et bien délimité, lui, en termes d'éléments constitutifs !), alors le groupe peut exister malgré un fort 'turn-over' car les effets de ce dernier ne se feront sentir qu'à la périphérie.

La qualité de présence et d'engagement à aussi son importance, ce n'est probablement pas seulement une question de permanence, mais il est difficile d'envisager une quelconque qualité de présence et d'engagement si ça « tourne tout le temps » !

La notion d'enveloppe groupale, telle que définie par René Kaës, psychosociologue, dans son ouvrage '*Les théories psychanalytiques du groupe*' représente alors assez bien le périmètre du groupe : « *Les fonctions d'enveloppe groupale – [...] le groupe doit produire une barrière et une frontière pour assurer l'équilibre de ses échanges avec l'extérieur et la cohésion interne de son espace. [...] les fonctions d'une enveloppe psychique groupale : produite par le groupe, elle est nécessaire à son identité, capable de représenter les limites et les passages sélectifs entre le dedans et le dehors.* »¹⁰⁶

Il est important de souligner ici que l'enveloppe groupale doit être *produite par le groupe*. Entendons par cela qu'elle ne peut pas provenir de l'extérieur et avoir un caractère artificiel ! Nous verrons un peu plus loin des exemples qui illustrent que cette enveloppe groupale existe bien et qu'elle fait partie des apports du groupe en tant que mécanismes de lutte contre l'isolement.

Mais regardons ces apports d'un peu plus près :

René Kaës, dans le même ouvrage, expose ainsi les fonctions du groupe : « *Toutes les cultures ont reconnu les vertus civilisatrices du groupe et les grandes fonctions qu'il assure dans le développement et le maintien de la vie psychique. Contre la solitude, la détresse et la peur, contre les dangers et les*

¹⁰⁶ Les théories psychanalytiques du groupe ; René Kaës ; Presse Universitaire de France ; 1999 ; p. 51.

attaques du monde externe, le groupe propose un système de protection et de défense en échange d'un contrat d'appartenance permanente au groupe. »¹⁰⁷

Cette vision du groupe comme rempart contre des agressions externes et comme protection contre des sentiments ou des sensations d'une extrême violence (détresse, peur) montre l'importance d'appartenir à au moins l'un d'entre eux et la difficulté de vivre dans de bonnes conditions dans le cas contraire.

D. Anzieu et J.-Y. Martin relèvent aussi, dans 'la dynamique des groupes restreints', l'importance de l'appartenance à un groupe pour ne pas sombrer dans les souffrances inhérentes à l'individualisme exacerbé et à la solitude. Ils font référence à Durkheim, 1858 - 1917, sociologue français, un des fondateurs de la sociologie moderne :

« Il [Durkheim] ébauche l'analyse des fonctions psychologiques du groupe (fonction d'intégration : l'individu anémique, c'est à dire out-group, est plus fragile que l'individu intégré à une communauté familiale, professionnelle, religieuse, et se trouve par exemple plus exposé au suicide ; fonction de régulation des relations interindividuelles qui, livrée à elles-mêmes sombrent dans la méfiance et l'hostilité ; [...]»¹⁰⁸

Autrement dit, le groupe permet d'avoir plus de force pour affronter le monde !

Pourtant il ne faut pas réduire les avantages à faire partie d'un groupe à la seule robustesse qu'il peut procurer par rapport à l'extérieur : des impacts existent aussi

- sur le plan relationnel ;
- sur le plan affectif ;
- sur le plan thérapeutique.

Ils sont énoncés par René Kaës, à la suite de sa précédente citation : *« Ce contrat est fondé sur des identifications mutuelles, sur des représentations et des idéaux en commun, sur des alliances conjointes et sur des renoncements*

¹⁰⁷ Ibid. ; p. 6.

¹⁰⁸ La dynamique des groupes restreints ; D. Anzieu et J.-Y. Martin ; Presse Universitaire de France ; 1968 ; p. 32/33.

récioproques aux satisfactions pulsionnelles immédiates et aux idéaux personnels. Le groupe relie ses 'membres' parce qu'il fonde et maintient la cohésion personnelle : tout ce qui concourt à rassembler le groupe, à en resserrer les liens, à relier ses membres par l'identification à une imago idéalisée (figure divine, héros, chef ou idée qui les assument) à un totem qui inscrit chacun dans une lignée et dans une fraternité , toutes ces productions psychiques de groupe les unifient au dedans d'eux-mêmes ; elles dessinent les limites du dedans et du dehors, de l'étrange et du familier, de l'ami et de l'ennemi. Ce fond religieux de la groupalité est le support du sentiment d'appartenance [...]. Il en soutient aussi les fonctions thérapeutiques : le groupe est thérapeutique parce qu'il est le lieu de la réunification interne, le lieu du sens et le lieu du lien, l'accord retrouvé entre le rêve et le mythe. »¹⁰⁹

Les exemples suivant illustrent le fait que certains adhérents font très bien la différence entre l'intérieur et l'extérieur, le monde « ami » et le monde « ennemi », que l'enveloppe groupale dont nous avons parlé existe bel et bien et que tout cela participe de la lutte contre l'isolement :

- Didier qui vient souvent dormir quelques heures au GEM où il avoue réussir à dormir mieux que chez lui, même si c'est plus inconfortable.
- Natacha vient nous voir et nous dit : *'chez moi il y a des voix qui disent du mal de moi, ici il n'y en a pas !'*.
- Michel qui un jour nous avoue que si le GEM avait été fermé il serait allé directement à l'hôpital tellement il se sentait mal. Le seul fait de passer la porte du GEM lui a fait du bien et lui a peut-être évité une hospitalisation !

Comme le groupe s'insère dans un cadre où tout joue, la cause de ces effets peut être répartie entre la sécurité du cadre institutionnel, la convivialité du lieu, la compétence des professionnels et les impacts du groupe, mais c'est uniquement à ces derniers que j'attribue une valeur démonstrative.

Il faut souligner l'importance du lien qui maintient la cohésion personnelle : bien sûr il existera toujours des individus suffisamment forts pour la maintenir sans la

¹⁰⁹ René Kaës ; Op. Cit. ; p. 6.

nécessité du groupe (les ermites par exemple), mais cette force est souvent teintée d'une bonne dose de mysticisme – voire même complètement étayée par lui. La, ou les manières de vivre sans dommage une vie située en dehors de tout groupe mériterait une étude à part entière qui ne fait pas l'objet de ce mémoire... Dans le cadre de ce travail, il semble raisonnable de penser que les personnes sur lesquelles se porte la réflexion ne font pas partie de cette catégorie mais plutôt que la désaffiliation groupale les prive des bénéfices dont parle Kaës. Le GEM n'a en effet accueilli aucune personne ayant une quelconque velléité à se mettre en retrait pour méditer...

L'aspect thérapeutique doit aussi être abordé : le langage commun entend le qualificatif 'thérapeutique' comme ayant à voir avec le monde médical (personnel soignant, traitements, etc.). La situation est ici très différente : il s'agit en fait de quelque chose de totalement naturel, une sorte de thérapie douce uniquement basé sur le relationnel. Comme Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir, le groupe fait de la thérapie sans le savoir... C'est par exemple le cas du théâtre, projet dont Vanessa est sortie transfigurée et heureuse de s'être rendue compte qu'elle était capable de faire passer un message à un public. Les animateurs ne sont pas qualifiés pour rendre compte des effets thérapeutiques, mais ils peuvent en observer les conséquences, comme sur cet exemple où nous n'avons pourtant fait *que* du théâtre... Et cela convient très bien au GEM qui, rappelons-le, n'a pas d'objectif thérapeutique !

Du point de vue affectif, si tous les groupes ne mettent pas en œuvre la fraternité d'une manière explicite, il est probable que des valeurs proches ou connexes (liberté et égalité, pour citer le triptyque républicain, mais aussi partage, respect, solidarité, etc.) soient assez largement pratiquées dans les groupes, tout au moins dans les groupes dont la taille satisfait au premier critère des groupes restreints selon Anzieu et Martin. En tout cas ce sont des valeurs fortement défendues au GEM par l'équipe d'animation !

Terminons par deux caractéristiques du groupe du GEM, la *porosité* et l'*élasticité*, qui en renforcent la spécificité et le différencient des groupes plus classiques auxquels nous sommes habitués dans les structures d'animation :

Le groupe peut être qualifié de poreux car des nouveaux éléments entrent et sortent presque à tout moment. Ce mouvement doit être appréhendé sur deux niveaux spatio-temporels :

- Au stade physique, cela signifie que sur un court laps de temps, même si le nombre de membres présents ne varie pas beaucoup, le groupe peut varier car certains sortent et d'autres entrent. Il faut noter que les animateurs sont capables de gérer ce flux car tous se connaissent et les mouvements ne déstabilisent pas le groupe.
- Au stade plus abstrait du groupe en tant que tel, la porosité se manifeste par le nombre des nouvelles personnes qui entament un processus d'intégration au groupe et de celles qui le quittent (ce flux n'est pas bien représenté par la fréquence des adhésions et des démissions car il est notoirement amorti par la période de découverte).

Le groupe peut être qualifié d'élastique car le nombre de ses membres peut être très variable : des variations de 5 à 13 d'un jour sur l'autre ne sont pas rares et les taux de fréquentations peuvent baisser sévèrement à certaines périodes de l'année¹¹⁰ (fin des périodes de fêtes, changements de saisons, etc.). D'importantes variations peuvent aussi survenir au cours d'une même journée, mais elles sont plus prévisibles (mauvais temps, jours plus courts en hivers, etc.).

Ces caractéristiques, que je n'ai jamais observées auparavant au cours de mes expériences de camps de vacances¹¹¹, de centres aérés¹¹², ni dans les centres sociaux¹¹³ (les groupes y sont en général plus stables et mieux délimités), ne remettent pas en cause la viabilité du groupe GEM, en constituent une des particularités et en affirment la force !

¹¹⁰ Ce phénomène se produit pratiquement dans tous les GEM et les autres structures qui travaillent avec le même public le constatent aussi. Je ne connais pourtant aucune étude sur ce sujet qui reste bizarrement mystérieux !

¹¹¹ J'ai dirigé au Portugal un camp de vacances en milieu rural avec des jeunes de la rue venus de Lisbonne. L'organisation permettait l'arrivée de nouveaux jeunes en cours de séjours et les problèmes que cela a posés, notamment en termes de déstabilisation du groupe formé, ont été tellement énormes que nous n'avons pas pu les gérer correctement !

¹¹² En général seules les absences y sont gérées, les arrivées de nouveaux éléments n'étant pas habituelles.

¹¹³ Très souvent il n'est plus possible de s'inscrire dans une activité une fois qu'elle a démarré et que son effectif est fixé.

3.2.4 Le groupe du point de vue des adhérents

Il s'agit de montrer que les adhérents ont bien le sentiment d'appartenir au groupe et qu'ils se rendent compte que leur isolement s'en trouve réduit. Je propose une démonstration s'appuyant sur les résultats du questionnaire :

Les assertions concernant le groupe ainsi que leur taux de véracité attribué par les personnes interrogées sont indiquées ci-dessous.

<u>Assertion</u>	<u>Vrai</u>
1. Au GEM j'ai vraiment l'impression d'appartenir à un groupe.	92.31%
33. Le groupe réussit à bien résoudre les problèmes du GEM.	92.31%
35. Au GEM, je compte sur les autres.	30.77%
37. J'écoute plus les autres depuis que je viens au GEM.	53.85%
39. Au GEM les autres comptent sur moi.	30.77%
41. Je communique plus avec les autres depuis que je viens au GEM.	84.62%
44. Depuis que je vais au GEM je me sens moins seul(e).	100.00%
46. Je communique plus facilement avec les autres au GEM qu'à l'extérieur du GEM.	76.92%
53. Les personnes du GEM ne se témoignent pas assez de respect entre elles.	61.54%
55. J'ai des choses à apprendre des autres personnes du GEM.	100.00%

- L'existence effective du groupe est massivement ressentie par les personnes interrogées : les assertions « Au GEM j'ai vraiment l'impression d'appartenir à un groupe » et « Le groupe réussit à bien résoudre les problèmes du GEM », ont été toutes les deux qualifiées de vraies à plus de 90%.
- Les notions de confiance et de respect à l'intérieur du groupe ne sont pas encore arrivées à un niveau satisfaisant : seulement 30% des personnes interrogées estiment compter pour les autres et comptent sur eux, et 60% jugent que les membres du groupe ne se témoignent pas assez de respect entre eux.
- Presque 85% des personnes interrogées pensent avoir augmenté leur niveau de communication avec les autres depuis qu'elles viennent au GEM, 53% avouent qu'elles écoutent plus les autres mais plus de 75% affirment communiquer plus facilement à l'intérieur du groupe qu'à l'extérieur.

- Quand à l'isolement, toutes les personnes interrogées se sentent moins seules depuis qu'elles viennent au GEM.

Ces données statistiques montrent que *du point de vue des adhérents* :

- la lutte contre l'isolement est efficace,
- ils communiquent plus depuis qu'ils viennent au GEM, mais quand même plus facilement à l'intérieur qu'à l'extérieur du groupe,
- les relations de confiance et de respect à l'intérieur du groupe doivent être améliorées,
- le sentiment d'appartenir à un groupe capable de résoudre ses problèmes est très fort.

A propos de la question ouverte concernant le groupe :

Elle était ainsi formulée : « que souhaiteriez-vous dire à propos du groupe qui constitue le GEM – adhérents, animateurs et bénévoles. (relations, ambiances, cohérence, pressions, etc.) ? ».

L'analyse étant plus qualitative que quantitative, je ne donnerai pas de chiffres mais citerai les expressions exprimées par les personnes interrogées que je pense les plus significatives.

Ces dernières ont exprimées à l'unanimité une opinion positive vis-à-vis du groupe malgré quelques critiques portant sur la mésentente entre certains membres (par exemple : « je m'entends bien avec les gens, y'a pas de problèmes. Sauf avec un. Y'a pas que moi d'ailleurs ! »).

La plupart des avis positifs sont d'une grande banalité car les personnes ont du mal à se décaler par rapport au groupe et à le voir de l'extérieur mais ils sont en contrepartie souvent chargés d'un ressenti émotionnel très fort. Par exemple : « quand je viens ici je me sens bien et j'ai plus les trucs que j'avais avant quand je venais pas. Je m'engueulais toujours avec ma maman et maintenant ça va mieux ».

Certains expriment clairement en quoi le groupe leur semble bénéfique : « moi je fais ce que je peux. Tout le monde met du sien. Des personnes qui ne font

rien d'habitude arrivent à communiquer et à s'investir personnellement pour contribuer au groupe. » ou « Le groupe apporte de l'amitié. Evite de déprimer ». La plupart se limitent à un laconique « c'est bien » ou « il n'y a pas de problèmes » sans vraiment réussir à exprimer ce que le groupe leur apporte, si tant est qu'il leur apporte quelque chose...

3.2.5 Conclusion

En m'appuyant sur la typologie, je remarque d'abord que dans les cinq idéaux-types, l'intégration au groupe et le degré d'autonomie vont de paire, ce qui signifie que l'appartenance au groupe et le degré d'autonomie sont corrélés et que l'accroissement de l'un s'accompagne de l'accroissement de l'autre.

Ensuite, pour être précis, il faudrait par exemple pointer les effectifs des cinq idéaux-types de la typologie à intervalle régulier, par exemple tous les deux mois, et présenter les courbes d'évolutions dans le temps. Ne disposant pas de tels éléments, je suis obligé d'avoir recours à l'observation directe, malgré toute les distorsions qu'elle entraîne fatalement. Deux idéaux-types sur les cinq sont caractérisés par une bonne intégration au groupe et une bonne autonomie. Une évolution les renforçant significativement prouverait l'efficacité de l'équipe d'animation à favoriser l'intégration des personnes au groupe et donc, comme nous venons de le voir, à accroître leur autonomie.

Malheureusement, même si ce sont les idéaux-types les mieux représentés (29% et 24%), je n'ai pas pu observé une telle évolution. Plutôt des phénomènes d'entrées/sorties ou d'évolutions/régressions de certaines personnes dont je pourrait dire qu'ils y entrent et en ressortent en fonction de leur état de santé psychique.

Il me semble pourtant qu'il y aie une évolution positive, c'est à dire que les régressions ne redescendent pas tout à fait jusqu'au point de départ de l'évolution précédente, comme dans une courbe sinusoïde montante, mais cette observation est trop ténue pour que je puisse honnêtement la considérer comme effective. Il faudrait pouvoir mesurer cela avec des outils précis !

Je dirai donc en conclusion que malgré des lacunes méthodologiques (il faudrait notamment être plus précis et moins pressés pour quantifier les

évolutions des indicateurs dans le temps), j'ai pu constater deux aspects positifs qui m'incitent à penser que le travail de l'équipe permet effectivement le maintien d'un groupe auquel des personnes en souffrance psychique sont liées par un fort sentiment d'appartenance et que cela réduit leur isolement.

Il s'agit de :

- La capacité de l'équipe à entretenir dans le groupe un haut niveau d'individualisation et d'intensité des relations, une forte interdépendance entre les membres et une organisation autour de normes propres, ce qui, comme l'illustration par de nombreux exemples le montre, entraîne des réactions qui vont dans le sens d'une rupture de l'isolement de ses membres.
- La conscience témoignée par les personnes qui ont répondu au questionnaire de leur sentiment d'appartenance réel au groupe et de ses bienfaits en terme de lutte contre l'isolement.

Par contre mes observations ne me permettent pas, avec les mêmes réserves méthodologiques que précédemment, de conclure à un accroissement significatif de l'autonomie, pourtant objectif final de la lutte contre l'isolement.

3.3 Activités, production et reconnaissance

Ce chapitre va traiter de la validation de l'hypothèse selon laquelle le groupe facilite la participation à des activités générant une production et que cette participation entraîne de la reconnaissance sociale. Je propose de m'appuyer sur la théorie de la reconnaissance sociale de Mead, sociologue, psychosociologue et philosophe américain, reprise par Axel Honneth¹¹⁴ dans « La lutte pour la reconnaissance »¹¹⁵. Ma démonstration sera organisée de la manière suivante :

- Exposition des fondements théoriques et illustration de leur pertinence par des exemples de situations,
- Analyse des activités réalisées sous l'angle de la reconnaissance sociale,
- Utilisation des informations issues du questionnaire soumis aux adhérents pour appréhender leur point de vue.

3.3.1 La reconnaissance sociale selon G. H. Mead

L'idée de la psychologie sociale de George Herbert Mead est que « [...] *les sujets humains doivent leur identité à l'expérience d'une reconnaissance intersubjective* »¹¹⁶.

Il nous dit que l'individu ne fait appel à son psychisme que quand il est confronté à des situations où un problème nouveau ne peut être résolu par la mise en œuvre des mécanismes et des réactions acquis par l'expérience. Il est alors nécessaire de « [...] *revoir de manière créative son interprétation de la situation* »¹¹⁷.

¹¹⁴ Axel Honneth est lui aussi philosophe et sociologue.

¹¹⁵ HONNETH Axel : La lutte pour la reconnaissance ; Les éditions du cerf ; 2008.

¹¹⁶ Ibid. ; P. 87

¹¹⁷ Ibid. ; P. 88

Cette nécessité « [...] nous renvoie à une attitude de subjectivité, dans laquelle nous découvrons toutefois, du fait même de notre activité reconstructrice, un nouvel objet stimulant [...] »¹¹⁸.

Pour qu'une prise de conscience de ce phénomène opère, il ne faut pas que l'activité créative se limite à une réévaluation de facteurs générateurs de gêne. « Pour retrouver la perspective à partir de laquelle l'acteur parvient à la conscience de sa subjectivité, la psychologie doit plutôt se tourner vers un type d'action dans lequel le sujet se trouve fonctionnellement contraint, au moment de la perturbation, de réfléchir à sa propre attitude subjective. »¹¹⁹. Par exemple pour réagir aux conditions météorologiques, on peut se limiter à mieux connaître les signes avant-coureurs de la pluie et du beau temps mais cela n'aura aucune influence sur le temps qu'il fera. Par contre nos attitudes sociales ont un impact fort sur les réactions des autres et, comme il vaut mieux ne pas faire n'importe quoi, une réflexion est nécessaire.

Ce sont donc les dysfonctionnements dans les interactions relationnelles avec autrui qui vont permettre l'étude des mécanismes de la prise de conscience de sa propre subjectivité. Encore faut-il avoir une idée de comment l'individu peut appréhender la signification sociale de ses actes. En fait il s'agit de répondre à la question « comment suis-je capable de savoir comment les autres vont réagir à ce que je vais faire ? ». Selon G.H. Mead, « je ne puis prendre conscience de ce que mon geste signifie pour l'autre qu'en produisant simultanément en moi-même l'attitude par laquelle il y répond. »¹²⁰. Il s'agit, en quelque sorte, d'être capable de réagir à soi-même !

L'Homme étant capable de réagir à ses propres stimuli comme à ceux des autres, il peut alors se former, dans son comportement, un objet social sur lequel se construit un « moi » auquel il est possible de raccrocher les expériences subjectives.

Ce « moi », réflexif puisque construit socialement dans la perspective de mon vis-à-vis, ne doit en aucun cas être confondu avec le « je » qui, lui, est à l'origine de mes actes créatifs, mais qui reste en amont, invisible et hors de ma

¹¹⁸ Ibid. ; P. 88

¹¹⁹ Ibid. ; P. 89

¹²⁰ Ibid. ; P. 90

conscience. Il existe un dialogue entre le « je » et le « moi » mais c'est ce dernier, objectif, qui régit mes réactions sociales, le premier restant, dans mon expérience intérieure, derrière la scène.

Certaines crises ou certains comportements anormaux ne traduiraient-ils pas justement des moments où le « je » inconscient, bouillonnant et tumultueux, mal contrôlé, prend brutalement le pas sur le « moi » objectif, sage et réfléchi ? Si nous reprenons l'exemple de Guillaume qui dépensait tout son argent dès qu'il le touchait et venait ensuite nous en demander pour manger, il est possible d'imaginer que c'était son « je » qui le poussait à ces achats compulsifs et qui ne trouvait aucun « moi » en face pour le réfréner. Mais Guillaume a été élu représentant des adhérents du GEM au Conseil d'Administration de « Territoire Espoir 90 ». Et il participe régulièrement aux repas dominicaux (élaboration des menus, courses, préparation). Il se montre très intéressé et impliqué dans l'organisation des choses, même s'il ne sait pas lire ! En participant à ces deux activités il est confronté à des discussions budgétaires, obligé de réfléchir aux coûts de certains ingrédients que nous ne pouvons pas nous offrir, et, même s'il ne comprend pas toujours tout, il me semble qu'il a maintenant bien intégré le fait que l'on ne peut pas tout acheter tout de suite, même si l'argent est disponible. En tout cas un fait est certain : il ne vient plus jamais demander d'argent pour manger et ne se plaint plus d'avoir faim ! Il est permis de penser que ces deux activités, en produisant de la réflexion, ont mis Guillaume en capacité d'élaborer ou de réactiver un « moi » qui lui rend possible une attitude normée face à la gestion de son argent. Nous pouvons simultanément observer une amélioration de la gestion des ressources intellectuelles donc un accroissement d'autonomie psychologique.

Toujours selon G. H. Mead cette théorie conditionne la conscience de soi à l'existence de l'autre : *« s'il n'était confronté aux réactions que son comportement suscite chez un partenaire, l'individu ne serait pas en mesure de s'affecter lui-même, par la perception de ses gestes, de manière à comprendre ses réactions comme provenant de sa propre personne. »*¹²¹.

¹²¹ Ibid. ; P. 92

Reprenons l'exemple de Guillaume qui s'est confronté à un refus de l'aider de la part des animateurs du GEM et à un groupe qui lui a clairement signifié que c'était « nul » d'acheter des disques avec l'argent de la nourriture. Si ses demandes avaient été satisfaites, il aurait pu penser que *c'était toujours comme ça*, que c'était *normal* d'être en difficulté après des achats inconsidérés, qu'il fallait bien *se débrouiller*, que c'était quelque chose d'universel, en tout cas pas liée à sa façon personnelle de procéder.

Et que se passe-t-il quand la propre notion de l'autre glisse petit à petit hors de sa vie ? A quoi peut-on se raccrocher quand l'autre est de plus en plus loin, voire plus là du tout ? Didier qui a des problèmes d'hygiène personnelle et ne se rend pas compte qu'il sent mauvais fait pourtant un effort pour se présenter dans un état correct chaque fois qu'une activité nécessite un déplacement en véhicule. C'est bien l'anticipation de la réaction des autres (à savoir ne pas l'accepter dans le véhicule) qui le fait prendre conscience de sa mauvaise odeur et se laver.

Le « moi » n'est pas seulement l'image cognitive que le sujet se fait de lui-même en se basant sur la perception d'une seconde personne, il est aussi influencé par des normes morales. Le sujet est placé dans une situation d'attentes normatives, intégrées par l'intermédiaire de ses vis-à-vis : il apprend que ses actes sont en effet perçus par l'autre en fonction des propres normes de cet autre. « *Un enfant ne peut juger son comportement bon ou méchant que s'il réagit à ses propres actes avec les mots appris de ses parents.* »¹²². Son « moi » cesse alors d'être purement cognitif pour intégrer, petit à petit, les normes morales de son environnement.

Ceci peut être illustré, au niveau des jeux de l'enfant par le passage du « *play* », jeux libre au stade duquel il ne s'intéresse aux réactions des autres que d'une manière cognitive (il se fait gronder s'il casse ses jouets, par exemple, donc il s'adapte à cette situation), au « *game* », jeux compétition réglementé, au stade duquel il doit être plus ou moins capable de se mettre dans la peau de tous les autres participants pour savoir ce qu'ils attendent de lui (attente normative).

¹²² Ibid. ; P. 93

Cette notion d'« *autrui généralisé* »¹²³, dont il faut apprendre à maîtriser la réaction, fait entrer le sujet dans une société organisée, un groupe social auquel il appartient et dont il est reconnu. Mead parle alors de reconnaissance réciproque : « *c'est cette identité capable de se maintenir dans la communauté, qui est reconnue dans cette communauté tant qu'elle reconnaît les autres.* »¹²⁴.

A partir de là, le sujet arrive à se comprendre comme personne juridique, ayant vis-à-vis de l'autrui généralisé de son groupe social, non seulement des obligations, mais aussi des droits. Ces droits donnent à l'individu une dignité et la conscience qu'il acquiert alors de sa propre valeur est caractérisée par le respect de soi.

Nous sommes ici au cœur de la notion de reconnaissance. Voyons comment l'articulation peut se faire avec la participation à des activités et utilisons pour cela un artifice mathématique illustré par un exemple :

Notre hypothèse prétend que la participation à des activités entraîne de la reconnaissance sociale. Intéressons-nous à sa contraposée, qui lui est équivalente, et qui s'exprime, du point de vue de la logique pure, par « l'absence de reconnaissance sociale entraîne l'absence de participation à des activités », et étudions l'exemple d'Auguste : il a débarqué au GEM un dimanche matin dans un état d'agitation extrême et il a agressé verbalement Youssef qui était là tranquillement en train de préparer le repas¹²⁵, pour une sombre histoire de téléphone portable volé que ce dernier lui aurait revendu 20 € mais sans puce ! L'animateur savait que les deux protagonistes se connaissaient bien et étaient en proie à de grandes difficultés d'alcoolisme et de délinquance, donc que la situation était « chaude » !. La querelle à d'ailleurs très vite dépassée le cadre du « deal » de téléphone et des insultes du style « tu n'est qu'un clochard tout juste capable de faire la manche pour acheter ton alcool » ; « oui mais chez moi les chiottes sont propres, toi tu peux même plus utiliser ta salle de bain pour te raser » ont fusées. Une intervention de la part de l'animateur a été nécessaire pour éviter l'agression physique : isolement d'Auguste, l'agresseur, du reste du groupe et conversation en tête à tête avec

¹²³ Ibid. ; P. 95

¹²⁴ Ibid. ; P. 96

¹²⁵ Le repas dominical est préparé par les adhérents qui le souhaitent et pris au GEM quand il est possible d'ouvrir le dimanche. La structure « tourne » alors avec un seul animateur.

lui jusqu'à ce qu'il se calme. Il a, à cette occasion, déballé une partie de son sac : souffrance physique intense due à un problème de ligaments à une épaule (il ne parvient pas à se soigner à cause de ses crises d'alcoolisme et de son inconstance dans le suivi de ses soins), grosses dettes envers la sécurité sociale et les Assedic qui lui ont versé de l'argent par erreur mais qu'il a intégralement dépensé, convocation au tribunal en attente d'une condamnation pour coup et blessure sur un couple de voisins, mère hospitalisée, etc. Bien sûr il est difficile de démêler le vrai du faux, mais cela n'a pas trop d'importance car au GEM les individus sont pris comme ils se racontent, et il semble clair qu'Auguste est entré dans un processus de marginalisation. La conscience de sa propre valeur, son « estime de soi » et son « respect de lui-même » sont mis à mal.

Auguste, qui fréquente le GEM depuis un certain temps bien qu'irrégulièrement, avait jusque là témoigné d'un caractère calme et avenant. Il aimait aller à la piscine et colorier des mandalas, et il a toujours exprimé les effets calmant qu'avaient sur lui ces deux activités. Il n'est plus en capacité aujourd'hui de pratiquer ni l'une ni l'autre et en exprime de vifs regrets. Il dit aussi qu'il ne fait plus rien d'intéressant et qu'il n'arrive plus à se calmer.

Cet exemple montre plusieurs chose : en premier lieu il décrit une crise et la manière dont elle a été gérée par l'animateur. Ensuite il témoigne que l'intervention, de nature non répressive, a eu comme conséquence de mettre le protagoniste en capacité d'exprimer ses difficultés, ce qui n'est ni fortuit, ni anodin ! Enfin elle nous dépeint une situation de grande souffrance et de grande détresse, se traduisant par de l'agressivité, du repli sur soi, de l'auto disqualification et aboutissant finalement à un processus de marginalisation, qui *coïncide* avec une cessation totale de participation aux activités pratiquées jusqu'alors.

Cette coïncidence n'est certainement pas le fruit du hasard et si le processus de marginalisation ne peut pas être complètement assimilé à une absence de reconnaissance sociale, il y participe probablement très fortement, ce qui me permet de considérer cet exemple comme une illustration de la contraposée de l'hypothèse donc de l'hypothèse !

Je voudrais terminer par quelques mots sur l'attitude des animateurs qui consiste à prendre les gens comme ils se racontent. Il serait en effet possible de se méfier de leurs dires et de les vérifier, ou carrément de ne pas les croire, mais nous ne le faisons pas au GEM pour plusieurs raisons : la première est d'ordre médical. Il n'est en effet pas recommandé de contredire les personnes psychotiques car cela entraîne des risques de décompensation¹²⁶. Or nous savons, grâce à nos bonnes relations avec l'hôpital psychiatrique, que nous accueillons de telles personnes. La seconde est d'ordre stratégique : elle permet de maintenir une meilleure ambiance de confiance, même s'il faut parfois avaler quelques couleuvres... L'expérience nous confirme tous les jours que c'est un bon choix car les personnes ont perdu beaucoup d'inhibitions à nous raconter ce qui leur passe par la tête : même si c'est « n'importe quoi », elles savent qu'il ne leur en sera jamais tenu rigueur ! Paul qui au début demandait sans cesse « tu me crois, hein ? c'est vrai tout ce que je te dis ! » est maintenant capable de nous raconter les pires délires en toute bonne conscience ! De plus les personnes font preuve d'une très grande sensibilité et savent très bien déchiffrer nos acquiescements dubitatifs... Les personnes aiment cette manière de faire et nous le disent, ce qui suffit à nous convaincre du bien-fondé de cette attitude. Cela implique aussi que les règles implicites qui régissent les mécanismes par lesquels se témoigne la confiance sont vraiment différentes à l'intérieur et à l'extérieur du GEM.

3.3.2 *Les activités*

Tout d'abord une remarque sur le lien existant entre groupe et activités : il existe sur le territoire d'assez nombreuses structures qui proposent des activités, dont le CATTP (Centre Thérapeutique A Temps Partiel) et les centres sociaux. Le CATTP est une structure extrahospitalière, dernier maillon du cycle hospitalier avant la sortie définitive du patient. Il propose, comme nous, des activités culturelles et de loisirs, mais avec des objectifs différents,

¹²⁶ Equivalant psychique de la définition physiologique suivante : « rupture de l'équilibre physiologique d'un organisme due à la faillite des mécanismes de compensation qui empêchaient l'apparition de troubles fonctionnels ou métaboliques. ». Si le système de référence d'une personne psychotique est remis en cause par une contradiction, elle pourra avoir des réactions imprévisibles. Il faut donc essayer de ne « pas y toucher ».

thérapeutiques. Il est encadré par du personnel soignant et je sais, pour y avoir réalisé un stage, que le groupe y est moins travaillé qu'au GEM, que les patients sont moins impliqués dans son fonctionnement, mais que c'est aussi un lieu d'écoute et de parole. Il a l'avantage de fonctionner le matin, ce qui n'est pas notre cas.

Nous pourrions penser que les quelques adhérents du GEM qui demandent encore plus d'activité¹²⁷ y aillent ou, comme à Besançon où il existe plusieurs GEM, fasse « leur marché » et participent à telle activité ici et à telle autre là. Eh bien non, ils revendiquent plus d'activités au GEM, mais ne vont pas chercher ailleurs ! Quand aux centres sociaux, il n'y vont *jamais*, parce que, selon eux, ils s'y sentent stigmatisés. Cela montre qu'ils n'attendent pas *uniquement* des activités. Mais qu'offre donc le GEM en plus de ces structures si ce n'est la possibilité d'appartenir à un groupe qui ne les stigmatise pas ?

Sans réponse à cette question, il est légitime de penser que le groupe facilite la participation à des activités, comme énoncé dans l'hypothèse.

Le tableau suivant indique de manière exhaustive les activités réalisées, ainsi que le nombre de fois où elles ont été réalisées :

Activité	Occurrences	Activité	Occurrences
Jeux de société	144	Visite culturelle	10
Musique (écoute)	110	Théâtre	8
Courses (achats)	91	Spectacle culturel	8
Informatique	64	Participation réunion interne	7
Cuisine	62	Activités d'expression écrite	7
Jeux multimédia	60	Peinture	7
Nettoyage/Rangement	49	Activité d'expression orale	7
Dessin	48	Pyrogravure	6
Bois	46	Rédaction de comptes rendus de réunion	5
Promenade	34	Coloriage	5
Participation associative	32	Journal du GEM	4
Film (visionnage DVD)	32	Montage Vidéo	4
Puzzle	32	Aide au Secours Populaire	3
Jardinage	31	Masques	3
Organisation/participation événement	30	Pêche	3
Graphisme	26	Terre	3
Activité d'expression plastique	24	Lecture	3
Bricolage	18	Découverte environnement	2
Télévision	18	Visite relationnelle	2
Piscine	18	Chant	2

¹²⁷ Il est curieux de constater que, dans le questionnaire, personne n'a qualifié de positive l'assertion disant que le GEM ne proposait pas assez d'activités, mais que certains s'en plaignent !

Internet (navigation)	16		Groupe de Parole	1
Décoration/Aménagement	14		Participation réunion extérieure	1
Peinture sur bois	13		Pétanque	1
Vélo (VTT)	13		Randonnée	1
Programme d'activité	10			

Je vais en distinguer quatre types, qui ont chacun un impact différent sur la reconnaissance sociale :

- Les activités qui ne donnent lieu à aucune production particulière : il s'agit des activités individuelles de loisir comme l'écoute de musique, le visionnage de films ou la promenade solitaire. Elles ont peu d'impact sur la reconnaissance sociale.
- Les activités qui conduisent à un produit fini : ce sont celles qui génèrent le plus clairement de la reconnaissance sociale car les productions sont *toujours* montrées ou exposées à l'intérieur et/ou à l'extérieur du GEM. On y trouve le dessin, le théâtre, le travail du bois, le jardinage (le jardin produit des légumes que l'on mange), etc.
- Les activités qui produisent du relationnel et/ou du collectif : Il faut y inclure les activités de loisir quand elles sont pratiquées à plusieurs, la participation associative (réunions, rédaction de compte rendus), les groupes de paroles, les activités qui conduisent collectivement à un produit fini (théâtre, jardinage), etc. Elles sont fondamentales pour la reconnaissance sociale car ce sont elles qui permettent aux personnes qui y participent de construire le « moi » et « l'autrui généralisé », au sens de G.H. Mead, dont j'ai parlé dans le chapitre précédent.
- Les activités qui produisent de la réflexion : en toute logique n'importe quelle activité peut produire de la réflexion, mais je range ici celles dont l'objectif *principal* est la réflexion, souvent d'ailleurs pour aboutir à une prise de décision. Il y a bien sûr la participation associative mais aussi la préparation et l'organisation de certains événements comme les mini-camps (choix de la durée, des dates, du lieu, trouver le matériel de camping) ou la réception du groupe d'un autre GEM (élaboration du menu, préparation du repas, organisation de visites). Elles permettent d'exercer les ressources intellectuelles pour émettre des opinions qui sont discutées, le plus souvent en interne, par le groupe et qui sont

intégrées dans les processus de décision. Nous sommes ici, toujours selon Mead, au stade le plus avancé de la reconnaissance sociale, car cela touche aux droits et aux devoirs de chacun dans le groupe : droit d'opinion et devoir d'acceptation de la non prise en compte de cette opinion. Remarquons que ces activités produisent souvent une plus-value pour le compte de la communauté et que les membres de cette dernière en sont conscients, ce qui est un important facteur de reconnaissance !

3.3.3 *Le point de vue des adhérents*

Le tableau suivant indique les réponses des personnes interrogées lors du questionnaire aux questions portant sur les activités :

Assertion	Vrai
2. Le GEM ne propose pas assez d'activités.	0.00%
7. Les activités proposées au GEM ne m'intéressent pas.	15.38%
13. Les activités proposées au GEM ne servent à rien.	0.00%
21. Au GEM je participe à l'organisation des sorties.	53.85%
23. Je me sens exister quand je participe à des activités proposées par le GEM.	76.92%
32. Au GEM je participe à la programmation des activités.	76.92%
36. La participation à la vie du GEM ne m'intéresse pas.	15.38%
40. Je participe à la résolution des problèmes du GEM.	61.54%
43. Je ne participe pas assez à la vie du GEM.	61.54%
52. Je participe à l'élaboration des règles de vie du GEM.	69.23%

85 % des personnes sont intéressés par les activités, toutes sont convaincues de leur utilité et aucune ne pense qu'il n'y en a pas assez.

Plus de 75 % avouent se sentir « exister » quand elles participent à des activités, ce qui me paraît un bon indicateur de reconnaissance sociale.

Le pourcentage de personnes qui pensent participer à l'organisation du GEM (organisation des sorties, programmation des activités, résolution des problèmes, élaboration des règles de vie) est élevé. Néanmoins 60 % des personnes avouent ne pas assez participer (il serait intéressant de les interroger pour savoir si elles pensent que cela est dû à un manque d'opportunité de la part de la structure ou à un manque d'implication de leur part). 15 % ne sont pas intéressées par ce type de participation, ce qui est légitime.

Les réponses à la question ouverte « Que souhaiteriez vous dire à propos des activités proposées par le GEM (durée, qualité, organisation, nature, etc.) »

confirment l'intérêt porté aux activités de la part des personnes interrogées. Elles disent ensuite qu'elles préfèrent telle ou telle activité, que ce serait bien de faire un peu plus de ceci ou de cela, mais n'embrassent pas l'ensemble des activités dans leur dimension qualitative et parlent peu de ce qu'elles leur apportent. Quelques réponses, comme celle-ci par exemple, expriment quand même quelques bienfaits : « les activités apportent un certain bien-être et aussi plus d'assurance en soi car on s'aperçoit que l'on peut faire certaines choses que l'on ne pensait pas pouvoir faire, comme l'informatique ».

3.3.4 Conclusion

Les observations de terrain, en adéquation avec la théorie, et les réactions des personnes exprimées par les résultats du questionnaire, semblent valider assez clairement l'hypothèse : l'enjeu du travail est ici que la production et la participation à cette production entraînent de la reconnaissance sociale. Je considère avoir montré que c'est bien le cas, c'est à dire que les activités réalisées apportent de la reconnaissance aux personnes qui y participent, non seulement dans le groupe et par le groupe, mais aussi à l'extérieur du groupe. Le groupe en est bien à l'origine car une de leurs difficultés est que seules, sans le groupe, elles ont du mal à produire et surtout à faire valoir leur production.

3.4 Les règles

Ce qu'il faut démontrer ici, c'est que la production des règles de vie du GEM avec l'ensemble du groupe permet d'une part de faire vivre le groupe et d'autre part de mieux faire comprendre à ses membres les règles en vigueur à l'extérieur du GEM. Ma démonstration s'articulera autour des axes d'analyse suivants :

- Pour quelles raisons la production des règles doit-elle être faite par le groupe ? Comment nous y prenons-nous ? Quels sont les résultats obtenus ?
- En quoi cette démarche permet-elle de faire vivre le groupe ? Je ferai un parallèle avec l'institution psychiatrique et je m'appuierai sur certaines réflexions de Jean Oury, psychiatre.
- Comment la production des règles par le groupe permet-elle à ses membres de mieux comprendre les règles en vigueur à l'extérieur ? Je suivrai le raisonnement suivant : cette production facilite d'abord une prise de conscience des différences entre l'intérieur et l'extérieur, elle conduit ensuite à un questionnement qui entraîne une réflexion et permet finalement une meilleure compréhension de ce qui se passe à l'extérieur.
- Analyse du point de vue du public (questionnaire).

3.4.1 Pourquoi et comment produire des règles en groupe

La question qui s'est très vite posée à propos du cadre était : allions-nous adopter un cadre le plus libéral possible, impliquant le public, ou choisir un cadre plus « carré » avec des limites bien strictes, plus faciles à dessiner et à faire respecter ? C'est une question professionnelle bien qu'elle contienne deux hypothèses idéologiques, et elle attend donc une réponse elle aussi professionnelle. Le problème qui se pose alors est : sur quels éléments se baser pour effectuer ce choix ?

Celui de l'équipe d'animation a été motivé par :

- Le propre intitulé de la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (c'est le point de départ), et plus particulièrement le terme *participation*.
- La circulaire relative aux modalités de conventionnement des GEM qui dit entre autre que « *la liberté d'aller et venir des adhérents, et la possibilité de prendre eux-mêmes les décisions les concernant, en même temps que la fragilité particulière liée aux troubles psychiques doivent être prise en compte.* »¹²⁸ ;
- Les statuts de Territoire Espoir 90 qui disent entre autre que « *la promotion de l'autonomie des personnes, y compris à des postes de responsabilité au sein de l'association implique que la liberté des personnes soit la règle [...].* »¹²⁹.
- La sensibilité des professionnels impliqués qui considèrent que l'animation doit être une action humaniste et qui adopte « *[...] ce courant de pensée pour lequel l'homme n'est pas un mécanisme bien huilé, mais une créature libre, et son individualité est irréductible à tout système.* »¹³⁰.

Le choix c'est bien sur porté sur la première des options envisagées, c'est à dire un cadre souple dans lequel les personnes se sentent impliquées. Mais l'équipe d'animation savait qu'il fallait expérimenter et que c'était de toute façon le public qui allait, en dernier recours, « décider » par une bonne acceptation ou un rejet de l'option retenue.

Toute la production des règles par le groupe repose sur une réunion hebdomadaire appelée « réunion des poissons pilotes », que nous avons déjà évoquée et qui représente la clé de voute de tout l'édifice GEM : c'est une réunion formelle, institutionnalisée, qui donne lieu à des comptes rendus écrits, publics, affichés puis archivés, et à laquelle toutes les personnes venant au GEM peuvent participer. Les animateurs y jouent le rôle de modérateurs mais chacun peut y exprimer ce qu'il souhaite, et les débats qui s'y tiennent peuvent

¹²⁸ Circulaire DGAS/3B no 2005-418 ; Op. Cit.

¹²⁹ Article 3 des statuts de l'association « Territoire Espoir 90 » ; Op. Cit.

¹³⁰ Jean Claude Gillet ; Op. Cit. ; p. 49.

porter sur le sujet le plus anodin comme sur la décision la plus importante. La recherche du consensus y est poussée le plus loin possible mais s'il n'est pas atteint, le principe du vote démocratique est appliqué suivant le précepte « d'un homme, une voix ». Les décisions que les participants jugent les plus importantes sont consignées dans le règlement intérieur. Ce dernier point est extrêmement important car cette instance attribue entièrement le pouvoir législatif au groupe – à part l'obligation d'adhésion, tous les points du règlement intérieur en sont issus !

Cette réunion est très investie par les personnes qui viennent au GEM. J'en veux pour preuve qu'elle attire toujours plus de dix personnes, ce qui est supérieur au taux de fréquentation quotidien.

S'agissant de la qualité de la participation, quelques exemples peuvent nous donner une idée de son niveau, en montrant que les participants sont capables :

- de proposer : c'est une personne du groupe qui a proposé d'alterner le déroulement de la réunion entre le vendredi et le samedi afin que ceux qui ne viennent que le week-end et ceux qui ne viennent que la semaine puissent y participer au moins une fois sur deux.
- d'écoute : même si cela a été difficile, le groupe a entendu, suite à une série d'altercations avec les voisins, qu'il n'était pas possible de faire des barbecues dans le jardin. Cela c'est traduit par une décision portée au règlement intérieur.
- de prise de parole et de participation aux décisions : c'est suite à de longues et houleuses discussions qu'un consensus a été trouvé à propos de l'attitude à adopter envers les personnes qui manifestent des comportements agressifs au GEM : après avoir été informées par le groupe que leur comportement n'est plus tolérable, si elles persistent, elles seront exclues temporairement ou définitivement. Il n'a pas été nécessaire de procéder à un vote.
- de soutien : une règle établie stipulant que le GEM pouvait faire crédit d'un repas mais pas de deux ; les personnes qui souhaitent participer au repas mais qui ne se sont pas acquitté de leur dette doivent en

demander l'autorisation au groupe. Ces demandes sont exprimées au cours de la réunion. Elle n'ont jamais été refusées !

- de respect des décisions : suite à une prolifération de dessins, peintures, cartes postales et affiches publicitaires sur les murs du GEM, il a été décidé d'installer des panneaux réservés à cet usage et d'interdire l'affichage sauvage (décision portée au règlement intérieur). La décision ayant été respectée, le problème a été définitivement résolu !
- d'argumenter : Claude, qui souhaitait que le GEM s'abonne à un quotidien local a vu sa proposition rejetée par le groupe. Il ne s'en est pas offusqué car le groupe lui a présenté un argumentaire solide mettant en relation les considérations budgétaires et le nombre de personnes intéressées et concluant que c'était trop cher pour trop peu de personnes !
- d'investissement : constitution d'un groupe de réflexion pour réfléchir, en tant qu'activité, à un plan de vacances pour l'été.
- de prises de position : antiracisme qui a conduit à l'interdiction de tenir des propos racistes au GEM (décision portée au règlement intérieur).
- de remise en cause de décisions : il avait été décidé d'élaborer un programme d'activité mensuel, mais les difficultés de projections de certaines personnes dans le temps ont été mises en avant pour revenir à un calendrier hebdomadaire.

3.4.2 A l'intérieur : production des règles et vie du groupe

Nous avons observé que les personnes qui constituent le groupe du GEM ne fréquentaient *jamais* les centres sociaux et les diverses associations qui proposent des activités sur le territoire. Si nous les interrogeons sur le pourquoi de cette désertion elles nous disent que « ce n'est pas pour elles », qu'elles ne s'y « sentent pas bien », que les gens les « regardent de travers ». Il est permis de supposer qu'elles ont effectivement du mal à s'y intégrer car le public qu'elles y rencontre n'est pas préparé à tenir compte de leurs particularités et pose sur elles un regard qui leur est insupportable. Le cadre ne convient pas et

la rupture nous semble tellement profonde, en tant que professionnels, qu'un rapprochement est difficilement envisageable.

Les structures qu'elles connaissent et fréquentent avec plus ou moins d'assiduité et où elles rencontrent leurs pairs sont les structures hospitalières, psychiatriques ou non, et extra hospitalières, dans lesquelles la majorité ne peut pas ou ne souhaite pas rester. Le CATTP, dont j'ai déjà parlé, est un exemple révélateur : c'est un lieu d'écoute et de parole, encadré par des professionnels (soignants), qui propose des activités intéressantes, où elles ne se sentent pas stigmatisées par le public, et pourtant elles ne le fréquentent pas !

La lecture du livre « *Psychiatrie et psychothérapie institutionnelle* »¹³¹ de Jean Oury, et particulièrement le premier chapitre, intitulé « *La désaliénation en clinique psychiatrique* »¹³² m'a poussé à faire un parallèle entre le cadre du GEM et celui de l'institution psychiatrique, non pas que notre attitude d'animateur consiste à considérer les gens qui viennent nous voir comme des malades *psychiatriques*, mais parce qu'ils nous montrent que cette dernière constitue pour eux une référence tellement prégnante que c'est à elle qu'ils comparent le GEM !

Selon Oury, il faut bien différencier les *rôles* et les *personnes* qui les jouent. Médecins, infirmiers, etc. sont des rôles, mais c'est *des personnes* que les malades vont accepter de suivre : « *Ainsi se renoue un dialogue qui déroute le commun mais qui rallie à soi celui qui est loin du commun, celui qui est aliéné. [...] L'organisation désaliénante du centre psychiatrique repose sur la façon de vivre de chacune des personnes soignantes, sur son expérience vis-à-vis d'autrui.* »¹³³. Nous sommes ici au cœur de la démonstration : chez nous pas de personnes soignantes mais des animateurs, pas de centre psychiatrique mais le GEM, pourtant le thème d'un ralliement s'appuyant sur la façon de vivre des professionnels nous est commun. Et le fait que chaque personne puisse participer à l'élaboration des règles de vie avec les animateurs, qu'elles ne soient *jamais* élaborés par eux seuls, est une façon particulière de vivre et de

¹³¹ Psychiatrie et psychothérapie institutionnelle ; Jean OURY ; Les éditions du champs social ; 2001.

¹³² Ibid. p. 25.

¹³³ Ibid. p. 26

partager son expérience qui participe absolument de cette organisation désaliénante dont parle Oury.

Il nous dit encore : « [...] *la clinique psychiatrique ne doit pas être un refuge, un lieu où l'on vient se mettre à la retraite pour un temps. Ce n'est pas un endroit fermé dont l'efficacité est proportionnelle à la hauteur et à l'épaisseur des remparts.* »¹³⁴. Là encore le mode d'élaboration des règles du GEM rend plus difficile l'attitude passive de la non implication : quand on est convié à participer, selon ses capacités, à la construction d'un système qui nous concerne directement, c'est difficile de refuser !

C'est la cas de François dont l'instabilité ne lui permet pas de « tenir » en place toute une réunion : il sort plusieurs fois fumer, mais de dehors il tend l'oreille pour ne pas trop perdre le fil de ce qu'il se dit ! Ou de Thierry qui n'est jamais très content de devoir quitter son puzzle pour venir à la réunion mais qui n'arrête plus de causer...

Il serait difficilement envisageable de changer ce mode de fonctionnement : si la réunion hebdomadaire n'a pas lieu, ce qui n'arrive pas souvent, il faut en justifier la cause au groupe qui a plusieurs fois manifesté son mécontentement par une grogne sourde.

De plus il ne se passe pas une semaine sans qu'une ou plusieurs allusions soient faites à cette réunion. Elles ne concernent pas uniquement les règles (puisque la réunion est aussi une instance de décisions budgétaires et un lieu de débat pour les nouveaux projets), cependant quand la résolution d'un problème réclame une règle, d'intenses discussions peuvent advenir *avant* la réunion, quand à ce qu'il va être dit *pendant* la réunion ! Par exemple Jean Pierre a proposé un jour d'afficher plusieurs messages rappelant les consignes obligatoires (comme « chacun doit noter son nom, l'heure de son arrivée et l'heure de son départ sur le registre » affiché dans le couloir ; « chacun est tenu de rincer son verre après usage » au-dessus de l'évier ; « les couverts doivent être rangés dans les compartiments prévus à cet effet » sur le tiroir du buffet de la cuisine ; etc.). Il a bien sûr trouvé quelques adeptes, mais une vague de protestation a aussi vu le jour : certains arguaient qu'une telle débauche

¹³⁴ Jean Oury, Op. Cit. p. 26

d'affichettes serait très « moche » et dommageable à l'esthétique familiale du lieu et à sa convivialité... Durant la semaine entre la réunion où la proposition a été faite et celle où la décision devait être prise, on ne parlait plus que de ça !

Quand la réunion est annulée, les gens grognent peut être parce qu'on les prive d'un rituel bienfaisant, mais cette attitude, conjuguée au degré d'implication qu'ils manifestent parfois de manière informelle *hors réunion* pour *préparer* la réunion me fait penser qu'ils sont conscients des enjeux et qu'ils ont compris que la disparition de l'instance de décision entraînerait la disparition du pouvoir de décision !

Par ailleurs, il est possible de constater que c'est souvent le groupe lui-même qui signifie les transgressions aux personnes qui transgressent. Malgré l'existence d'un certain sadisme qui peut se cacher sous cette forme, le taux d'acceptation de ces admonestations, mais surtout la façon dont elles sont acceptées et respectées de la part des contrevenants, sans pratiquement jamais de conflits, alors qu'exprimées en tant que remarque personnelle elles peuvent facilement dégénérer, autorise à penser que les adhérents acceptent les règles qu'ils édictent pour eux même.

Quand ces « rappels à l'ordre » incombent aux animateurs, ils ne parlent pas en leur nom propre, de leur place d'animateur, mais au nom du groupe en tant que membres du groupe. Leurs propos ont alors, par leur légitimité, un poids beaucoup plus important et ils ne sont jamais ressentis comme un brimade par leur destinataire.

Ces deux observations témoignent de la solidité et de la validité des règles élaborées en commun : non seulement elles ne sont pas remises en cause *individuellement* (elles peuvent être réexaminées, mais il existe une instance *collective* pour cela), mais elles sont bien intégrées et bien respectées par les membres de la communauté, même si cela réclame parfois un effort important...

Je conclurai en disant que la désaliénation selon le sens que lui donne Jean Oury est, d'une manière générale, une condition décisive pour qu'un groupe formé de personnes en souffrance psychique puisse vivre et que le fait qu'il

élabore lui-même ses propres règles de vie représente un grand pas dans cette direction.

3.4.3 A l'extérieur : des règles mieux comprises

La transition des personnes entre l'extérieur et l'intérieur du GEM n'est pas neutre, surtout la première fois : selon Jean Oury : « *Il est difficile de ne pas se laisser 'avoir' par la pression aliénante du cadre qui nous amène l'objet à soigner. La famille – et le reste – sans le savoir, nous aliène son soi-disant malade.* »¹³⁵. Une fois encore il n'y a chez nous aucun malade à soigner, mais des personnes sensées être parfaitement stabilisées¹³⁶ à remettre sur le chemin de la sociabilité, mais il existe un point commun : ces personnes apportent avec elles un passé, un vécu, des relations (ou une absence de relation) qui vont avoir une influence sur ce qui se passe à l'intérieur.

Dans le cadre de ma formation, avant l'ouverture au public, j'ai effectué un stage dans un GEM voisin. Les animatrices m'y ont dit qu'elles avaient été confrontées à de graves problèmes en accueillant certains parents d'adhérents et en les laissant s'intégrer au groupe. En effet, selon elles, ils *bridait* tellement leur progéniture qu'ils la mettaient en complète incapacité de s'exprimer, donc en porte-à-faux par rapport aux autres, ce qui n'était pas tolérable. Comme elles n'ont pas souhaiter faire un arbitrage entre les parents pouvant être accueillis et ceux ne pouvant pas l'être, elles ont purement et simplement interdit l'accès du GEM aux parents en dehors des aspects strictement individuels ou administratifs. Cette réaction, qui marque une frontière d'une manière particulière, montre l'importance de la dialectique intérieur/extérieur et de ses conséquences sur l'organisation interne.

Chez nous une telle décision n'aurait jamais pu être prise de cette façon car nous ne court-circuitons jamais l'instance législative qu'est la réunion des poissons pilotes. L'ensemble des personnes aurait été confronté au problème,

¹³⁵ Ibid. p. 25.

¹³⁶ Définition du mot stabiliser en psychiatrie : « Désigne un sujet qui maintient un état d'équilibre satisfaisant avec une qualité de vie qu'il juge bonne » (dû généralement à un traitement allopathique adapté).

chacun auraient été obligé d'y réfléchir avant de prendre part à la décision finale !

D'autres points touchant à cette problématique intérieur/extérieur ont d'ailleurs déjà été abordés en réunion, dont un récurrent qui concerne le ménage : les critères de propreté et la tolérance face à une vaisselle non faite ou à une table pas nette étant très variable selon les individus, certains se plaignent beaucoup du fait que se soient toujours les mêmes qui nettoient... C'est un problème classique que j'ai rencontré à peu près dans toutes les structures collectives que j'ai connu. Tout le monde sait qu'il est le plus souvent classiquement résolu, avec plus ou moins de succès, par une répartition plus ou moins bien équilibrée des tâches entre les personnes de la structure. Les plaignants ont donc *naturellement* proposés l'organisation de « tours de ménage » et de « tours de vaisselle », ce qui ne peut pas fonctionner au GEM puisque certains sont absolument incapables d'assumer cette tâche (une fois Anne a déversé un litre entier d'eau de javel dans la salle de bain car elle trouvait que ça ne sentait pas bon !). La solution proposée – par les animateurs – est basée sur une attitude dont Anne Marie MORGEUX, monitrice à la clinique de La Borde¹³⁷, donne une bonne approche : arrivée à La Bordes, à la question « *qu'est-ce que je peux faire ? il vous est répondu 'si tu vois du boulot qui n'est pas fait, fais-le'.* »¹³⁸. Il s'agit d'adopter une attitude positive face aux travaux à effectuer, de mobiliser éventuellement d'autres personnes et de s'y mettre ! Françoise l'a bien compris et pratiquement chaque fois qu'elle fait un « appel au peuple » pour donner un coup de serpillère, des gens répondent « présent » !

Il est clair que ce mode de fonctionnement n'est pas courant, que la majorité des personnes qui viennent au GEM ont pleinement conscience de la différence qu'il existe à ce niveau entre l'intérieur et l'extérieur du GEM et qu'elles sont dans un processus de réflexion par rapport à ce sujet. Le nombre, l'intensité et la richesse des échanges à ce propos en est la preuve : le sujet revient souvent sur le tapis et pour résoudre les problèmes de ceux qui se « défilent » systématiquement à chaque fois qu'il y avait des « choses à faire », le groupe à

¹³⁷ Haut lieu de la psychothérapie institutionnelle créée par Jean Oury et Félix Gattari.

¹³⁸ La Borde : le château des chercheurs de sens ? – La vie quotidienne à la clinique psychiatrique de La Borde ; Anne-Marie NORGEU ; Editions Erès ; 2006 ; p. 17

même légiféré et édité une loi¹³⁹ « soft » et applicable, qui stipule que *personne n'a le droit de ne jamais participer aux tâches matérielles* !

C'était un enjeu important pour l'équipe d'animation car pour plusieurs raisons (parti-pris d'encourager la participation, attitude éducative, principe d'égalité dans le groupe) il n'était pas envisageable que la question de la propreté des lieux reste l'apanage des animateurs. Et comme le recours aux méthodes « classiques » ne leur semblait pas adapté, il fallait qu'ils s'engagent sur une autre voie. Les pratiques de la psychothérapie institutionnelle expérimentées à la clinique de La Borde leur ont fourni des pistes pour construire, avec les adhérents, un système propre au GEM.

Cette manière de faire, qui donne de bons résultats – au prix il est vrai d'une perpétuelle nécessité d'ajustements et de beaucoup de temps passé à en discuter – et la démarche qui a permis d'y aboutir donnent aux personnes qui y sont impliqués la possibilité de mieux comprendre le monde qui les entoure et les règles qui le régissent.

Nous constatons en effet que certaines conversations informelles atteignent un niveau insoupçonné de qualité à propos de thèmes d'actualité liés à des sujets abordés en réunions. Par exemple sur les travaux d'intérêts généraux (TIG), en liaison avec l'exemple exposé ci-dessus, mais aussi sur le bracelet électronique¹⁴⁰, le respect de la nature¹⁴¹, et encore bien d'autres... Ce qui n'était pas le cas au début !

Je peux aussi citer à ce propos deux exemples :

- Celui de Françoise qui s'informe aujourd'hui des recours juridiques existants pour faire valoir ses droits à propos de fenêtres mal posées qui laissent passer des courants d'air dans son appartement. Elle n'était pas au courant de l'existence de « droits » et ne savait pas qu'il était possible de les défendre. Sans le GEM et ses échanges sur la thématique des droits et des devoirs, il est probable qu'elle aie continué à endurer le froid sans sourciller malgré des frais de chauffage élevés...

¹³⁹ Portée au règlement intérieur.

¹⁴⁰ En lien avec une discussion sur les modalités des entrées et des sorties du GEM.

¹⁴¹ Suite à une tentative infructueuse de tri sélectif des ordures ménagères du GEM.

- Et celui de Claude qui souhaitait contribuer à la collectivité en utilisant sa voiture personnelle pour transporter des personnes du GEM quand les activités le nécessitaient. Il a été décidé en réunion qu'il fallait au préalable vérifier qu'il était bien assuré pour cela et en avoir une preuve écrite. Il a donc été accompagné par un animateur pour exprimer lui-même ce besoin et c'est rendu compte que ce n'était pas ce « *petit salopard de voleur d'assureur* »¹⁴² qui décidait de tout, « *et d'abord de l'arnaquer* »¹⁴³ quand ce dernier lui a avouer être en obligation de demander l'autorisation au siège. Claude a ensuite reçu le document directement de Paris. Les animateurs auraient très bien pu effectuer eux-mêmes cette démarche par téléphone, sans passer par la réunion et sans y impliquer Claude, le gain de temps aurait été énorme. Mais l'avantage de cette manière de procéder est qu'elle lui a permis comprendre un peu mieux le monde de l'assurance et les règles qui le régissent...

3.4.4 Le point de vue du public

Le point de vue du public sera envisagé par l'analyse des réponses que les personnes interrogées ont fournis au cours du questionnaire :

Assertion	Vrai
18. Je me sens chez moi au GEM.	92.31%
19. Je comprends mieux les règles de la société depuis que je viens au GEM.	69.23%
30. Les règles en vigueur au GEM sont différentes des règles en vigueur en dehors du GEM.	76.92%
33. Le groupe réussit à bien résoudre les problèmes du GEM.	92.31%
36. La participation à la vie du GEM ne m'intéresse pas.	15.38%
40. Je participe à la résolution des problèmes du GEM.	61.54%
45. Les règles du GEM sont trop contraignantes.	7.69%
47. Il n'y a pas assez de discipline au GEM.	38.46%
49. Au GEM, je me sens libre.	100.00%
51. Les responsables du GEM sont trop autoritaires.	0.00%
52. Je participe à l'élaboration des règles de vie du GEM.	69.23%

Tout le monde se sent libre au GEM et plus de 90 % des personnes interrogées s'y sentent chez elles et pensent que les règles ne sont pas trop contraignantes ; personne ne trouve les responsables trop autoritaires. Ceci suggère au moins que le GEM n'est pas perçu comme un lieu aliénant !

¹⁴² Terminologie employée par lui !

¹⁴³ Toujours selon lui.

Plus de 60 % des personnes interrogées pensent participer à la résolution des problèmes, presque 70 % se considèrent partie prenante de l'élaboration des règles de vie et plus de 90 % admettent que le groupe réussit bien à résoudre les problèmes (donc que les règles qu'il produit sont efficaces).

77 % des personnes interrogées disent être conscientes des différences entre les règles en vigueur à l'intérieur et les règles en vigueur à l'extérieur du GEM et presque 70 % avouent mieux comprendre les règles de la société depuis qu'elles viennent au GEM. Résultats qui valident l'hypothèse du point de vue des adhérents.

Plus de 38 % pensent quand même qu'il manque de la discipline et 15 % ne sont pas intéressés par la participation à la vie du GEM.

3.4.5 Conclusion

Pour que le groupe puisse vivre, il faut instaurer des règles qui rendent possibles le respect mutuel et la vie en collectivité, mais qui garantissent aussi un minimum de fluidité afin d'éviter un état de crise permanente. Nous avons vu que les gens, non seulement, acceptent de participer à cette régulation, mais qu'ils le font avec un niveau de qualité suffisant pour qu'elle soit opérationnelle et qu'ils en retirent un bénéfice en termes de compréhension des règles extérieures.

Les résultats statistiques du questionnaire corroborent les observations de terrain, ce qui me permet de considérer l'hypothèse comme validée.

3.5 Les rencontres

L'hypothèse de travail est la suivante : Le groupe rend possible l'organisation collective de rencontres et d'échanges avec des personnes extérieures à son univers, ce qui offre une reconnaissance à ses membres et leurs permet d'effectuer les premiers pas vers des rencontres individuelles autonomes.

Il nous incombe donc de vérifier :

- que le groupe rend effectivement possible des rencontres et des échanges avec des personnes extérieures à son univers. A cette occasion nous verrons quelle est sa contribution.
- que ces rencontres et ces échanges produisent de la reconnaissance. Nous proposons ici, en complément à l'acquisition de reconnaissance par la production (sujet étudié dans le chapitre 3.2), d'agir sur un second tableau afin d'en permettre aussi l'acquisition par des rencontres et des échanges. La théorie de Mead, précédemment abordée dans le même chapitre, nous y invite.
- que cette expérience leur permettra de rencontrer et d'échanger avec d'autres personnes *individuellement* et *par eux-mêmes*, hors du groupe et de manière autonome.

Je propose pour cela d'aborder dans un premier temps la notion d'existence sociale. Ensuite d'examiner le projet exposé dans le cadre de l'agrément de mon expérience d'animation et d'en réaliser une évaluation. Et enfin de terminer par une analyse des réponses aux éléments du questionnaires relatifs aux rencontres et aux échanges.

3.5.1 Rencontres et existence sociale

Commençons par un travail de définition :

Etymologie du mot *existence* : « du latin *existere* ou *exsistere*, composé de *ex* et de *sistere*, forme dérivée de *stare*, 'être debout, être stable'. »¹⁴⁴.

¹⁴⁴ Wiktionnaire, le dictionnaire libre ; <http://fr.wiktionary.org/wiki/exister>

Définition (Littré) du mot *exister* : « 1. *Avoir l'être. 2. Simplement être, se trouver, avoir lieu actuellement. 3. Vivre.* »¹⁴⁵.

Concept d'existence selon Sartre, philosophe et écrivain : « *l'homme n'est rien d'autre que son projet, il n'existe que dans la mesure où il se réalise, il n'est donc rien d'autre que l'ensemble de ses actes, rien d'autre que sa vie.* (Sartre, *Existent.*, 1946, p. 55.) »¹⁴⁶.

Il ne me semble pas qu'il soit possible, car trop réducteur, de considérer ici le fait d'exister comme le simple fait de vivre et je retiendrai les notions d'affirmation de soi (être debout), de stabilité et de réalisation pour donner un sens à ce mot.

Le défaut de l'une ou plusieurs de ces caractéristiques est repérable chez la majorité des personnes qui viennent au GEM. Comme Marta qui assume très bien la fonction de trésorière du club des poissons pilotes¹⁴⁷ mais qui est toujours angoissée de ne pas y arriver et qu'il faut perpétuellement rassurer, Pauline, secrétaire de ce même club, qui fournit un travail remarquable quand elle va bien mais qui n'est plus capable de rien rédiger quand elle va mal, ou Pierre qui ne prend plus aucune initiative et répète inlassablement qu'il a « détruit son âme » et qu'il ne « ressent plus rien »...

L'articulation entre rencontres, reconnaissance et existence sociale se joue dans l'espace qualifié de *lien social* dont J.C. Gillet nous conseille de nous méfier parce que c'est un « *mot valise* »¹⁴⁸ qu'il est nécessaire de définir avant d'utiliser : à ce propos il propose une distinction entre « *les objets de la subjectivité (travail sur soi), c'est à dire le processus d'individualisation concernant la question du sujet, les objets de la sociabilité privée (vivre avec) concernant par exemple les formes et modes d'engagements dans la vie associative, les objets de la sociabilité publique (vivre ensemble), concernant*

¹⁴⁵ Littré ; Op. Cit. ; Tome 2 ; p. 2325.

¹⁴⁶ Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) ; <http://www.cnrtl.fr/definition/exister>

¹⁴⁷ Il s'agit de l'organe de gestion du fonctionnement du GEM qui assume la gestion du budget, établit le règlement intérieur et régule les détails la vie quotidienne. Il est constitué par les adhérents, les bénévoles et les animateurs. Note : il ne gère que le budget utilisé pour les activités et l'entretien, à ne pas confondre avec le budget de Territoire Espoir 90 qui, lui, inclus entre autre les loyers, les salaires et les charges sociales et qui est géré par le trésorier de cette association.

¹⁴⁸ J.C. Gillet ; Op. Cit. ; p. 207.

les rapports entre les politiques publiques de l'Etat et des collectivités territoriales et le comportement des citoyens. »¹⁴⁹.

Toutes les actions menées avec les personnes qui viennent au GEM, sans exception, ont l'un de ces trois objets pour support. J'en veux pour preuve l'ensemble des exemples, des situations et des événements exposés dans ce document !

3.5.2 Un projet autour des rencontres

Le projet, dénommé « Exister Au Fil Des Rencontres » dont l'objectif était de « faire exister le groupe d'entraide mutuelle (GEM) en valorisant de multiples rencontres extérieures, organisées collectivement » avait les objectifs opérationnels suivants :

- Organiser les rencontres (visites, sorties, activités communes, échanges, etc.).
- Comptabiliser les rencontres.
- Collecter des informations sur les rencontres, sans restriction de supports (écrits, sonores, photographiques, vidéographiques, etc.).
- Développer des activités faisant appel à la créativité des personnes et utilisant les matériaux collectés, dans le but de rendre les rencontres visibles aux propres yeux des personnes du GEM y ayant participé.
- Organiser, avec les personnes du GEM, des expositions de leurs travaux afin de rendre les rencontres visibles à l'extérieur.
- Réaliser un journal du GEM (mensuel ou bimensuel) dans lequel seront consignées, entre autre, les rencontres effectuées.
- Constituer un carnet d'adresses des personnes rencontrées et lui donner la valeur symbolique de « lien collectif » du groupe avec l'extérieur.
- Organiser une fête pour l'anniversaire de l'inauguration du GEM (octobre 2008), à laquelle seront conviées toutes les personnes extérieures rencontrées. Le groupe d'entraide mutuelle sera alors dans le rôle de « l'hôte » et non plus du « visiteur » ou de « l'invité ». Cette manifestation

¹⁴⁹ Ibid.

sera en quelque sorte le point d'orgue du projet sur le terrain et le clôturera.

Quelques exemples vont illustrer la manière dont ce projet c'est déroulé :

Le groupe a permis que de nombreuses rencontres se produisent en jouant plusieurs rôles :

- Un rôle d'organisation : les activités, dont celles donnant lieu à des rencontres, sont toujours organisées sur une idée que le groupe s'est appropriée. L'organisation est parfois simple et rapide, comme par exemple assister au vernissage d'une exposition de sculptures en présence de l'artiste au théâtre de Belfort. Elle peut être plus longue et compliquée, comme la réception des adhérents d'un GEM de Besançon, pour laquelle notre groupe a décidé de préparer un repas : il a fallu élaborer les menus, faire les courses, cuisiner, etc.
- Un rôle d'incitation à la participation : nous avons très souvent constaté l'effet mobilisateur que le groupe peut avoir sur un ou plusieurs de ses membres quand ils sont réticents à participer. Cela se traduit la plupart du temps par des incitations verbales comme « allez bouge-toi, viens avec nous ! » ou « reste pas tout seul, tu vas voir, ça va te faire du bien de venir ! » qui font écho et qui décident finalement les personnes à participer.
- Un rôle de protection : les personnes se sentent en sécurité dans le groupe ce qui leur permet parfois de « franchir le pas » et de se lancer dans des activités auxquelles elles n'auraient même pas pensé pouvoir participer. C'est le cas de Vanessa, dame très timide, voire timorée, qui a trouvé les ressources pour participer à notre atelier théâtre. Cela n'aurait pas été possible sans l'aspect sécurisant que le groupe lui a apporté.

Je cite maintenant quelques exemples de rencontres :

- animateur d'une ferme pédagogique en charge d'accompagner notre groupe pour l'alimentation des animaux, la préparation de pâte à pain et sa cuisson au four à bois. Les échanges ont évidemment été très riches,

dans un milieu qui les favorise, et ont tourné autour des animaux, de l'agriculture, du four, etc.

- ouvrier métallurgiste à la retraite qui présentait outils et savoirs-faires lors de la visite d'une exposition sur « l'homme et le feu ». L'échange a été très enrichissant et très humain entre un homme qui, se sentant écouté, s'est ouvert et a parlé de son ancien métier, de l'histoire des outils, et de bien d'autres choses encore, et un groupe attentif et subjugué.
- artistes professionnels encadrant un atelier théâtre de huit séances de trois heures. Echange très fusionnel qui a donné lieu à des transmissions de techniques de théâtre et de relaxation mais aussi à des conversations abordant des sujets liés à l'intimité des personnes du groupe. Le projet a été suffisamment long pour que l'échange aie pu s'épanouir dans le temps, ce qui lui a donné de la profondeur.
- responsable d'une scierie qui a montré au groupe comment on fabriquait des planches à partir de troncs d'arbres. Echange basé sur le professionnalisme du responsable et l'intérêt du groupe, qui a donné lieu à une kyrielle de questions.

En ce qui concerne la réalisation des rencontres et leur comptabilisation, l'objectif a été facilement atteint. 17 rencontres avec des personnes extérieures au groupe ont été organisées au cours de l'année 2008. Elles ont toutes, comme les exemples le montrent, donné lieu, au minimum, à des échanges de paroles avec les participants. Quelquefois, comme dans le cas du théâtre, les échanges ont été plus loin (transmission de savoirs-faires, de techniques, partage de sentiments, de vécus, etc.). La plupart d'entre eux avaient participé à l'organisation de l'événement ou de l'activité générateur de la rencontre.

L'assertion « Au GEM je participe à l'organisation des sorties » du questionnaire a été qualifiée de vraie par plus de 53 % des personnes interrogées, ce qui représente un bon taux de participation et montre le caractère collectif de l'organisation des rencontres.

La collecte d'information sur ces rencontres a bien été effectuée au début, lors des premières rencontres, notamment sous forme de photos et de vidéo. Les coordonnées des personnes rencontrées ont aussi été prises, certains participants ayant réussi à les leur demander, au nom du groupe, souvent au

prix d'un gros effort... Mais l'animateur c'est vite aperçu qu'ils le faisaient sur injonction, parce qu'ils avaient envie de lui faire plaisir, mais que pour eux cela n'avait pas de sens et qu'aussitôt l'événement passé tout était oublié ! Il en a été de même avec l'utilisation des matériaux collectés : il a bien été produit un texte, un enregistrement sonore, quelques dessins et collages, qui ont été consignés dans un cahier accompagnés de la date de l'événement leur ayant servi de support, de quelques explications sur le lieu et les circonstances ainsi que des coordonnées de la personne rencontrée, le tout joliment présenté et décoré, mais si ces activités ont été bien investies, le lien avec l'événement, lui, n'a pas fait sens. Le cahier aurait pu être complété avec n'importe quoi d'autre et jamais personne n'a demandé à y inscrire spontanément quelque chose après une nouvelle rencontre...

La production du journal a commencé mais c'est soldée par un échec dont les animateurs doivent assumer la responsabilité : le projet a bien été investi par un nombre suffisant de personnes qui ont produit des contenus, dont un article sur la visite de la scierie et sur son responsable (plus des petits jeux, une recette de cuisine, des anecdotes, etc.). Mais il était prévu qu'ils prennent aussi en charge la mise en page informatisée et l'édition. Or les animateurs ont constaté que cette dernière tâche était trop ambitieuse et que le projet s'est enlisé quand les participants se sont rendu compte que ce travail était trop compliqué pour eux. Il aurait alors fallu qu'ils soient relayés, mais les animateurs, qui n'avaient malheureusement pas prévu cette éventualité, n'ont pas été assez réactifs et disponibles. Et le projet c'est arrêté là !

Quand aux expositions internes et externes, elles n'ont jamais été envisagées, comme d'ailleurs la fête prévue pour l'anniversaire de l'inauguration...

L'échec relatif de ce projet dont certains points ont été abandonnés en cours de route, et dont d'autres n'ont même pas démarrés, peut s'expliquer par sa non adéquation avec une attitude de l'équipe d'animation qui consiste à *toujours* associer les personnes à *tous* les projets, et ceci depuis leur origine. Les résultats attendus de cette attitude étaient précisément d'obtenir une adhésion et une implication forte de la part de participants à des projets portés par eux-mêmes, les animateurs se plaçant dans la fonction de facilitation. Fonction à laquelle J.C. Gillet donne le sens suivant : *c'est « celle qui est utilisée pour faciliter la production. Elle définit le mode d'organisation et de conduite du*

groupe, la distribution et l'articulation des rôles, le type de leadership et de répartition des pouvoirs, bref des facteurs dits 'socio-opératoires' qui contribuent à permettre la réalisation des processus opératoires selon les procédures les plus favorables. »¹⁵⁰.

Les constats montrent que cette attitude a porté ses fruits puisqu'aucun autre projet ne s'est trouvée désinvesti par ses participants en cours de réalisation. Par exemple les animateurs ont *refusé* d'organiser les *vacances* que le public du GEM leur demandait pour l'été 2008. Ils ont par contre proposé aux personnes de les aider à organiser, *eux-mêmes*, une sortie estivale. Comme la proposition est restée lettre morte, rien n'a été fait cet été là en termes de vacances. Cette année, sur demande du groupe, une commission chargée d'organiser une sortie camping à été créée. Elle est au travail au jour d'aujourd'hui et les animateurs sont persuadés que cette procédure aboutira à la réalisation d'un mini-camp (3 nuits, 4 jours) dans les Vosges... qui sera certainement l'occasion de multiples rencontres et échanges !

Le projet « exister au fil des rencontres » n'a pas permis à ses participants de faire « exister le groupe » comme il était prévu et rien ne permet de constater que les rencontres effectuées ont produit de la reconnaissance ni qu'elles ont favorisé d'autres rencontres autonomes. Par contre elles se situent bien dans le cadre du lien social et une analyse plus fine montrerait probablement l'existence d'une plus-value, ressentie par ailleurs par les adhérents comme nous allons le voir maintenant.

3.5.3 Le point de vue des adhérents

La qualification des assertions du questionnaire concernant les rencontres par les personnes interrogées sont exposées dans le tableau suivant :

Assertion	Vrai
4. Je rencontre d'autres personnes quand le GEM organise des sorties.	84.62%
15. Depuis que je viens au GEM je fais plus de rencontres en dehors du GEM.	53.85%
21. Au GEM je participe à l'organisation des sorties.	53.85%
25. Le GEM n'organise pas assez de sorties pour rencontrer d'autres personnes.	53.85%
29. Je ne rencontre pas de nouvelles personnes malgré les sorties organisées par le GEM.	30.77%
34. Je ne viens pas au GEM pour rencontrer des gens différents.	30.77%
38. Au GEM je ne rencontre pas assez de gens différents.	30.77%
41. Je communique plus avec les autres depuis que je viens au GEM.	84.62%
46. Je communique plus facilement avec les autres au GEM qu'à l'extérieur du GEM.	76.92%

¹⁵⁰ J.C. Gillet ; Op. Cit. ; p. 77.

D'abord presque 85 % des personnes interrogées estiment rencontrer des personnes nouvelles lors des sorties organisées par le GEM, ce qui signifie que, selon elles, l'organisation des rencontres « fonctionne ». Par contre plus de la moitié estiment que ces sorties ne sont pas organisées en nombre suffisant, ce qui montre d'une part l'intérêt qui leur est porté et fournit d'autre part un axe de travail à l'équipe d'animation.

53.85 % des personnes interrogées avouent une augmentation du nombre de leurs rencontres qu'elles font à l'extérieur du GEM depuis qu'elles viennent au GEM, ce qui ne représente qu'une *petite* majorité ! De plus nous n'avons pas d'outil pour vérifier cette donnée par d'autres moyens, presque 77 % d'entre elles disent communiquer plus facilement à l'intérieur qu'à l'extérieur et plus de 30 % pensent ne pas rencontrer assez de personnes différentes. N'y aurait-il pas une part d'illusion dans leur première réponse ? En tout cas cela ne me paraît pas suffisant pour conclure avec rigueur à une augmentation des rencontres autonomes faites à l'extérieur du GEM.

Pratiquement 85 % des personnes interrogées expriment une augmentation de la communication avec les autres depuis qu'elles viennent au GEM. Cela inclut bien sûr la communication interne mais représente tout de même un résultat positif même s'il ne va pas exactement dans le sens de l'hypothèse.

30 % des personnes interrogées disent qu'elles ne sont pas intéressées par des rencontres avec des personnes différentes et le même nombre avouent ne pas en rencontrer, ce qui paraît logique en supposant (espérant) que ce sont les mêmes...

Les questions ouvertes apportent peu d'informations complémentaires significatives. Ce n'est pas un sujet sur lequel les personnes s'expriment avec facilité et j'ai senti, au cours des entretiens, une certaine gêne de leur part : non pas qu'elles soient timides ou qu'elles aient peur de dire certaines choses mais plutôt qu'elles ne savent *vraiment* pas quoi dire, que tout cela est enfoui trop profondément, que ça ne veut pas sortir ! Ressenti éminemment subjectif de ma part mais que je tiens à exprimer car il me pose question et ouvre une porte sur le champ d'investigation vertigineux des rapports à l'autre, de leur normalité et de leurs déviations...

3.5.4 Conclusion

S'agissant des rencontres autonomes, je dirai qu'il n'a pas été possible d'observer les résultats escomptés. Peut-être à cause de l'absence d'instruments d'observation et de mesure suffisamment précis, peut-être parce que l'objectif était trop ambitieux, peut-être parce que le processus opératoire n'est pas adapté... Il faudrait envisager d'autres instruments basés sur l'observation ou l'écoute.

Paradoxalement, lorsque l'on ne les espérait pas des résultats positifs riches d'enseignements pour l'avenir ont été enregistrés. Tel est le cas de la communication avec les autres et de la participation à l'élaboration de nouveaux projets. De nouvelles marges de réflexions et de nouveaux axes d'action s'offrent à nous. Ils semblent dignes d'intérêt.

4 CONCLUSION

Parvenu au terme de ce document, nous pouvons affirmer que le ***pari groupal*** articulé autour du sentiment d'appartenance posé par l'équipe d'animation a permis d'accompagner sur le chemin d'une autonomie accrue, des personnes en souffrance psychique et favoriser ainsi une sortie durable de leur isolement chronique.

Pour autant, ce groupe – qui ne s'est pas constitué naturellement – ne se maintient que par le travail constant des animateurs. Ceux-ci doivent l'entourer d'une attention sans faille.

Le parcours de vie retracé dans ce mémoire montre l'évolution au fil du temps de ce groupe initialement aggloméré dans l'infrastructure matérielle et humaine proposée par le GEM.

C'est ainsi que – progressivement – nous sommes passés d'un groupement de personnes centrées sur des problématiques individuelles d'atténuation de leurs souffrances vers un groupe d'un autre type, constitué de membres entretenant entre eux de vraies relations affectives et témoignant de sentiments forts de solidarité !

Ce résultat a été obtenu par l'application d'une ***pédagogie du groupe*** particulière. Celle-ci tient compte de la spécificité de chacun de ses membres et s'attache à les positionner en acteur :

- procédure d'accueil élaborée dans laquelle ils se trouvent fortement impliqués,
- activités choisies et portées par eux-mêmes,
- rythmes adaptés à la maladie,
- règles de vies élaborées en groupe,
- rencontres et échanges organisés collectivement.

Soulignons que les animateurs sont placés au même niveau que les autres personnes dans le groupe tout en demeurant garants de son bon fonctionnement et de sa sécurité.

Cette pédagogie du groupe est *opérationnelle*. Elle permet au groupe de vivre en garantissant sa cohésion. Ce faisant, elle atténue la sensation d'isolement des personnes qui lui appartiennent (le mot est fort), tout en accroissant les

impressions de bien-être et de reconnaissance. Au surplus ces personnes admettent mieux comprendre les règles de vie en société.

Néanmoins, il serait hasardeux de valider en bloc les hypothèses de départ, en particulier celles concernant les rencontres autonomes, car notre étude a souffert de divers déficits :

- Le temps d'observation a été très court, trop court pour déboucher sur une vision objective de l'évolution de l'autonomie des personnes à moyen terme et à plus forte raison à long terme.
- Les instruments utilisés pour mesurer les degrés d'autonomie sont trop rudimentaires pour suppléer efficacement l'observation directe individualisée des petites évolutions.
- Il n'a pas été possible d'observer et de recueillir des données sur les comportements des personnes à l'extérieur du GEM.

Même s'ils ne sont simplement pas aussi nombreux et aussi probants que ce qui était attendu au départ du projet, des résultats encourageants ont été relevés, y compris dans des secteurs où ils n'étaient pas attendus. Tel est le cas de la communication avec les autres et de l'investissement personnel dans l'élaboration de nouveaux projets.

Ne serait ce que pour cette raison la poursuite et l'amélioration du travail dans cette direction doit être préconisée.

Les retours positifs de l'institution hospitalière encouragent d'autant notre persévérance. Il est vrai qu'elle nous a fait savoir – sans toutefois l'officialiser – que les personnes qui fréquentent régulièrement le GEM ont moins recours à ses services.

S'agissant des perspectives ouvertes par cette expérience d'animation, elles se déclinent en termes personnels et professionnels :

Personnellement la découverte d'un nouveau public ainsi que la participation à cette aventure qu'est la création d'une nouvelle structure s'est révélée extrêmement enrichissante. Elle montre l'ampleur de ce qu'il reste à découvrir et à appliquer dans des domaines tels que la relation à autrui ou celui des espaces de liberté à accorder aux personnes *différentes*.

Professionnellement j'éprouve la sensation de ne pas être encore arrivé au terme de ce qu'il est « possible de faire » dans le cadre du GEM: malgré le chemin parcouru beaucoup de points doivent encore être améliorés.

Il en est ainsi du respect mutuel à l'intérieur du groupe – à mon sens incomplètement évalué par les adhérents – de la qualité du cadre des ateliers proposés ou de l'intensification des rencontres organisées collectivement.

Me projetant dans l'avenir, j'apprécierais de disposer d'opportunités afin d'approfondir mes connaissances théoriques et pratiques. Dans cet ordre d'idée mon intérêt se porte sur une réflexion et une action centrée sur l'utilisation d'outils – existants ou à inventer – permettant de mesurer et d'analyser plus finement l'évolution de l'autonomie des personnes en fonction de leur trajectoire. Peut-être une nouvelle formation, à envisager dans le futur, le permettra-t-elle ?

5 BIBLIOGRAPHIE

Livres

ANZIEU D., MARTIN J.-Y : La dynamique des groupes restreints ; Presse Universitaire de France ; 1968.

AUROUX Sylvain (volume dirigé par) : Encyclopédie philosophique universelle – II Les notions philosophiques – Dictionnaire Tome 1 ; p. 199 ; Presses universitaires de France ; 1990.

BESANÇON Marie Noëlle : On dit qu'ils sont fous et je vis avec eux ; Les éditions de l'atelier/Les éditions ouvrières ; Paris 2005 ; p. 16.

COUSIN Anne-Marie (textes choisis et présentés par) : Le goût du voyage ; Mercure de France ; 2008.

DORON Roland, PAROT Françoise (publié sous la direction de) : dictionnaire de psychologie ; Presses universitaires de France ; 1998.

GILLET J.C. : Animation et animateurs - le sens de l'action ; L'Harmattan ; 1995.

HONNETH Axel : La lutte pour la reconnaissance ; Les éditions du cerf ; 2008.

KAËS René : Les théories psychanalytiques du groupe ; Presse Universitaire de France ; 1999.

LITTRE Paul-Emile – Dictionnaire de la langue française – Editions du Cap, Monte Carlo – 1957.

MAISONNEUVE Jean : La dynamique des groupes ; Presse Universitaire de France ; 1968.

NORGEU Anne-Marie : La Borde : le château des chercheurs de sens ? – La vie quotidienne à la clinique psychiatrique de La Borde ; Editions Erès ; 2006.

OURY Jean : Psychiatrie et psychothérapie institutionnelle ; Les éditions du champs social ; 2001.

SCHNAPPER Dominique : La compréhension sociologique ; Presses Universitaires de France ; 1999.

Documents et circulaires

Circulaire DGAS/3B no 2005-418 du 29 août 2005 relative aux modalités de conventionnement et de financement des groupes d'entraide mutuelle pour personnes souffrant de troubles psychiques

Convention entre Territoire Espoir 90 et l'Association Hospitalière de Franche Comté – 10 juin 2007 – Archives GEM de Belfort

JAMOULLE Marc: Tentative de mise en forme de la CIF à des fins pédagogiques ; Mai 2007 ; <http://docpatient.net/cif/index.html>

Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ; Journal officiel du 12/02/2005 ; Art. L. 114.

Rapport d'activité 2007 du GEM – Archives GEM de Belfort

Rapport du groupe de travail sur « la souffrance psychique des adolescent et des jeunes adultes » ; Ministère de l'emploi et de la solidarité – Haut comité de la santé publique ; Février 2000.

Rapport du professeur Parquet de septembre 2003, présenté à l'Assemblée Générale de l'association « Astrée » en 2005. Téléchargeable à l'adresse
<http://www.astree.asso.fr/modules/kameleon/upload/la%20souffrance%20psychique.doc>

Statuts de l'association « Territoire Espoir 90 » : Article 3 ; enregistrés en Préfecture de Belfort sous le numéro 0901005466 / parution au Journal Officiel du 8 juillet 2006.

Revue, brochures et audiovisuels

Association canadienne pour la santé mentale - Chaudière-Appalaches /
<http://www.acsm-ca.qc.ca/definition-sm/>

BOURREAU Jean-Pierre, **SANCHEZ** Michèle (responsables de formation continue 2nd degré) : IUFM d'ALSACE Les cahiers pédagogiques ; http://www.cahiers-pedagogiques.com/article.php3?id_article=2785#nb3

Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) ;
<http://www.cnrtl.fr/definition/exister>

GILBERT Pascale (Dr.) : Pluriels, la lettre de la mission nationale d'appui en santé mentale ; n°74 ; juin 2008.

L'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique (Brochure) – UNAFAM, CNSA, UNCCAS et UNA – Février 2008

LARIVEY Michelle (psychologue) : Infopsy, Ressources en développement ; *Février 2001* ; <http://www.redpsy.com/infopsy/autonomie.html>

Revue Lien Social ; n° 876 ; 13 mars 2008

SCHNEIDER Monique : Conférence de l'Université de tous les savoirs ; 15 novembre 2001 – http://www.lemonde.fr/savoirs-et-connaissances/article/2001/11/10/monique-schneider-la-souffrance-psychique_243553_3328.html

Wikipédia, l'encyclopédie libre ; <http://fr.wikipedia.org/wiki/Accueil>

Wiktionnaire, le dictionnaire libre ;
http://fr.wiktionary.org/wiki/Wiktionnaire:Page_d%27accueil

6 ANNEXES

6.1 ANNEXE 1 – Glossaire des abréviations

AHFC	l'Association Hospitalière de Franche Comté
APAJH	Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés. APAJH 90 en est la section Belfortaine
CATTP	Centre Thérapeutique A Temps Partiel
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CHBM	Centre Hospitalier Belfort - Montbéliard
CIF	Classification Internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé
CNSA	Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
DDASS	Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
DGAS	Direction Générale de l'Action Sociale
DGS	Direction Générale de la Santé
DHOS	Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins
DRASS	Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales
ESAT	Etablissement et Service d'Aide par le Travail
FNAPsy	Fédération Nationale des Patients en Psychiatrie
GEM	Groupe d'Entraide Mutuelle
MDPH	Maison Départementale Pour le Handicap
SAVS	Service d'Aide à la Vie Sociale
TE90	Territoire Espoir 90
UNA	Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles
UNAFAM	Union Nationale des Amis et Familles de Malades psychiques. UNAFAM 90 en est la section Belfortaine.
UNCCAS	Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale

6.2 ANNEXE 2 – Annexe au contrat de travail

TERRITOIRE ESPOIR 90

Annexe au contrat de travail

MISSIONS et RESPONSABILITES DEVOLUES à MONSIEUR Philippe BELPERIN Délégation de pouvoirs

Préambule : les objectifs généraux du Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM)

Le handicap psychique ainsi que la mise en place de groupes d'entraide mutuelle permettant sa prise en compte ont été reconnus dans la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

Les modalités de fonctionnement, de conventionnement et de financement de ces groupes d'entraide mutuelle (GEM) sont définis dans les annexes 1 – 2 et 3 de la circulaire DGAS/PHAN/3B/2005 du 29 août 2005. Il est notamment souligné que le GEM est conçu à la fois comme un moyen de prévention du handicap psychique, mais aussi comme un élément de compensation des conséquences du handicap, d'où il découle que le GEM :

- est un outil d'insertion dans la cité, de lutte contre l'isolement et de prévention de l'exclusion sociale de personnes en situation de grande fragilité et que sa mission peut contribuer à assurer un meilleur accompagnement des personnes en souffrance psychique. Il doit aider à rompre l'isolement, restaurer et maintenir les liens sociaux, redonner confiance en soi.
- doit être suffisamment souple pour s'adapter dans le temps et à chaque instant aux besoins des personnes handicapées psychique dont les troubles se caractérisent par une grande variabilité.
- doit être suffisamment ouvert pour permettre d'accueillir et de proposer un accompagnement à des personnes qui ne bénéficient pas nécessairement d'une reconnaissance de leur handicap

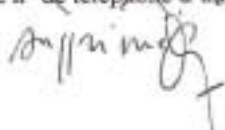
Il est également précisé dans ce texte que l'Etat ne peut soutenir (financièrement) le GEM que si certaines conditions de qualité et de sécurité sont réunies.

Conditions de qualité : ce sont

- des conditions d'organisation :
 - o le groupe doit recouvrir de larges plages horaires
 - o le groupe doit promouvoir la participation des personnes accueillies.
 - o la fréquentation du groupe est conditionnée par une adhésion (se reporter au règlement intérieur du GEM)
 - o le groupe doit favoriser l'écoute, l'échange, l'information et l'aide mutuelle, le choix et l'organisation d'activités culturelles et de loisirs.
 - o la personne accueillie doit disposer de la liberté d'aller et venir et celle de prendre elle-même les décisions qui la concernent
 - o des liens sont établis avec les institutions sociales et sanitaires.
- des conditions d'accueil
 - o le lieu doit être convivial. Les personnes accueillies peuvent se retrouver, s'entraider, organiser ensemble des activités visant tant au développement personnel qu'à créer des liens avec la communauté environnante.
 - o il doit accueillir des personnes qu'une altération de santé met en difficulté d'insertion sociale, qu'elles se considèrent ou non comme handicapées, et qu'elles aient ou non choisi de faire connaître leur handicap.

Conditions de sécurité : ce sont

- l'interdiction dans les locaux, de fumer, d'introduire de l'alcool ou des substances illicites (voir règlement intérieur du GEM)
- le respect des consignes de sécurité figurant sur le tableau d'affichage.
- la nécessité pour la personne accueillie de communiquer à l'un des responsables du GEM l'adresse et le n° de téléphone d'un proche, d'un soignant ou d'un service à contacter en cas d'urgence.



LES ENGAGEMENTS

Après avoir pris connaissance

- des textes officiels relatifs aux GEM (fonctionnement, financement, conventionnement)
- des statuts et du Règlement Intérieur de l'Association Territoire Espoir 90,
- du Règlement Intérieur du GEM
- des consignes de sécurité

Monsieur BELPERIN reconnaît

- accepter les missions décrites ci-avant pour lesquelles il proposera aux instances, sous forme de programmes d'actions et de plans, la stratégie à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés.
- représenter Territoire Espoir 90 dans toutes les relations établies par lui au titre du GEM.
- exercer ses responsabilités par délégation de l'employeur, dans le respect du cadre législatif et réglementaire
- agir sous l'autorité du Président et du Conseil d'Administration auxquels il s'engage à rendre compte de son activité et de sa gestion.
- devoir appliquer les décisions politiques et stratégiques adoptées par les instances
- être garant de la qualité du service rendu à l'usager tout en respectant le cadre défini par les textes
- accepter de participer aux réunions statutaires de Territoire Espoir 90 chaque fois qu'il y sera convié, ainsi qu'aux Commissions mises en place si sa présence est jugée nécessaire.

Pour conduire ses missions et exercer les responsabilités qui lui sont confiées, Monsieur BELPERIN reçoit délégation dans les domaines suivants :

- **délégation en matière de gestion du personnel** : dans le respect des dispositions du Code du Travail et de la politique de ressources humaines arrêtée par le Conseil d'Administration, il assure la mise en œuvre des actions de gestion du personnel. Il a pleine et entière autorité sur le personnel qu'il gère dans un esprit d'efficacité, en promouvant la motivation et la délégation. Le recrutement d'un salarié ou son licenciement éventuel sont de la compétence du Conseil d'Administration.
- **délégation en matière d'hygiène et de sécurité** : il veille au respect des conditions d'hygiène et de sécurité dans les locaux du GEM, ainsi qu'à l'affichage obligatoire.
- **délégation en matière de gestion administrative, financière, comptable et budgétaire** : il met en œuvre les procédures et les moyens nécessaires à la bonne marche du GEM. Il est responsable de leur bonne exécution.
- Il élabore budget d'exploitation et budget d'investissement qu'il soumet au Président avant validation par le Conseil d'Administration.
- Il présente chaque année aux membres du Bureau et/ou du CA un rapport sur l'activité du GEM.
- Il est responsable de la conservation et de l'entretien des biens et des locaux.
- Il dispose d'une Caisse Espèces lui permettant d'effectuer les achats courants ne dépassant pas un seuil fixé par le CA. Toute dépense devra être justifiée par une pièce signée par l'animateur social, et toute recette devra être justifiée par un reçu signé par le donneur.
- **délégation de signature** : il reçoit des instances statutaires une délégation de signature d'engagement et de paiement pour toute opération ayant trait à une dépense de fonctionnement ou d'administration courants, dans des limites définies par le CA.
- **Les déplacements pour le compte du GEM** : les déplacements, limités au strict nécessaire, seront réalisés dans les conditions de coût les moins élevés compatibles avec l'efficacité du fonctionnement du GEM. En application de ce principe, si les déplacements doivent être réalisés avec un véhicule, autorisation est donnée à Monsieur BELPERIN d'utiliser son véhicule personnel. Néanmoins, pour valider cette autorisation, l'intéressé
- devra constituer un dossier spécifique, classé au GEM, comportant la présente autorisation, une photocopie de sa carte grise et de son permis de conduire.

- bénéficiera d'une assurance auto-mission souscrite par Territoire Espoir 90 auprès de la MAIF ; Cette assurance se substituera à l'assurance habituelle de M. BELPERIN lorsque celui-ci utilisera son véhicule pour le compte du GEM
- établira un justificatif mensuel de demande de remboursement de frais de déplacement portant notamment les mentions suivantes : date de chacun des déplacements – motifs – distance parcourue aller et retour. Ce justificatif portera les signatures de l'animateur social, du Président et du Trésorier.
- la base de remboursement sera celle applicable aux agents de l'administration publique. Les frais annexes, tels les péages d'autoroute ne peuvent être pris en charge que s'ils sont justifiés par les bons (factures) remis par les agents aux péages.

Pour l'association Territoire Espoir 90

Le Président, Jean FALTYNSKI

Fait à Belfort le 26/04/07

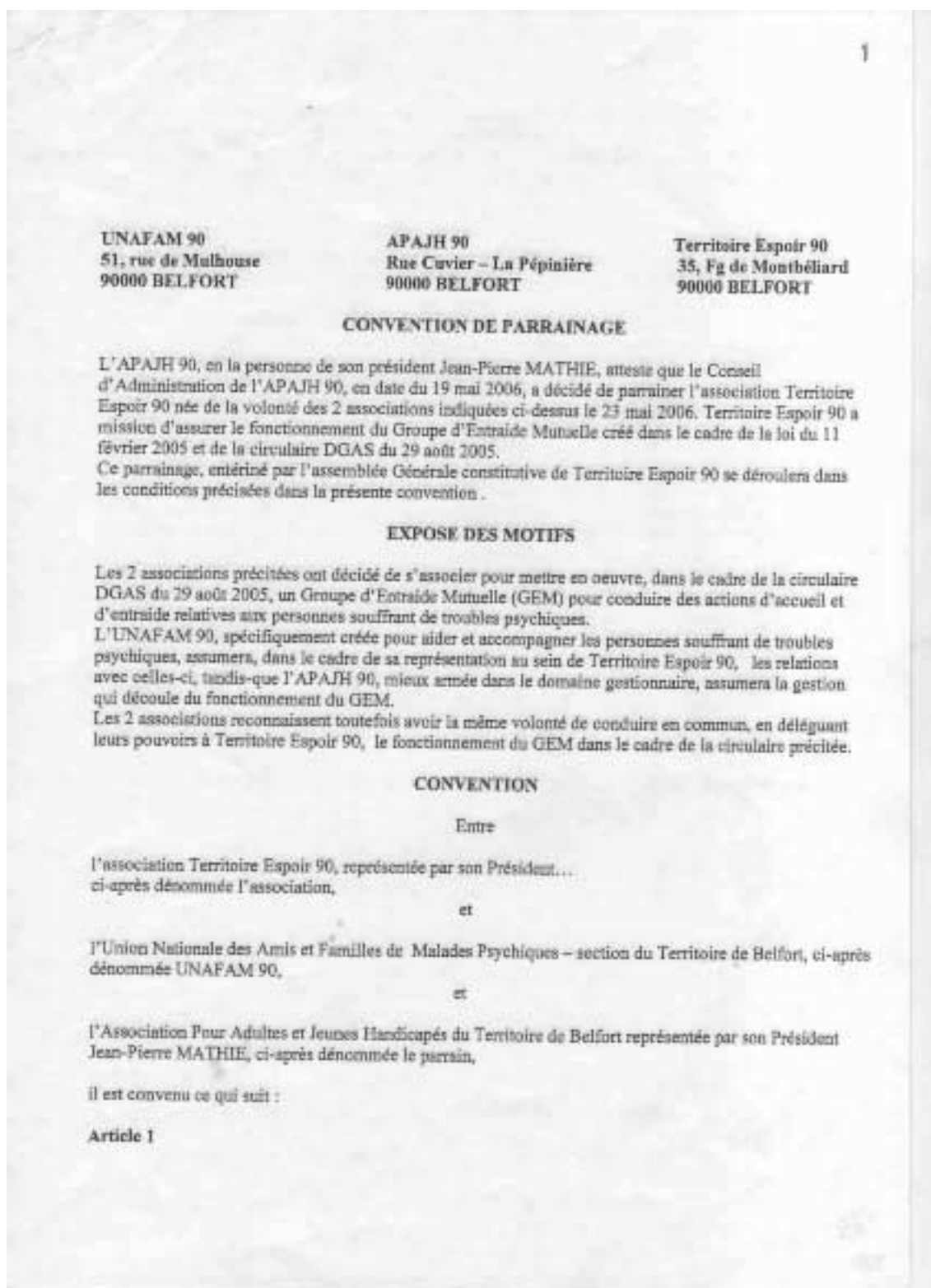

Philippe BELPERIN

6.3 ANNEXE 3 – Article 10 des statuts de « Territoire Espoir 90 »

Article 10 : La durée du parrainage

Le parrainage mis en place se poursuivra tant que les instances de l'UNAFAM 90 et de l'APAJH 90 le jugeront nécessaire. Il pourra y être mis fin d'un commun accord sous réserve de l'approbation des autorités de tutelle.

6.4 ANNEXE 4 – Convention de parrainage



L'association, l'UNAFAM 90 et le parrain sont associés dans le projet commun d'accueil et d'entraide défini dans l'exposé des motifs et les statuts de l'association. Dans cette perspective, ils officialisent dans la présente convention le lien particulier entre eux qui permettra d'apporter aux adhérents du GEM des réponses appropriées à leurs besoins spécifiques tout en protégeant leur liberté et leur recherche d'autonomie.

Article 2

L'association qui permet au GEM d'exister au bénéfice des personnes souffrant de troubles psychiques fonctionne dans le cadre des dispositions prévues par la réglementation, étant entendu que les personnes accueillies ont vocation à devenir, momentanément ou durablement, adhérentes de l'association. Ainsi, l'association a pour objectif d'offrir, au travers du GEM, non seulement une entraide mais également des possibilités d'évolution personnelle, par le moyen d'un apprentissage progressif et adapté, vers des responsabilités à assumer à l'intérieur du GEM et de l'association.

En outre, les personnes accueillies ayant besoin de pouvoir trouver un appui lorsqu'elles se trouvent en situation de fragilité, il est admis que l'objet social du GEM sera limité au départ à l'organisation des activités quotidiennes, et que ces activités seront gérées si nécessaire avec l'aide de l'association, celle-ci étant au besoin aidée dans sa tâche gestionnaire par le parrain.

Il est entendu que, dans ces phases transitoires pour lesquelles aucune notion de durée ne peut être avancée, la gestion reste sous la responsabilité du parrain, étant entendu que celui-ci s'engage dans la présente convention à accompagner, dans toute la mesure du possible, l'évolution du GEM vers un élargissement progressif de son objet social et vers une administration pilotée autant que possible au niveau de l'association par un Conseil d'Administration composé majoritairement d'usagers.

En l'état actuel de la situation, le rôle du parrain, complémentaire à la désignation des 2 représentants de l'APAJH 90, s'avère indispensable pour assurer une mission de gestion. Néanmoins, la présente convention stipule, que dans le cas où une plus grande autonomie des adhérents est souhaitée par l'association, qu'une disposition conventionnelle prévienne cette possibilité.

Article 3

Le parrain s'engage à assumer la responsabilité de la gestion de l'association dans le cadre des dispositions fixées à l'article 2.

Article 4

L'UNAFAM 90 s'engage à aider l'association à assumer son rôle d'accompagnant dans l'évolution du GEM.

Article 5

Dans le cas d'une application du dernier alinéa de l'article 2, la responsabilité dédiée au parrain sera révisée en fonction de l'importance de l'autonomie accordée.

Article 6

La présente convention est conclue pour une durée de 1 an. Elle est révisable à tout moment sous réserve d'un préavis de 3 mois et d'une notification aux autorités de tutelle. Elle est renouvelable par tacite reconduction.

Fait à Belfort le 23 mai 2006

Les signataires

	Nom	Prénom
Le Représentant de l'UNAFAM 90	BITTARD	Muriel
Le Président de l'APAJH 90	MATHIE	Jean-Louis
Territoire Epin 90	FALTYNSKI	Jean
	LOTZ	Françoise
	ARDET	Genevieve AMR

6.5 ANNEXE 5 – Tableau des personnes citées

Tous les prénoms ont été remplacés par des pseudonymes.

Prénom	Age	Participation
Youssef	43	Visites régulières ; échanges oraux avec le groupe ; pas de participation aux activités
Auguste	45	Visites irrégulières souvent espacées ; mauvaises relations avec le groupe ; Réactions agressives et discriminatoires.
Claude	50	Visites très régulières ; Participe à beaucoup d'activités ; Elément moteur très bien intégré.
Aïcha	42	Visites très irrégulières ; Participe aux activités manuelles de manière compulsive
Fernande	54	Bénévole ; anime un atelier de travaux manuels tous les mardi
Frédéric	26	Visites très irrégulières ; souhaite initier les autres adhérents à l'utilisation de programmes informatiques pour faire de la musique. Ne fait rien d'autre.
Caroline	52	Visites régulières ; Participe à beaucoup d'activités ; Elément moteur très bien intégré.
Guillaume	46	Visites très régulières ; Participe à beaucoup d'activités ; Elément moteur très bien intégré.
Violaine	39	Visites très irrégulières ; Participe aux travaux manuels et à la cuisine. Parle peu avec les autres.
Jean Charles	50	Visites régulières ; mauvaises relations avec le groupe ; Réactions agressives.
Jeanine	24	Visites très irrégulières ; Artiste ; Entre dans des délires très forts ; Participe peu aux activités.
Patrick	21	Visites très irrégulières ; Participe peu aux activités.
Marie Paule	30	Visites régulières ; Participe à beaucoup d'activités
Marta	55	Visites régulières ; Participe à beaucoup d'activités quand elle le peut.
Michel	49	Visites régulières ; Participe à beaucoup d'activités quand il le peut.
Monika	61	Bénévole ; anime un atelier « graphisme » tous les samedi.
Natacha	46	Visites très irrégulières Participe peu aux activités.;
François	36	Visites régulières ; Participe à beaucoup d'activités.

Pauline	50	Visites très régulières ; Participe à beaucoup d'activités ; Elément moteur très bien intégré.
Christine	47	Visites régulières ; Très timide ; Participe à de plus en plus d'activités.
Pierre	52	Visites régulières ; Aime les jeux de société et les sorties natures ; Participe peu aux activités ; Grosses difficultés d'expression.
Didier	34	Visites régulières ; Participe peu aux activités.
Sarah	48	Visites régulières ; Aime les jeux de société ; Participe peu aux activités.
Vanessa	53	Visites régulières ; Très timide ; Participe à de plus en plus d'activités.
Anne	64	Visites régulières ; Participe à beaucoup d'activités quand elle le peut ; Assume son rôle de doyenne ; Implicative.
Paul	35	Visites très régulières, même quand il va <i>très</i> mal ; Participe à toutes les activités quand il le peut ; Gros problèmes de communication ; Réactions violentes.

SOUFFRANCE PSYCHIQUE : LE GROUPE COMME PASSERELLE VERS PLUS D'AUTONOMIE

Les **Groupes d'Entraide Mutuelles** (GEM) sont des structures qui accueillent des personnes en souffrance psychique dans des lieux conviviaux, où elles peuvent se retrouver, s'entraider et organiser ensemble des activités visant tant au développement personnel qu'à la création de liens avec la communauté environnante.

J'ai pu observer que les personnes qui fréquentent le GEM de Belfort, dont je suis l'animateur coordinateur, souffrent d'isolement et témoignent d'un manque d'autonomie.

Persuadé que le collectif est un outil pertinent pour accompagner ces gens dans la résolution de leurs problèmes, j'ai fait, avec l'équipe d'animation, le pari du groupe comme moyen de sortir de l'isolement et je me suis demandé en quoi cette *pédagogie du groupe* pouvait les accompagner vers plus d'autonomie dans leurs activités et favoriser l'acquisition de réflexes leur permettant de sortir de leur isolement.

Mes cinq hypothèses, ayant toutes le cheminement de ces personnes vers plus d'autonomie comme objectif, peuvent se résumer de la manière suivante :

1. L'appartenance à un groupe réduit leur isolement.
2. La participation à des activités dans le groupe leur permet d'être reconnues.
3. La participation aux règles de vie du groupe leur permet de mieux accepter les règles sociales.
4. L'organisation collective d'échanges avec d'autres personnes leur facilite les rencontres individuelles autonomes.
5. Une posture des animateurs les plaçant, en interne, au même niveau que les autres membres du groupe quand aux prises de décision sans pour autant les affranchir de leur rôle de garant du bon fonctionnement du GEM, et témoignant, en externe, de rigueur et de précision dans les relations avec les professionnels intervenants sur le même public, permet aux adhérents de mieux se situer dans et hors du groupe.

Pour vérifier ces hypothèses je propose de m'appuyer sur les concepts d'autonomie, d'isolement, de souffrance psychique, de groupe, de bien-être, de cadre et de reconnaissance. Ils seront abordés en faisant appel à la philosophie, la psychosociologie et la psychanalyse

J'utiliserai aussi, comme outils, l'entretien, la typologie et l'observation directe.

Mots clés : Autonomie, Cadre, Groupe, Isolement, Reconnaissance, Souffrance psychique.